

*Ressources humaines  
et financières du DIP*

ÉDITION 2005

**DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (DIP)**

**SERVICE DE LA RECHERCHE EN ÉDUCATION (SRED)**

**&**

**SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS (SAFS)**

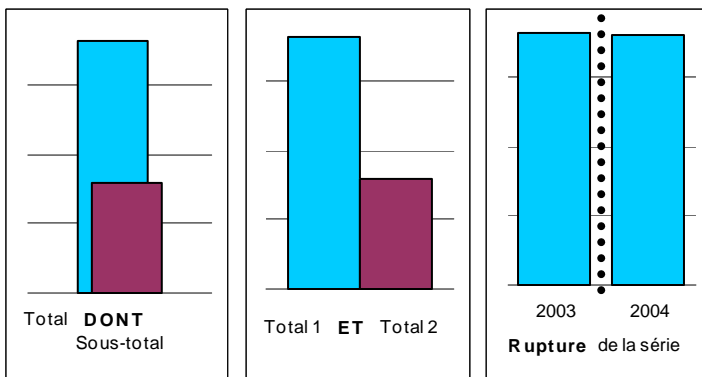
**GENÈVE**

Septembre 2005

## Symboles

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- . . . donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition

## Conventions graphiques



Les parties 1 et 3 ont été réalisées par Pierre-Alain Wassmer (SRED), la partie 2 par Claude-Alain Baertschi (SAFs).

Ce document a été réalisé en collaboration avec le Groupe des indicateurs de ressources (GIR) du Département de l’instruction publique de l’Etat de Genève. Font partie de ce groupe :

Claude-Alain Baertschi, secrétaire du GIR, SAFs ; Norberto Bottani (jusqu’au 20.6.05) ; Pascal Cirlini, DGPO ; Maurice Dandelot, DEP ; FRUTIGER Michèle, HES-GE ; Claude Goldschmid, SG ; Claudia Grassi, SAFs, co-présidente du GIR ; François Grin, SRED ; Alexandre Lundgren, DGCO ; Manuel Montandon, DGOJ ; Patrick Mosetti, OFPC ; René Muhlemann, SAFs-DSIG ; Tien Pham, SAFs ; Daniel Pilly (jusqu’au 31-12-04) ; Michel Ramuz (jusqu’au 31.3.05) ; Sophie Rossillion, Université ; Pierre-Alain Wassmer, SRED.

Édition : Narain Jagasia (SRED).

## Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>I. LES RESSOURCES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE À GENÈVE</b>	<b>7</b>
<b>II. RESSOURCES PAR ÉLÈVE OU ÉTUDIANT</b>	<b>27</b>
<b>III. ÉVOLUTION 2003-2004 PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT</b>	<b>39</b>
<b>Tableaux</b>	<b>46</b>
<b>Annexes</b>	<b>81 / I</b>



## Introduction

Cette huitième édition de la publication *Ressources humaines et financières du DIP* paraît pour la rentrée 2005 de l'école publique genevoise. Le moment du retour en classe pour les quelque 85'000 élèves et étudiant-e-s du canton est aussi celui où les choix et les actions du DIP sont rendus publics. C'est pourquoi il apparaît particulièrement nécessaire de compléter les informations de nature purement scolaire par des analyses et des indications sur l'utilisation des ressources financières, ainsi que sur l'engagement des différents personnels dans les activités éducatives.

Le débat sur l'école, qui a pris de l'ampleur ces derniers mois, doit pouvoir se référer à des données fiables, des éléments statistiques et plus largement des informations fondées pour étayer les positions des différents interlocuteurs. Le fait de se baser sur des constats et des faits avérés doit contribuer à maintenir la sérénité dans les débats sur l'école genevoise. Reste que chaque élément présenté devrait être assez clair pour permettre sa compréhension par rapport à un contexte complexe et en évolution constante. C'est pourquoi il a semblé crucial d'accompagner la description des faits par des explications et des analyses. Le processus d'information est une démarche continue et c'est au travers de multiples échanges que cet important dossier des ressources de l'éducation peut s'améliorer.

Ce travail, assuré par le Service de la recherche en éducation et par les Services administratifs et financiers, s'inscrit dans la continuité en particulier pour ce qui touche aux données statistiques de base, présentées en annexes dans une série complète de tableaux, mais aussi dans les indicateurs par ordre d'enseignement qui constituent depuis quelques années la troisième partie de ce document. Il s'inscrit dans les productions du groupe des indicateurs de ressources (GIR), qui est le lieu de réflexion sur les ressources des écoles, que le Département de l'instruction publique s'est donné à Genève.





## I. Les ressources de l'école publique à Genève

Observer l'évolution des dépenses publiques pour l'éducation, comprendre comment sont dépensées les ressources attribuées au DIP, disposer de repères solides pour fonder les points de vue sur le fonctionnement du département, voilà, décrits dans les grandes lignes, les objectifs de cette publication *Ressources humaines et financières du DIP* dont nous vous présentons l'Édition 2005 ci-dessous.

Le respect des budgets est bien sûr le premier souci des responsables de la gestion, mais, au-delà de l'échéance annuelle, il convient de vérifier si les moyens matériels et humains sont engagés de la meilleure des manières de façon à mettre en œuvre les politiques décidées par le Parlement et le Gouvernement genevois.

Au niveau global du DIP, il convient de traiter séparément les ressources qui relèvent des institutions propres du département – intégrées administrativement et juridiquement – pour lesquelles le DIP assume directement la gestion, et les ressources attribuées à des institutions en dehors du département ou ayant une importante autonomie de gestion, car les responsabilités et le mode de régulation de ces deux groupes d'institutions s'avèrent assez différents. Au premier rang des institutions principalement financées de façon externe par des subventions (bien qu'en grande partie intégrées dans la comptabilité du DIP), on trouve l'Université de Genève et les Hautes écoles spécialisées. Ces écoles, de niveau tertiaire, représentent non seulement des dépenses globales d'un volume important, mais elles utilisent, à côté des fonds accordés par le DIP, des financements nationaux ou régionaux qui couvrent une bonne part de leurs dépenses totales. L'évolution des financements « hors DIP » est relativement indépendante des financements cantonaux, ce qui justifie que l'on présente des dépenses globales du DIP sans les dépenses de l'Université et des HES, ou séparément de celles-ci.

De plus, les mécanismes d'attribution du financement de ces institutions sont divers et composites, avec un financement principalement assuré par une « enveloppe budgétaire » (subventions forfaitaires) pour le fonctionnement courant de l'Université, complété par des dépenses directes concernant notamment des prestations assurées par d'autres départements de l'Etat (bâtiments) ou des charges financières (intérêts et amortissements). Dans le cas des HES, les mécanismes sont associés au calcul d'un forfait par étudiant-e, sur la base duquel sont réparties les charges entre les différents partenaires (Confédération, canton d'origine de l'étudiant-e, canton où se situe l'école). Il faut encore ajouter à ces flux financiers des contributions provenant des étudiant-e-s sous la forme d'écolages. Ces mécanismes de financement – en particulier le financement en fonction des effectifs d'étudiant-e-s – permettent une plus grande circulation des étudiant-e-s entre les cantons (et au-delà) puisqu'ils sont associés au libre choix d'études mais suscitent en même temps une certaine émulation entre les écoles et universités qui désirent développer leurs activités.

Il est clair que dans des contextes aussi différents, il n'est pas pertinent de comparer les institutions du tertiaire avec les écoles de niveaux primaire et secondaire 1 (obligatoires) et même avec le niveau secondaire postobligatoire, qui restent très attachés à une scolarisation de proximité et donc à un financement principalement genevois, même s'il est complété par des subventions.

Les données de l'Université et des HES sont présentées globalement sous deux formes : dépenses nettes revenant à la charge du DIP, et les dépenses pour le fonctionnement ordinaire incluant des financements externes. La suite des analyses, qui reprennent les dépenses par types, puis par association avec des données de ressources humaines, est produite seulement pour les institutions directement rattachées au DIP. Pour ces dernières, une recombinaison a été effectuée pour permettre une comparaison dans le temps sur la période retenue entre 1995 et 2004. Pour cela il a été réalisé une consolidation avec des données externes au DIP, en particulier pour le Centre horticole de Lullier, qui a rejoint le département en 1998.

Il a été aussi nécessaire d'harmoniser le mode d'inscription comptable sur toute la période, car ces inscriptions peuvent varier d'une année à l'autre, ne recouvrant plus les mêmes réalités au fur et à mesure que l'on s'avance dans le temps<sup>1</sup>. La raison peut en être la volonté d'augmenter la visibilité de certaines opérations comptables dans le but d'améliorer le contrôle légal, mais cela peut aussi être en relation avec des changements de modalités du financement et donc du niveau de responsabilité administrative.

Mais la recombinaison des données dans le temps connaît certaines limites, comme dans le cas de la création des HES, car on assiste non seulement à la naissance de nouvelles filières, mais encore à la restructuration de filières existantes. Ainsi, durant la période 1995-2004 présentée plus loin, différentes filières ou parties de filières de l'enseignement secondaire postobligatoire sont progressivement intégrées au sein des HES. Même en reconstituant les données correspondant à ces segments de formation, cela n'a pas de sens de comparer quelques degrés dans des filières rattachées au postobligatoire avec des formations complètes, regroupées avec les HES (au niveau romand), dont la définition, la substance et l'évolution suivent des logiques bien différentes. En effet, il est impossible d'estimer les charges *dans le cas où ces changements n'auraient pas eu lieu*, et l'on doit donc considérer que l'évolution des charges est en grande partie due à ces changements.

On est ainsi amené à prendre en compte le passage de plusieurs degrés du secondaire vers les HES dans l'analyse comme facteur explicatif primordial de l'évolution, avant la gestion courante que l'on aimerait mettre en lumière. De la sorte, les décisions d'ordre politique – la création de nouvelles filières, de nouvelles écoles – deviennent plus importantes dans l'analyse que le fonctionnement ordinaire. Dans cette perspective, la comparaison dans l'utilisation des ressources ne peut pas toujours être séparée de celle de la bonne mise en œuvre des décisions démocratiques.

Dans les autres cas, la cohérence des données temporelles permet de suivre l'évolution de l'utilisation des ressources pour un ordre d'enseignement, pour un groupe de dépenses. Cette méthode conserve un grand pouvoir explicatif si l'on garde un esprit critique face à l'information financière. Elle prend tout son sens avec l'association de différents types d'informations : données financières, données de ressources humaines et données d'activité ou de contexte.

---

<sup>1</sup> C'est le cas pour les « subventions redistribuées » de la nature 37, qui apparaît massivement en 2002, comme s'il s'agissait de nouvelles dépenses, alors que c'est uniquement un nouveau mode d'inscription pour des flux financiers qui existaient déjà auparavant. Il ne s'agit d'ailleurs pas de subventions au sens strict (les subventions versées par le DIP au nom de financeurs externes étaient déjà contenues dans la nature 37 avant 2002) mais de mouvements liés à des prestations pour des tiers, plus concrètement de montants destinés à réaliser des paies pour des institutions subventionnées, montants qui sont versés par les institutions elles-mêmes et qui apparaissent comme revenus dans la nature 47 appelée « subventions à redistribuer ». Les « subventions redistribuées » et les « subventions à redistribuer » sont des rubriques de même montant, c'est-à-dire qu'elles recouvrent des flux qui ne font que transiter par le DIP.



Les différents niveaux de l'analyse des ressources permettent de mettre en lumière les rôles particuliers de l'Etat dans le domaine de l'éducation : *Etat financeur* de l'éducation, avec des dépenses sous des formes très diverses – dépenses de personnel, biens & services, subventions, etc. – qui traduisent des interventions de type particulier avec des mode de pilotage et de suivi chaque fois adaptés. Tandis que les subventions sont généralement associées à des contrats de prestations qui délèguent la responsabilité de gestion proprement dite à la direction de l'institution subventionnée, les dépenses directes correspondent à un contrôle administratif plus direct, laissant moins de marge de manœuvre aux responsables locaux. Le financement par les subventions permet de garder une certaine extériorité par rapport à l'institution, tout en assurant un contrôle relatif en termes de modalité de gestion et par rapport aux prestations fournies.

Pour les dépenses directes, la capacité administrative de *l'Etat gestionnaire* de l'éducation est en question et l'on s'intéresse alors aux dépenses dans le détail des types de dépenses – c'est-à-dire aux modalités de la dépense –, avec un regard plus particulier sur les dépenses de personnel, en relation avec la gestion des ressources humaines. Dans ce cas il convient de prolonger l'analyse financière par une analyse de l'utilisation des ressources humaines et de l'évolution des certains éléments de coût – traitements moyens, coût de la vie, etc.

On est aussi amené à considérer l'Etat comme instance de formation. L'action éducative est largement assurée par des institutions publiques, administrations ou écoles publiques pour lesquelles le département a une responsabilité directe de gestion. L'ensemble des activités liées à l'éducation apparaît dans la diversité des organismes et dans la multiplication des fonctions du personnel du DIP, spécialement pour le personnel non enseignant. Cette grande diversité n'est pas visible dans l'examen des données globales, et se cache parfois sous des organisations administratives différentes. Il s'agit alors de montrer à partir des fonctions et activités des personnes qui interviennent directement ou indirectement cette variabilité des dispositifs scolaires.

Ce premier chapitre de la publication *Ressources humaines et financières du DIP* reprend la démarche analytique « pas à pas » depuis les dépenses globales vers les dépenses par type de personnel. Le processus est constitué de *décompositions* successives des dépenses et par *association* de données de dépenses avec des données de personnel ou d'activité ainsi que de niveau de coût de la vie. La dernière section de ce chapitre présente les dépenses d'investissement, sous la forme d'*intérêts et amortissements*, ainsi que sous la forme des dépenses d'investissement réellement effectuées et inscrites dans le compte d'investissement. Une documentation est fournie en annexe et des explications supplémentaires sur la démarche peuvent se trouver dans les versions précédentes de cette publication<sup>2</sup>.



---

<sup>2</sup> *Ressources humaines et financières du DIP – Données générales et approche par l'activité*, SAFs et SRED, Genève septembre 1999 et éditions suivantes.

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DU DIP

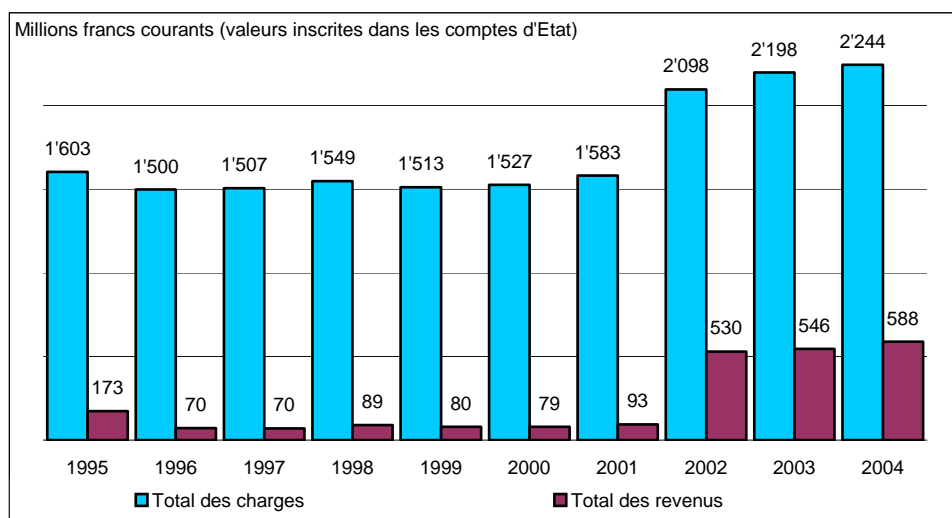
### L'évolution des dépenses n'est pas lisible directement à partir des données comptables

Partant des données comptables – la partie du DIP dans le compte d'Etat – l'évolution des dépenses présente la forme que l'on peut voir dans le **GRAPHIQUE 1** ci-dessous. Les principales observations sont une diminution de l'ordre de 100 Mio F en 1996, puis une augmentation de plus de 500 Mio F en 2002, suivie encore d'une augmentation de 100 Mio F l'année suivante.

#### GRAPHIQUE 1

##### Charges et revenus DIP, en millions de francs courants, 1995-2004

Les changements de structure scolaire et d'inscription comptable empêchent une comparaison dans le temps.



© Source : SRED

Ces importants changements du niveau des dépenses nous indiquent-ils quelque chose de significatif sur la gestion des ressources financières ? Dans les faits, les plus gros écarts sont dus à des changements du plan comptable, c'est-à-dire à des manières d'enregistrer les données comptables plutôt qu'à des différences dans les activités elles-mêmes. Autant en 1996 qu'en 2002, on remarque que les mouvements sur les dépenses sont accompagnés de mouvements similaires sur les revenus, ce qui voudrait dire que les dépenses nettes – celles qui reviennent à la charge du DIP – évoluent de façon beaucoup plus modérée, voire nulle. Et c'est bien ces évolutions plus fines que l'on voudrait observer. En effet, elles ont du sens du point de vue de la gestion des ressources car elles montrent une relation entre charges et activités.

Entre 2003 et 2004, les charges brutes augmentent de 45.8 millions F (+ 2.1%) et les revenus de 42.4 millions F (+ 7.8%), mais les dépenses nettes progressent de 3.4 millions F, soit + 0.2%. Si l'on veut mesurer, à partir de la comptabilité officielle, **l'évolution des dépenses** à proprement parler, on doit effacer les variations dues aux changements d'organisation administrative et de mode d'inscription comptable<sup>3</sup>. Cela est d'autant plus nécessaire si l'on veut analyser les dépenses par type et par nature. Les seules dépenses nettes (le total des charges moins le total des revenus) ne permettent pas une telle décomposition, puisque l'on a une information globale et qu'il n'existe pas de lien entre les groupes de revenus et les groupes de charges (à l'exception des *subventions* à

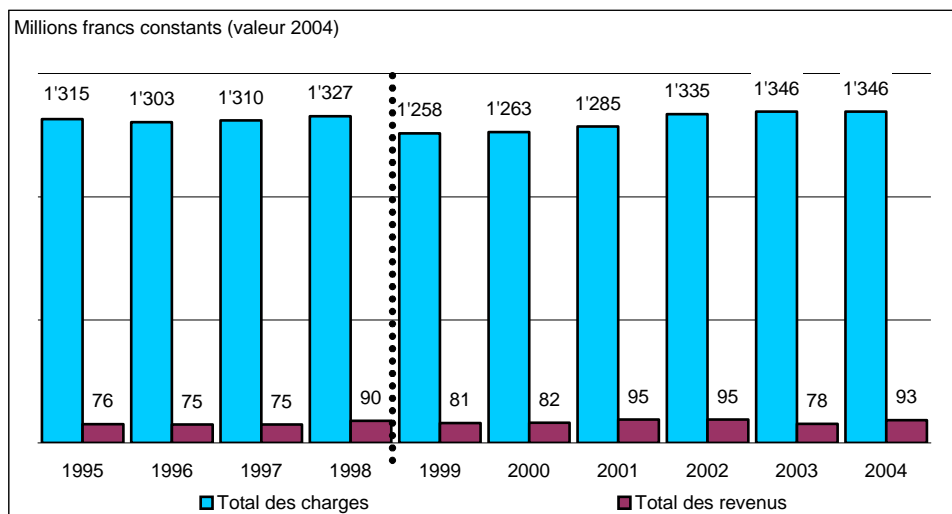
<sup>3</sup> On trouvera le détail des recompositions dans les éditions antérieures. Pour rappel, il s'agit du passage de l'Université au système de « l'enveloppe budgétaire » en 1996, de l'arrivée au sein du DIP du Centre horticole de Lullier en 1998, de l'inscription dans les « subventions redistribuées », dès 2002, de mouvements financiers liés à des prestations vers l'extérieur, ainsi que du changement de nature des intérêts d'investissement, aussi en 2002.

*redistribuer*, que l'on retrouve dans les *subventions redistribuées*). Cette recombinaison des données comptables sur des bases statistiques cohérentes permet de suivre des entités organisationnelles **constantes dans le temps, selon des critères de dépenses inchangés** (les institutions quel que soit le rattachement administratif, la nature quelle que soit la règle d'attribution).

Les corrections et consolidations effectuées, une première série temporelle est obtenue, traduite en francs constants<sup>4</sup>, que l'on voit dans le **GRAPHIQUE 2** ci-dessous. Dans ce graphique, on a écarté les dépenses des HES et de l'Université, de façon à se concentrer d'abord sur le « petit DIP »<sup>5</sup>. On observe d'emblée une diminution des dépenses et des revenus entre 1998 et 1999 qui est à mettre en relation avec la création des HES à partir d'écoles et de filières existantes et auparavant rattachées au postobligatoire. C'est ce que l'on a appelé plus haut les « limites de la recombinaison ».

### Stabilisation des dépenses totales en 2004

Dès 1999, les **dépenses totales** du « petit DIP » (DIP sans Université ni HES) progressent pour culminer en 2003 à hauteur de 1'346 millions de francs (valeur 2004). En 2004, ce montant reste stationnaire en valeur constante, mais avec une augmentation importante des revenus, qui passent de 78 à 93 millions de francs, soit plus de + 18%, en une année. Cette augmentation concerne principalement les *recettes diverses* pour 3 Mio F, les *dédommagements de collectivités publiques* et les *subventions acquises* chacune pour 1 Mio F, ainsi qu'une subvention de 9 Mio F, à redistribuer à l'IUHEI (cf. page 14).



© Source : SRED

### GRAPHIQUE 2

**Charges et revenus DIP, avec le Centre de Lullier, sans Université ni HES, en millions de francs constants (valeur 2004), 1995-2004**

Dans une lecture des dépenses en termes de **charge totale nette** du DIP (charges moins revenus), celles-ci passent de 1'267 millions F constants en 2003 à 1'253 millions F en 2004, soit une diminution équivalente à plus de 14 millions F (constants, valeur 2004) ou - 1.1% en une année. Avec la stabilité des charges, cette diminution est à mettre entièrement au compte de l'augmentation des revenus.

<sup>4</sup> Les données 2004 sont identiques en francs courants et en francs constants. Pour produire des dépenses « selon des critères inchangés », il faut les exprimer en francs constants pour « effacer » les effets de la dépréciation de l'argent.

<sup>5</sup> Référence au « petit Etat » qui n'inclut pas les institutions ou régies subventionnées.

La présentation des dépenses « sans l'Université ni les HES » permet en outre de dépasser l'opposition entre dépenses nettes et dépenses totales. En effet, pour examiner les dépenses du DIP dans le détail des catégories de dépenses – comment sont consommées les ressources – il faut traiter l'ensemble des dépenses (dépenses brutes), alors que ce qui importe, dans le cas des institutions avec autonomie de gestion, c'est la charge qui revient en fin de compte au DIP, en tant que financeur (dépenses nettes).

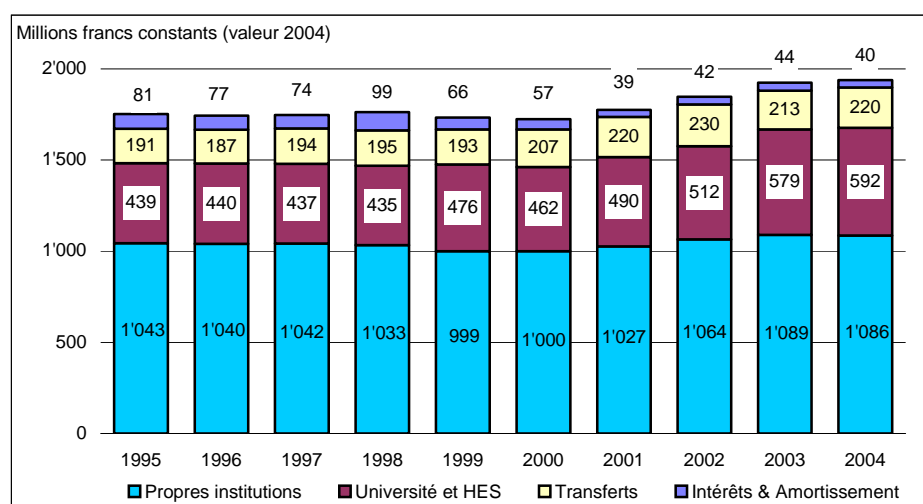
L'étape suivante consiste à réintroduire les dépenses de **l'Université et des HES**, de manière à avoir un panorama plus complet des dépenses globales d'enseignement. Au vu de la nature particulière de ces financements (co-financement avec d'autres financeurs, par subvention forfaitaire totale ou par étudiant-e) accompagnés de processus de contrôle externes (accords inter-cantonaux, programmes pluriannuels, contrats de prestation), ce groupe d'institutions est présenté séparément, sous forme de dépenses brutes et sous forme de dépenses nettes (**GRAPHIQUES 3 et 4**).

Cette présentation permet de visualiser le processus de passage de certaines parties de filières de l'enseignement postobligatoire vers les HES. La diminution des dépenses pour les *propres institutions* entre 1998 et 1999 – la part qui est due aux HES équivaut à 31 millions F (valeur 2004) en 1999, subventions et frais de bâtiments inclus – correspond effectivement à une augmentation des dépenses dans le groupe *Université et HES* (transfert d'un groupe à l'autre). Pourtant, l'ensemble de ces deux groupes de dépenses augmente entre 1998 et 1999, notamment parce que les HES, en plus de reprendre à leur compte les dépenses qui revenaient à l'enseignement postobligatoire, ont développé leurs propres activités.

La diminution visible sur le total des dépenses entre 1998 et 1999 est aussi une diminution sur les revenus, car les HES reçoivent un financement provenant de la HES-SO. Ce financement, apparaissant auparavant dans les revenus du DIP, est inscrit directement dans la comptabilité des HES et se monte à 14 millions F en 1999 (valeur 2004).

### GRAPHIQUE 3

**Charges d'investissement, de transferts<sup>6</sup>, dépenses de l'Université et les HES<sup>7</sup>, dépenses pour les propres institutions DIP, en millions de francs constants (valeur 2004), 1995-2004**



© Source : SRED

Ce processus se répète en 2002, mais à une échelle moindre, avec le passage de l'ESBA vers les HES – environ 6 millions F de dépenses. Aujourd'hui, les HES se sont étoffées et regroupent de nouvelles formations, issues notamment d'institutions subventionnées – IES, Bon Secours – d'où

<sup>6</sup> Subventions et dédommagements, sans les dépenses pour l'Université et les HES.

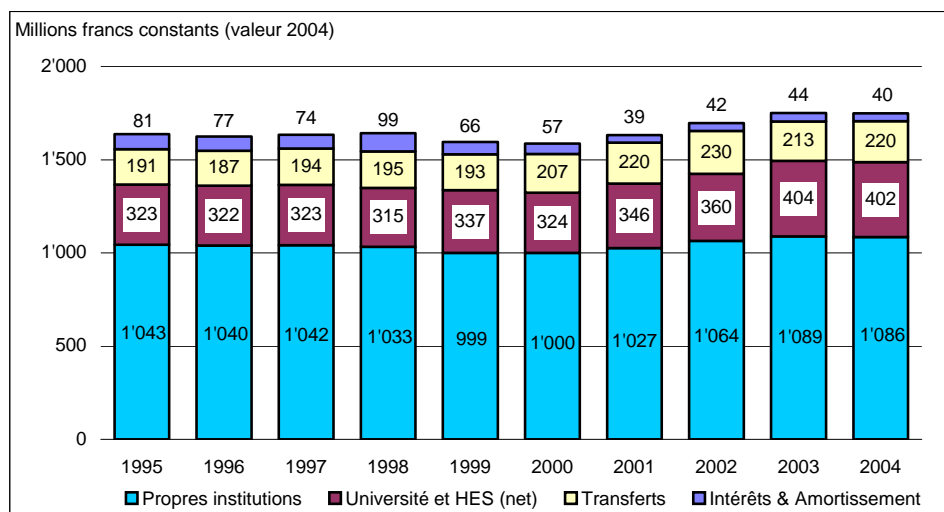
<sup>7</sup> Dépenses consolidées à partir des comptes des HES et de l'Université (à l'exception des fonds de recherche).

une diminution des transferts en 2003. L'ensemble des HES genevoises ne peut ainsi plus être comparé avec le groupe *HES* initial. Dans le **GRAPHIQUE 3**, on observe que le total des dépenses pour les *propres institutions* diminue en 2004 (passe de 1'089 à 1'086 millions F) ainsi que les dépenses liées à l'investissement – *intérêts et amortissement* – qui passent de 44 à 40 millions F. Inversement, les dépenses pour les *transferts* augmentent de l'ordre de 7 millions F sur la même période, de même que les dépenses pour *l'Université et les HES* (Université sans les fonds pour la recherche).

Finalement, les filières qui faisaient partie de l'IES et du Bon Secours ramènent dans les comptes des HES des montants auparavant inscrits dans les *transferts* sous forme de subventions, d'où une diminution de ce groupe en 2003. Dès lors, l'évolution des HES dépend de facteurs externes, par exemple l'afflux d'étudiant-e-s provenant d'autres cantons.

### Plus de transferts et moins de dépenses directes

Parallèlement aux dépenses brutes, il est intéressant d'observer aussi l'évolution du financement assuré par le DIP pour les écoles intégrées administrativement et pour les écoles avec autonomie de gestion. C'est ce que l'on peut voir dans le **GRAPHIQUE 4**. Dans ce graphique, il s'agit des dépenses *nettes* pour l'Université et les HES, telles qu'elles apparaissent dans le compte du DIP (charges moins revenus pour les subventions et pour les charges directes). Ce calcul ne garde que la charge nette qui revient *in fine* au DIP. Cette nouvelle perspective montre une évolution des dépenses pour *l'Université et les HES* contraire à celle que l'on voit dans le graphique précédent. Cela signifie que le DIP assure un financement quasi constant et que le développement de ces écoles de niveau tertiaire se fait avec des financements externes au DIP.



© Source : SRED

### GRAPHIQUE 4

**Charges d'investissement, de transferts, charges nettes<sup>8</sup> de l'Université et les HES, dépenses pour les propres institutions DIP, en millions de francs constants (valeur 2004), 1995-2004**

Les autres groupes de dépenses sont identiques au **GRAPHIQUE 3** : on voit donc que les seules dépenses qui augmentent sont celles que l'on trouve dans les *transferts*, constitués des *subventions accordées* ou *redistribuées* (à l'exception des HES et de l'Université, mais y compris les instituts universitaires) ainsi que des *dédommagements à des collectivités publiques*, qui concernent des élèves scolarisés à l'extérieur du canton. Toutefois, cette évolution est à relativiser car le groupe

<sup>8</sup> Différence entre les *dépenses brutes* et les *revenus bruts*, dans les parties consacrées à l'Université et aux HES au sein des comptes du DIP (la partie HES étant elle-même un sous-compte de l'enseignement postobligatoire).

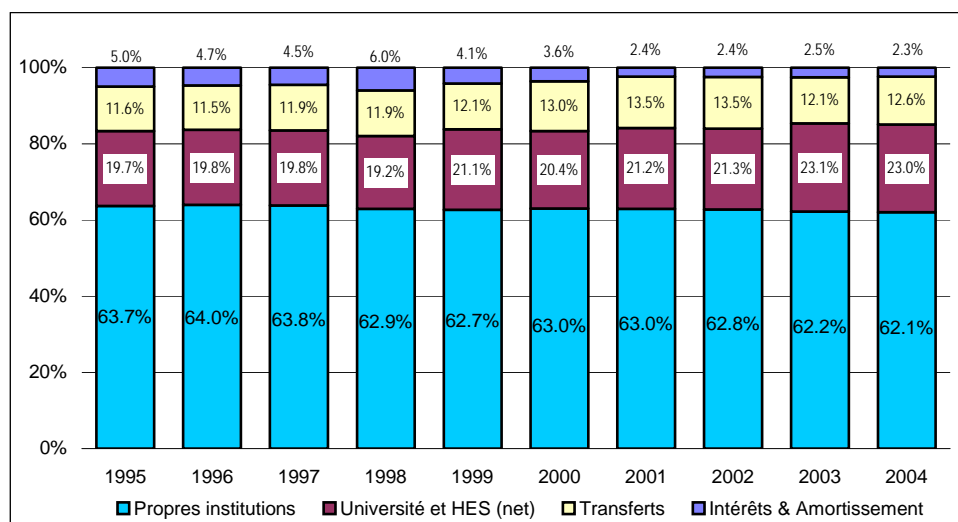
des *transferts* est grevé en 2004 par une subvention à redistribuer à destination de l'IUHEI<sup>9</sup>, pour un montant de 9 millions F, subvention qui n'apparaît pas une année auparavant dans la comptabilité du DIP. Cette somme est en « transit » et ne charge pas les dépenses nettes du département.

Ces mêmes données financières exprimées en pour-cent donnent le **GRAPHIQUE 5** ci-dessous. Dans ce graphique, il est intéressant de voir que les dépenses allant aux *propres institutions* – donc qui dépendent directement de la gestion administrative du département – n'ont jamais été aussi basses relativement aux autres dépenses depuis dix ans, avec 62.1% du total. On remarque aussi que la part relative attribuée aux *HES et à l'Université*, bien qu'en légère diminution la dernière année, est en hausse presque continue sur l'ensemble de la période.

Un autre élément à retenir est l'irrégularité des dépenses liées à l'investissement, avec des écarts très importants d'une année à l'autre. Ce point est à relever d'abord parce que la gestion de l'investissement ne revient pas au DIP, qui subit ces à-coups sans pouvoir intervenir, ensuite parce que l'investissement est annualisé au travers des *intérêts et amortissements* justement pour limiter les écarts importants de l'investissement. Cette question des investissements est reprise à la fin de cette première partie.

## GRAPHIQUE 5

**Charges d'investissement, de transferts, charges nettes de l'Université et des HES, dépenses pour les propres institutions DIP, en pour-cent, 1995-2004**



© Source : SRED

La structure des dépenses selon la classification retenue (avec les dépenses nettes pour l'Université et les HES) est relativement stable entre 2003 et 2004, en particulier si l'on tient compte de la remarque sur la subvention de l'IUHEI, qui mène à diminuer quelque peu la part des *transferts*.

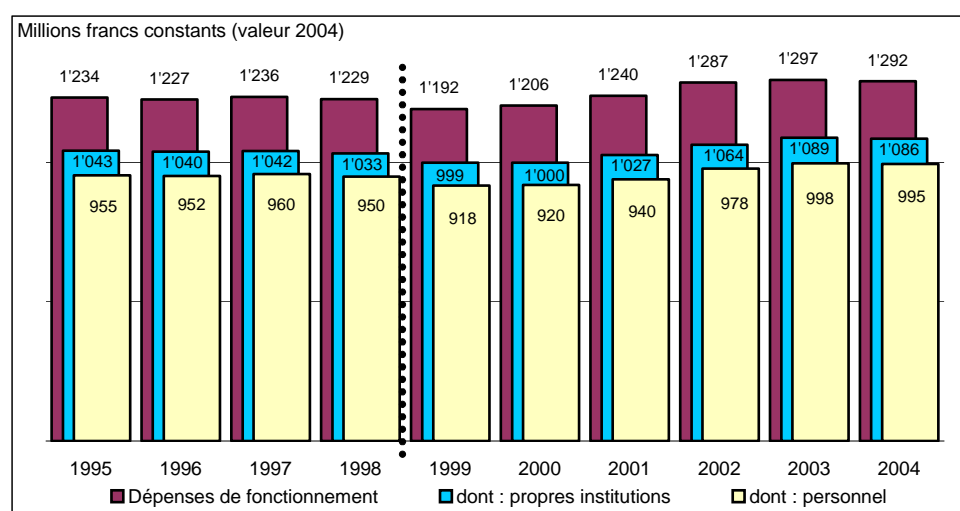
## Baisse des dépenses de fonctionnement pour les institutions du DIP

Un aspect important qui apparaît dans les deux derniers graphiques est la diminution entre 2003 et 2004 des *dépenses pour les propres institutions* (en valeur absolue et en proportion), ce qui signifie que l'investissement en valeur réelle est en baisse, mais aussi l'effort relatif envers ces institutions qui dépendent directement du Département de l'instruction publique. Les *dépenses*

<sup>9</sup> Institut universitaire de hautes études internationales.

pour les propres institutions sont composées des dépenses de personnel, les biens & services et les frais de bâtiments contenus dans les statistiques consolidées du DIP (cf. plus haut les opérations effectuées).

Ce constat est visible aussi dans le **GRAPHIQUE 6**, qui présente les dépenses de fonctionnement (qui incluent une partie des transferts, c'est-à-dire les dédommagements et les subventions accordées) en plus des dépenses aux propres institutions, ainsi que les dépenses pour le personnel, qui est un sous-total des catégories précédentes. Les dépenses présentées dans ce graphique (propres institutions et dépenses de personnel) correspondent aux écoles publiques – écoles infantine, primaire et secondaire, ainsi que certaines formations professionnelles de niveau tertiaire<sup>10</sup> – qui sont gérées directement par le DIP, de même que les services scolaires d'accompagnement<sup>11</sup>.



**GRAPHIQUE 6**

**Dépenses de fonctionnement, pour les propres institutions et pour le personnel, (sans Université ni HES), en millions de francs constants (valeur 2004), 1995-2004**

© Source : SRED

Les trois catégories de dépenses sont en diminution, de 5.2 millions F sur les dépenses de fonctionnement et de plus de 3 millions F sur les deux sous-catégories (3.5 sur les propres institutions et 3.2 sur le personnel), ce qui indique que la diminution sur les propres institutions est essentiellement due à la baisse sur le groupe des dépenses de personnel. Ces évolutions représentent – 0.4% sur les dépenses de fonctionnement et – 0.3% sur les deux sous-catégories.

On précisera que la subvention à redistribuer à l'IUHEI n'est pas incluse dans le total des dépenses de fonctionnement, ce qui entraîne une évolution négative de ce groupe de dépenses qui, autrement, serait en légère augmentation. L'exclusion de cette dépense se justifie dans la mesure où elle ne représente pas une dépense décidée, ni assumée, par le DIP, mais seulement un montant en transit dans sa comptabilité. Dans d'autres circonstances, ce type de financement va directement à l'institution concernée.

Le total des dépenses de personnel est un regroupement des traitements des enseignant-e-s, du personnel non-enseignant (personnel administratif, technique, social, médical, scientifique, juridique, etc.), des assurances ou charges sociales et des autres traitements complémentaires (personnel surnuméraire et prestations diverses).

<sup>10</sup> Au sein du CEFOPS et du CEPTA.

<sup>11</sup> OFPC, OJ et services centraux.

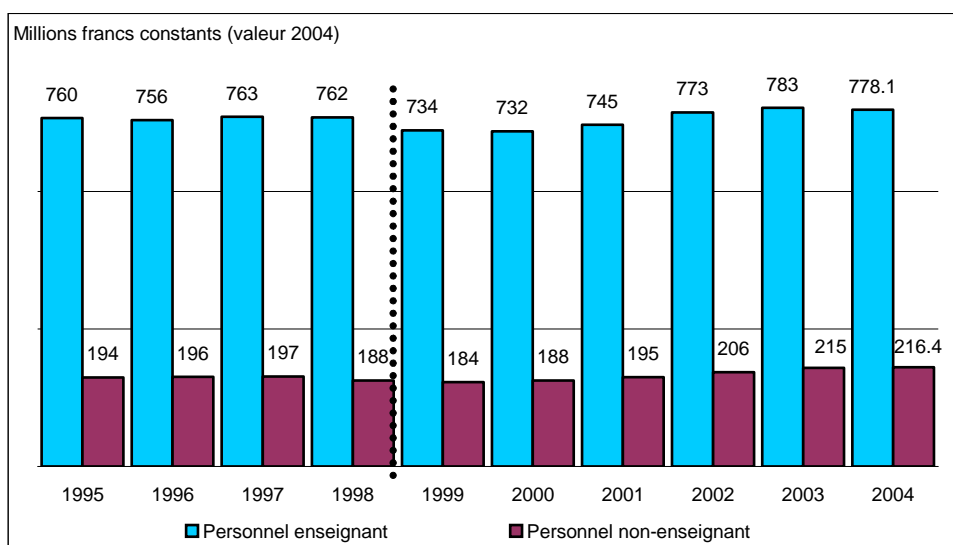
C'est le même groupe de dépenses qui est présenté dans le **GRAPHIQUE 7** ci-dessous, sous forme décomposée entre personnel enseignant et personnel non-enseignant. Chacun de ces deux groupes inclut une part proportionnelle des assurances et charges sociales et des dépenses complémentaires de personnel (on trouvera en annexe l'ensemble des données de base<sup>12</sup>).

La distinction des dépenses selon le type de personnel – enseignant ou non-enseignant – reflète une classification administrative. La gestion des emplois des enseignant-e-s par des services spécialisés prend en compte l'organisation scolaire (année scolaire, horaires, plans d'études...) selon des règlements particuliers à ce groupe de personnel.

Cette division se justifie donc, mais des grandes différences existent aussi au sein de chaque groupe, puisque parmi les *enseignant-e-s* on a des titulaires qui ont un enseignement bien défini tout au long de l'année scolaire, des remplaçants qui interviennent de façon subsidiaire, des formateurs d'enseignant-e-s, des décharges (par exemple pour la coordination des enseignements de la même branche). A l'intérieur du regroupement des personnels *non-enseignants*, la diversité est plus grande encore avec des infirmières, médecins, assistants sociaux, psychothérapeutes, éducateurs encadrant des groupes d'élèves devant bénéficier de mesures spécialisées, techniciens, spécialistes audio-visuel, informaticiens, scientifiques, psychologues, juristes, différentes fonctions éducatives (cadres scolaires, inspecteurs...), du personnel administratif au sens strict (secrétaires, comptables, bibliothécaires, archivistes...), etc.

## GRAPHIQUE 7

**Dépenses pour le personnel selon le type, (sans Université ni HES), en millions de francs constants (valeur 2004), 1995-2004**



© Source : SRED

Cette grande diversité au sein de chaque groupe de personnel concerne autant les lieux de travail que l'organisation des temps de travail. Mais la division du travail entre groupes de personnels et entre fonctions administratives ne rend pas compte de la complexité des tâches et de l'organisation au sein d'équipes multidisciplinaires et au sein des écoles où les résultats ne peuvent être assurés que par la solidarité des intervenants.

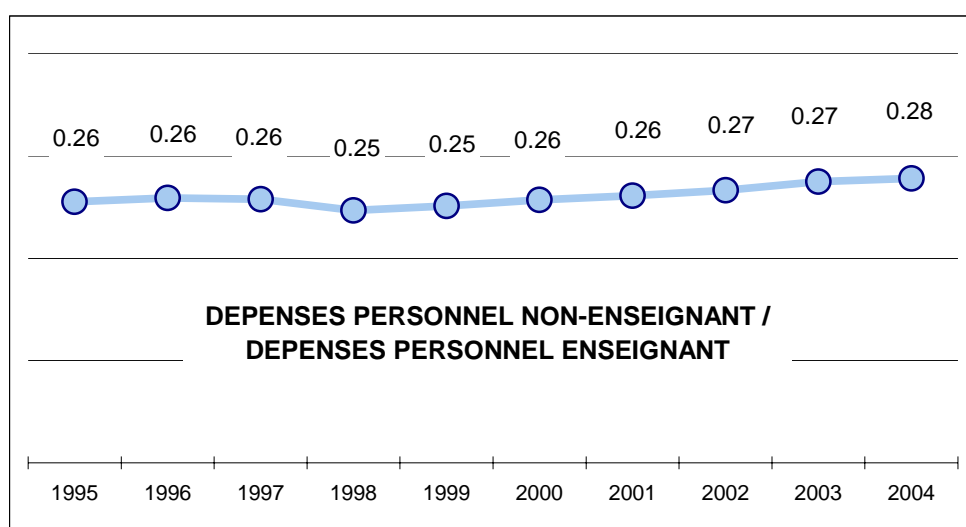
La description des emplois selon une conception tayloriste de l'organisation ne convient ainsi pas au domaine de l'éducation, dans la mesure déjà où le travail en équipe définit des activités et des responsabilités qui influencent la teneur du métier d'enseignant lui-même.

<sup>12</sup> Le tableau 2, en annexe, regroupe les données pour le DIP sans Université ni HES.



La définition des activités comme étant « de front » ou « de support », à partir des fonctions administratives est donc assez théorique, de par l'interdépendance des différents emplois. De ce fait, dans une perspective de compréhension et d'amélioration du fonctionnement, il convient d'analyser les composantes du travail dans les écoles en partant de l'ensemble du dispositif pédagogique et en tenant compte des interactions du travail en équipe.

La lecture du **GRAPHIQUE 7** fait apparaître une baisse des dépenses pour le personnel enseignant de l'ordre de 4.6 millions F entre 2003 et 2004, ce qui correspond à - 0.6% sur une année, tandis que les dépenses pour le personnel non-enseignant augmentent de 1.4 millions de F, soit + 0.6%. Ces mouvements, limités, reflètent notamment les effets des renouvellements de postes (*turnover*) ainsi que les mesures générales concernant les traitements. Ces évolutions divergentes se traduisent par une modification du *rapport* entre dépenses pour les deux types de personnel (**GRAPHIQUE 8**).



**GRAPHIQUE 8**  
**Rapport entre dépenses pour le personnel non-enseignant et dépenses pour le personnel enseignant, (sans Université ni HES), 1995-2004**

© Source : SRED

La courbe du **GRAPHIQUE 8** signifie que, pour 2004, quand 100 francs sont dépensés pour les enseignant-e-s, 28 francs sont dépensés pour le personnel administratif et technique. Il faut donc considérer ce résultat comme un indicateur *financier*, qu'il faut compléter par des données de ressources humaines pour comprendre le sens de l'évolution.

### Les effectifs du personnel évoluent de façon modérée en 2004

La suite de l'analyse concerne les emplois, car l'évolution des dépenses de personnel est le résultat de différents facteurs, les personnes occupées et les emplois étant une partie seulement de ceux-ci. Le nombre de personnes employées étant en relation avec le taux d'occupation moyen par poste, il est préférable, du point de vue de l'analyse des ressources, de traiter l'évolution des postes en équivalents plein-temps (EPT). Les données sur l'occupation moyenne des emplois (le taux d'activité moyen des personnes employées) sont produites en annexe dans le **TABLEAU 16**.

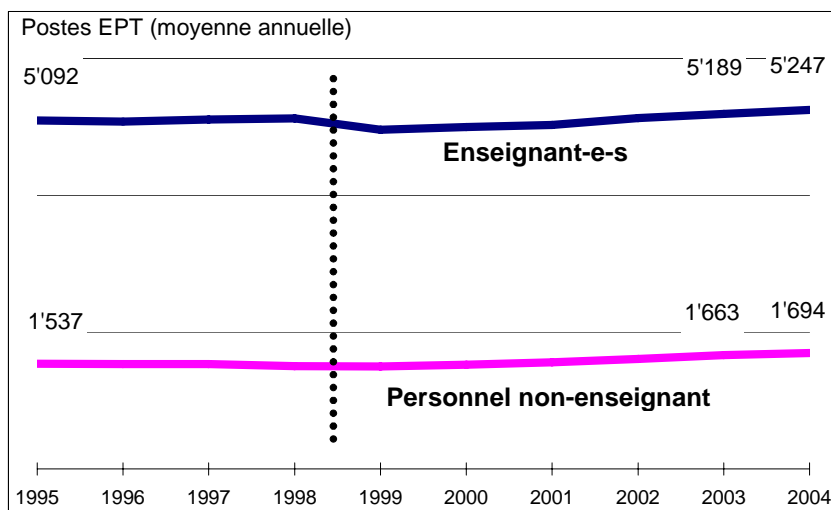
Deux mesures des postes EPT sont disponibles, les postes en moyenne sur l'année et les postes en situation de fin d'année ; la moyenne sur l'année (civile) donne une charge sous forme de postes, plus proche des dépenses annuelles dans les comptes d'Etat présentées plus haut, les postes en

situation de fin d'année représentent une photographie de la situation et permettent de faire le lien avec les données administratives ou sociodémographiques sur le personnel.

L'évolution des postes occupés en moyenne sur l'année civile<sup>13</sup> est visible dans le **GRAPHIQUE 9** ci-dessous. Le décrochement observable en 1999 est dû, comme dans le graphique des dépenses, à la création des HES qui a entraîné le déplacement de certaines activités – et donc de personnel – vers ces institutions. Entre 2003 et 2004, les effectifs annuels moyens en postes augmentent pour les enseignant-e-s de 58.0 EPT pour l'ensemble des institutions du DIP, ce qui représente +1.1%. Pour le personnel administratif et technique, cette augmentation est de 30.3 EPT, soit +1.8%.

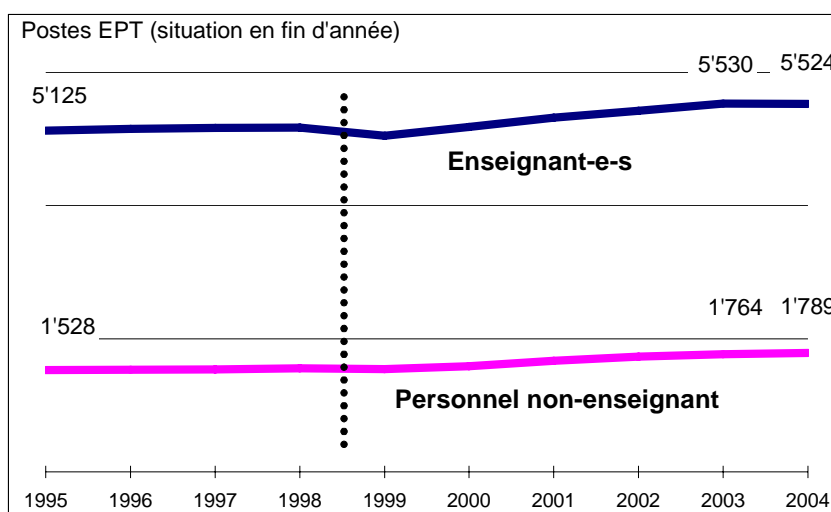
### GRAPHIQUE 9

**Postes occupés au DIP selon le type de personnel (sans Université ni HES) en EPT (moyennes annuelles), 1995-2004**



### GRAPHIQUE 10

**Postes occupés au DIP selon le type de personnel (sans Université ni HES) en EPT (situation en fin d'année), 1995-2004**



© Source : SRED

Entre le 31 décembre 2003 et le 31 décembre 2004, le nombre de postes d'enseignant-e-s (situation en fin d'année) diminue de 6.2 EPT, soit -0.1% en un an (**GRAPHIQUE 10**). Sur la même période, l'effectif du personnel non-enseignant augmente de 25.1 postes EPT, ce qui représente + 1.4%. La divergence des évolutions entre le groupe des enseignant-e-s et celui des non-enseignant-e-s, observée dans les dépenses, se confirme sur les postes EPT en fin d'année.

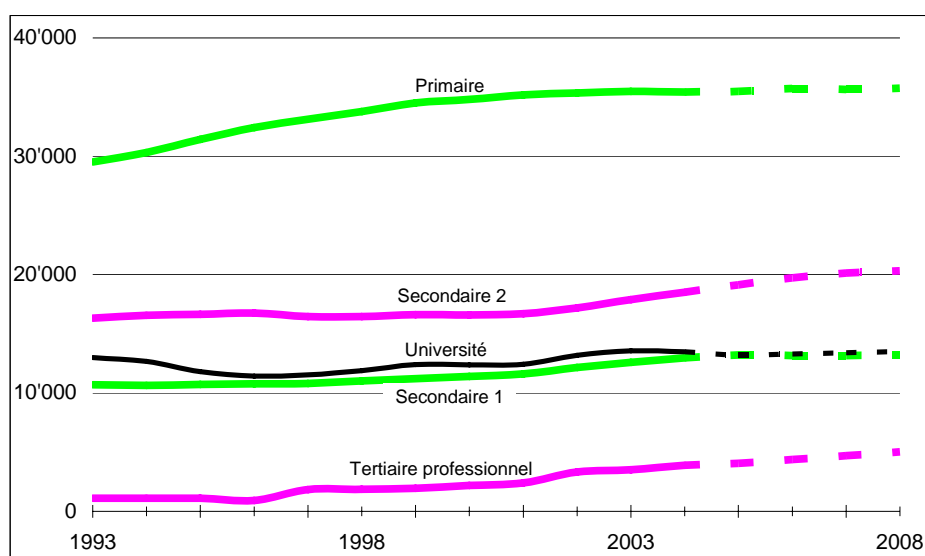
La différence entre moyenne annuelle et effectif en fin d'année, visible surtout sur le personnel enseignant, est due avant tout à des variations des effectifs du personnel au cours de l'année civile,

<sup>13</sup> Les données détaillées par unité budgétaire se trouvent dans le tableau 11 en annexe.

en particulier lors de la rentrée scolaire de septembre, dans la mesure où les effectifs des élèves évoluent surtout à ce moment-là de l'année. C'est aussi pour cela qu'il est difficile de prévoir avec précision les besoins de la rentrée au moment de l'établissement des budgets à la fin de l'année précédente. L'élaboration du budget est ainsi effectuée sur la base de prévisions d'effectifs d'élèves à l'horizon de 18 mois, et des mécanismes d'ajustement sont nécessaires lors de l'attribution précise des postes en septembre.

### Les effectifs d'élèves progressent encore

Les ajustements effectués en septembre sur les postes d'enseignant-e-s, rendus nécessaires par des mouvements inattendus sur les effectifs d'élèves – spécialement sur les écoles et filières en dehors de l'école obligatoire – se situent sur des tendances générales qui sont présentées ci-dessous.



**GRAPHIQUE 11**

**Effectifs d'élèves, étudiant-e-s de l'enseignement public à Genève 1993-2004 et prévisions d'effectifs<sup>14</sup> pour la période 2005-2008**

© Source : SRED

Si les évolutions globales ne montrent pas de changements marqués, car elles concernent des effectifs importants, on observe des phénomènes un peu différents à un niveau plus fin. Au primaire, le tassement entre 2003 et 2004 (-0.1%) résulte d'une diminution des effectifs dans les classes spécialisées et au niveau de l'enseignement primaire, tandis que le nombre d'élèves augmente au niveau infantin, ce qui explique que la courbe reste stable sur les années suivantes et progresse même de près de 1% en quatre ans.

Le Cycle d'orientation (secondaire 1) voit ses effectifs augmenter de +3.0% la dernière année pour arriver à près de 13'000 élèves en 2004. Ensuite, la progression est plus limitée, car le ralentissement qui touche le primaire gagne progressivement le Cycle d'orientation.

La hausse des effectifs d'élèves est nettement plus accentuée au secondaire postobligatoire, avec +3.5% en 2004, mais surtout avec des prévisions de croissance continue sur les quatre prochaines années avec encore pratiquement +2.5% par année.

L'enseignement tertiaire montre aussi des évolutions contrastées, avec une diminution de -0.5% en 2004 pour l'Université, sans les instituts universitaires, mais, en revanche, une augmentation de

<sup>14</sup> Pour l'Université et le tertiaire professionnel, il s'agit de simples projections linéaires, tandis que pour les autres niveaux scolaires, les résultats proviennent de modèles prévisionnels complexes.

plus de + 10% dans le domaine des écoles professionnelles supérieures, augmentation qu'il faut attribuer aux HES, notamment parce qu'elles accueillent des filières dans la santé et le social.

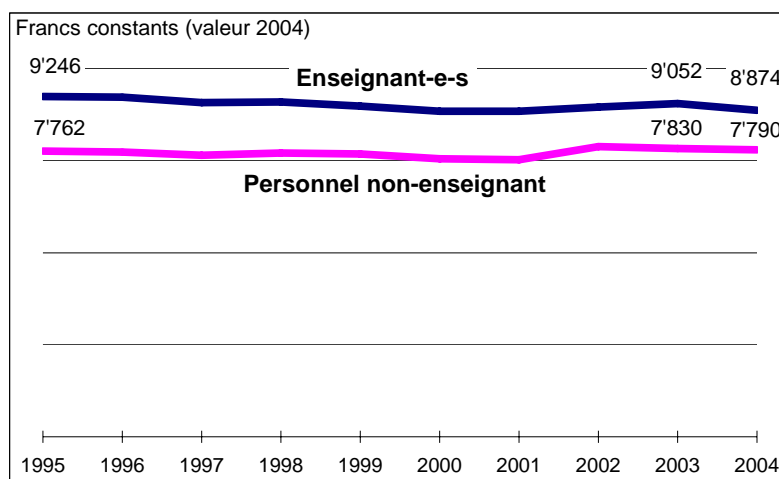
Entre 2003 et 2004, l'effectif des élèves et étudiant-e-s de l'enseignement public, tous niveaux de formation confondus, augmentait de + 1.5%. Cette évolution devrait continuer sur les quatre ans à venir, avec une augmentation totale de 4.1% pour la période entre 2005 et 2008, soit + 1.0% par an en moyenne.

### Le traitement brut moyen<sup>15</sup> diminue en 2004, pour les deux groupes de personnel

Après une stabilisation des traitements bruts moyens globalement en 2003, les moyennes 2004 connaissent une diminution pour les deux types de personnel (enseignant et non-enseignant). Cette évolution est visible dans le **GRAPHIQUE 12** pour la période 1995-2004. On y voit une baisse de F 178 en moyenne (en valeur constante) pour les enseignant-e-s, soit - 2.0%, et une baisse de F 40 pour le personnel non-enseignant, c'est-à-dire - 0.5%. Pour ce dernier groupe, la diminution était déjà amorcée une année auparavant, puisque la moyenne perdait F 54 entre 2002 et 2003 (- 0.7%).

#### GRAPHIQUE 12

**Traitement mensuel brut moyen du personnel du DIP par type de personnel (sans Université ni HES) en francs constants (valeur 2004) (situation en fin d'année), 1995-2004**



© Source : SRED

Cette diminution n'est pas une diminution sur les traitements nominaux individuels, mais sur les moyennes globales exprimées en valeur constante. L'évolution du traitement moyen résulte d'un ensemble de facteurs, notamment la rotation du personnel<sup>16</sup> et la répartition des emplois dans les différentes classes de traitement. La compensation du coût de la vie, quand elle n'est pas accordée complètement, entraîne une diminution en termes réels (exprimé en francs constants).

Le blocage des mécanismes salariaux (annuités déterminant la progression au sein de la classe de traitement et prime d'ancienneté<sup>17</sup>) a aussi une influence sur le traitement moyen, dans la mesure où simultanément le montant global des annuités et des primes diminue avec le départ des retraités ayant un nombre élevé d'annuités, remplacés par des débutants ayant peu ou pas d'annuités. Ces différents facteurs sont fortement intriqués, provoquant des effets complexes.

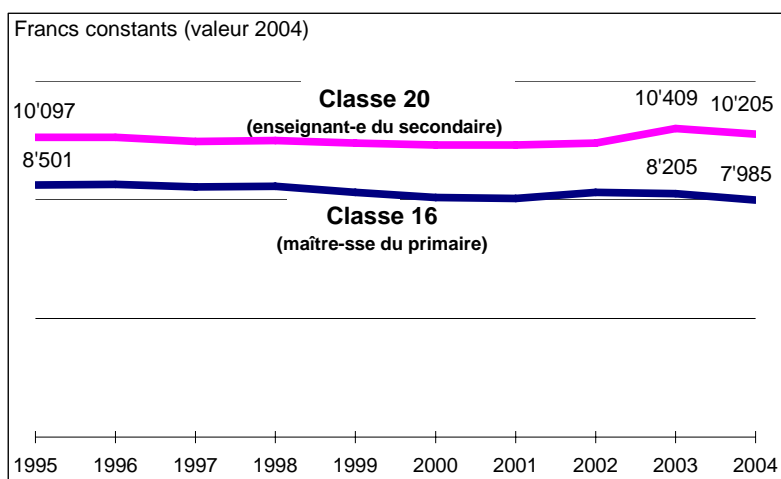
<sup>15</sup> Cet indicateur correspond à la somme des montants versés pour les traitements (sans la part employeur aux assurances sociales) divisé par le total des postes EPT.

<sup>16</sup> La rotation du personnel – *turnover* – affecte différemment la moyenne des traitements selon qu'elle touche des employés en début ou en fin de carrière.

<sup>17</sup> Les mécanismes salariaux, liés à l'ancienneté ou au coût de la vie, sont présentés en annexe.

Comme il a été vu l'année passée, l'effet de rattrapage visible en 2002 – et encore un peu en 2003 pour le personnel enseignant – est stoppé. Pour les enseignant-e-s, le traitement mensuel brut moyen (en valeur constante) est pratiquement revenu au niveau atteint en 2000-2001, tandis que pour le personnel non-enseignant, ce traitement moyen reste au-dessus de la moyenne de la décennie, malgré deux ans de diminution.

Plus dans le détail, les traitements mensuels moyens pour les deux principales classes de traitement sont présentés dans le **GRAPHIQUE 13** ci-dessous. La classe 16 regroupe les maîtres de l'enseignement primaire – titulaires, généralistes non titulaire (GNT) ou enseignant-e-s spécialisés – et c'est pourquoi on y trouve un grand nombre de postes<sup>18</sup>. La classe 20, elle, recouvre largement le corps enseignant du secondaire – Cycle d'orientation et postobligatoire. Ces deux classes de traitement connaissent une évolution négative en 2004. Exprimé en valeur constante (francs 2004) le traitement mensuel moyen de la classe 20 diminue de F 204, soit – 2.0%. La baisse sur le traitement moyen de la classe 16 est un peu plus important, avec F 220 de moins en 2004, ce qui représente une diminution de – 2.7% en un an. Pour ce groupe, la baisse était déjà amorcée en 2003, ce qui amène la moyenne au niveau le plus bas de la période 1995-2004.



© Source : SRED

**GRAPHIQUE 13**  
**Traitement mensuel brut moyen**  
**des enseignant-e-s du DIP**  
**(sans Université ni HES)**  
**en francs constants (valeur 2004),**  
**pour les principales classes de traitement**  
**(situation en fin d'année),**  
**1995-2004**

Le remplacement régulier des retraités, ayant un nombre élevé d'annuités, par des débutants, ayant peu ou pas d'annuités, maintient une répartition constante des emplois dans les groupes d'annuités, malgré les mécanismes salariaux accordant chaque année une annuité supplémentaire aux personnes qui restent occupées. Le même effet est obtenu sur la prime d'ancienneté, puisque les personnes sortantes – avec une importante ancienneté – sont remplacées par des débutants sans ancienneté. Il importe donc, dans cette perspective, de considérer le traitement moyen sur l'ensemble de la carrière, ou, à court terme, de suivre l'évolution du coût moyen d'un poste dans une classe de traitement donnée.

<sup>18</sup> Le tableau 8, en annexe, expose les mêmes données mais avec l'Université et les HES.

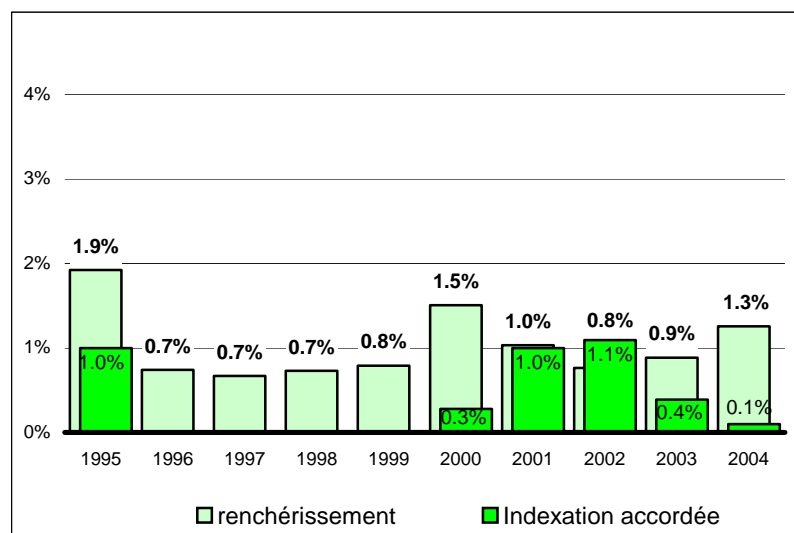
L'ensemble des données de statistique financière est présenté en valeur constante, c'est-à-dire que tous les montants sont ramenés à une unité de mesure invariable dans le temps. L'option prise est celle des francs constants selon la valeur la plus récente, de façon à ramener les grandeurs sur une échelle de lecture la plus proche possible de celle d'aujourd'hui. Cela implique de recalculer chaque année les valeurs antérieures, ce qui limite l'usage de documents anciens.

L'autre raison de cette correction est que les mécanismes de rattrapage du renchérissement influent sur la valeur réelle des coûts, qui est utilisée dans les comparaisons en termes économiques. Cela signifie que l'évolution de la valeur du coût de la vie – approchée par l'indice des prix à la consommation – détermine pour une part l'action de l'Etat-employeur. Cette évolution est présentée dans le **GRAPHIQUE 14** ainsi que l'indexation accordée annuellement.

#### GRAPHIQUE 14

**Rattrapage de renchérissement du coût de la vie dans la rémunération du personnel : variation de l'indice genevois des prix à la consommation (moyenne annuelle), et indexation accordée, 1995-2004**

L'indexation qui apparaît pour une année donnée est accordée sur la base du renchérissement calculé sur la période précédente. Pour les détails des mécanismes salariaux voir en annexe.



© Source : OCSTAT et SRED

De la sorte, l'indice genevois des prix à la consommation est un *indicateur* de la diminution, en valeur réelle, des grandeurs monétaires. Le montant de l'indexation accordée ne concerne, lui, que les traitements du personnel. Ces deux taux sont cumulés dans l'année mais en général le rattrapage concerne des opérations ponctuelles – quand elles ont lieu – en début ou au milieu de l'année, tandis que le renchérissement est un processus continu.

L'observation des données montre un décalage entre renchérissement et indexation accordée ; par exemple, on voit que pour l'année 2000 la valeur de 1.5% du renchérissement fonde le rattrapage de 1.0% accordé en 2001 et ainsi de suite. Le constat général est évidemment le déficit global entre les deux grandeurs.

Pour l'année 2004, avec le report du vote sur le budget de l'Etat (12<sup>e</sup> provisionnels), la compensation du renchérissement n'a pas été accordée en janvier, mais en juillet seulement, à hauteur de 0.1%, avec une compensation rétroactive pour les premiers mois. Le taux de 0.1% correspond donc bien à l'indexation accordée en moyenne sur l'année.

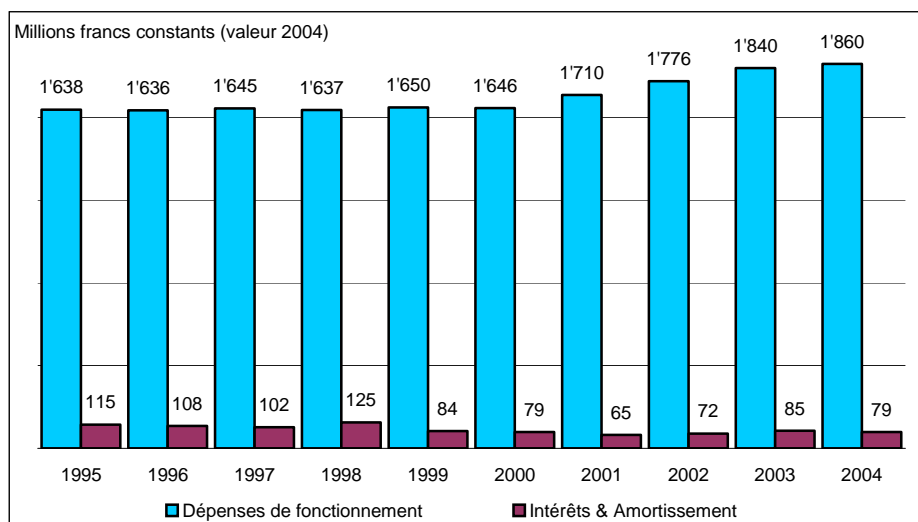


## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU DIP

Dans l'analyse des dépenses par type, il est apparu que celles qui sont liées à l'investissement avaient une évolution très irrégulière, avec des écarts importants d'une année à l'autre. De plus elles concernent des activités qui s'étalent sur plusieurs années (par exemple l'utilisation d'un bâtiment). Pour cela, ces dépenses sont à traiter séparément des dépenses de fonctionnement, qui concernent des activités de l'année, mais aussi parce que la gestion de l'investissement ne revient pas au DIP, qui subit ces à-coups sans pouvoir intervenir directement.

Deux approches de l'investissement sont présentées, la première au travers du processus d'annualisation par les *intérêts et amortissements*, processus qui permet de réduire les irrégularités de dépenses d'investissement effectuées dans l'année (on ne construit pas le même volume chaque année). Dans ce cadre, on distingue ce qui relève de la couverture de l'investissement (l'amortissement) de ce qui relève des frais financiers liés au mode de couverture (les intérêts).

Les dépenses liées à l'investissement (intérêts et amortissement) sont présentées dans le **GRAPHIQUE 15** en même temps que les dépenses de fonctionnement. Les évolutions pour ces deux types de dépenses sont relativement opposées, intérêts et amortissement allant décroissant tandis que les dépenses de fonctionnement augmentent. Le montant de 79 millions F en 2004 est différent du montant présenté dans les graphiques 3 et 4 (40 millions F) car dans ce graphique, l'Université et les HES sont incluses à la fois dans le fonctionnement et dans les intérêts et amortissement. Les dépenses *d'intérêts et d'amortissement*, tout comme celles pour le fonctionnement, sont en relation avec le développement important de l'enseignement tertiaire ces dernières années.



© Source : SRED

### GRAPHIQUE 15

**Dépenses de fonctionnement avec l'Université et les HES et investissement (I & A), en millions de francs constants (valeur 2004), 1995-2004**

Dépenses de fonctionnement corrigées (tableau 3 en annexe)

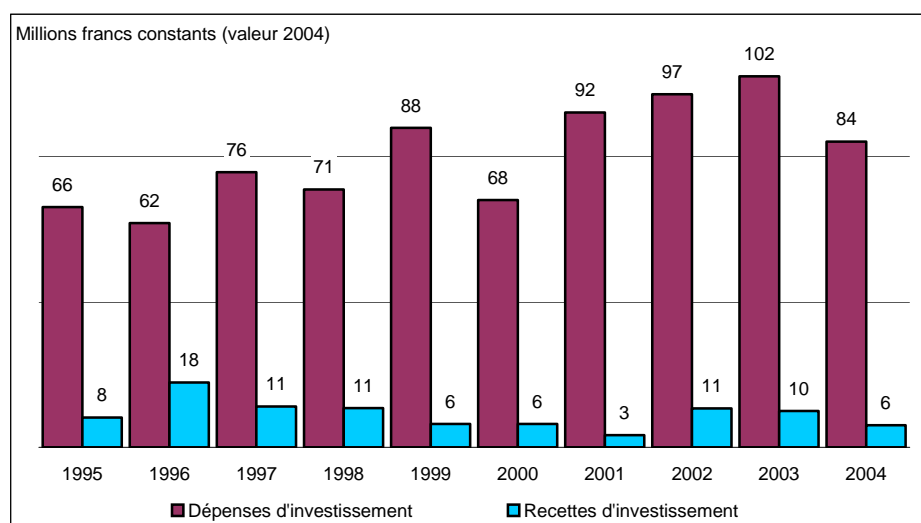
Il convient donc d'évaluer l'incidence de cette évolution sur l'investissement lui-même, ainsi que de comprendre dans quelle perspective celui-ci s'inscrit, notamment en fonction de facteurs externes comme la politique financière de l'Etat ou les taux d'intérêt proposés sur les marchés financiers. Dans un premier temps, il faut se référer au compte d'investissement lui-même, de manière à suivre l'évolution des dépenses effectuées directement en faveur de l'investissement, à la fois comme dépenses nettes du DIP – ce qui revient à la charge du département – et comme dépenses totales d'investissement en faveur des institutions publiques d'éducation, y compris au travers de contributions externes.

## Baisse des dépenses et des recettes d'investissement en 2004

La partie qui concerne le DIP dans le compte d'investissement donne les résultats globaux présentés dans le **GRAPHIQUE 16** ci-dessous, avec des dépenses d'investissement à hauteur de 84 millions F en 2004, en baisse de 18 millions F en une année. Simultanément, les recettes d'investissement – les financements externes au DIP spécifiquement destinés à l'investissement – diminuent aussi de l'ordre de 4 millions F. Dans les faits, l'investissement net à la charge du DIP est de 92 millions F en 2003 et de 78 millions F en 2004 (en valeur constante), ce qui représente une diminution de 15% en un an. Ce montant de 78 millions F reste toutefois supérieur à la moyenne des dépenses nettes sur la période 1995-2004 qui est de 72 millions F.

### GRAPHIQUE 16

**Dépenses et recettes d'investissement du DIP, en millions de francs constants (valeur 2004), 1995-2004**

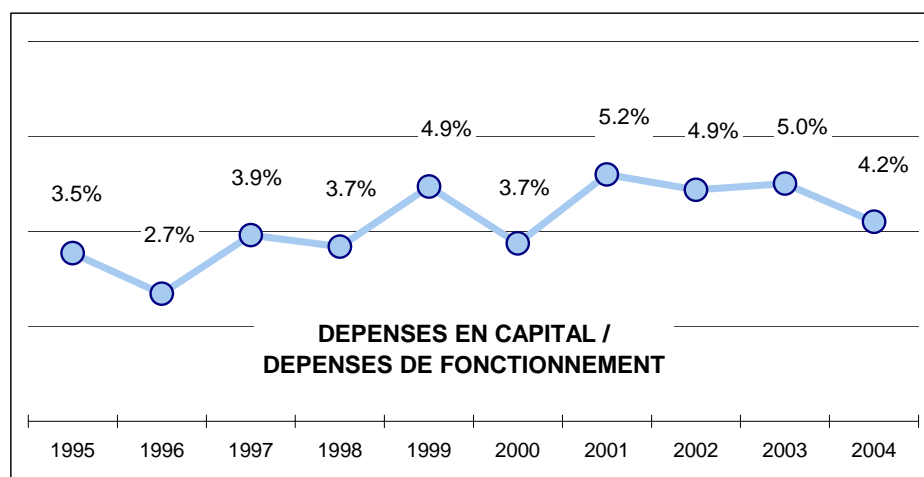


© Source : SRED

Les dépenses d'investissement concernent les grands travaux et les achats destinés à être utilisés sur plusieurs années (construction, rénovation, équipement, etc.). Ces dépenses sont soumises aux décisions du Parlement, qui fixe les montants et les « tranches » nécessaires. Les prêts aux étudiant-e-s et apprentis font aussi partie de l'investissement, avec, en retour, les remboursements de prêts comme recettes d'investissement.

### GRAPHIQUE 17

**Rapport entre dépenses en capital et dépenses de fonctionnement, en %, 1995-2004**

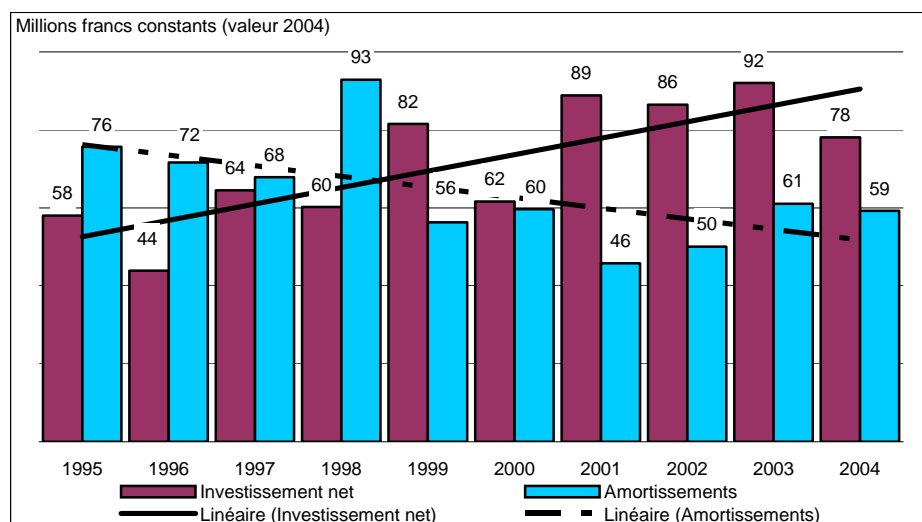


© Source : SRED



Ramenées aux dépenses de fonctionnement, les dépenses d'investissement prises dans le compte d'investissement peuvent constituer un indicateur sur l'importance des dépenses selon le type de dépenses, c'est-à-dire des dépenses liées à des échéances différentes (répartition de l'effort entre le court terme et le long terme) ainsi qu'au maintien et au développement du patrimoine administratif (l'ensemble des biens de valeur, utilisables dans des activités d'instruction publique au-delà de leur seul usage immédiat). Le rapport entre ces deux grandeurs est présenté dans le **GRAPHIQUE 17** en page précédente, montrant en 2004 une évolution négative de l'investissement relativement au fonctionnement, mais à hauteur de 4.2%, en réalité exactement au niveau de la moyenne pour la période 1995-2004.

Du point de vue du financement de l'investissement, le financement propre du DIP – non couvert par des financements externes – est lisible sous la forme des dépenses nettes d'investissement (les dépenses moins les recettes dans le compte d'investissement). C'est cette part qui doit être couverte par des amortissements inscrits dans le compte de fonctionnement du DIP, puisque les intérêts représentent les frais liés au mode de couverture. Il est alors intéressant d'observer les rapports entre ces deux montants (investissement net et amortissement), de manière à anticiper sur les besoins de couverture sur le long terme. Cette information est visible dans le **GRAPHIQUE 18** ci-dessous. Il ne s'agit pas d'un rapport calculé, mais de séries parallèles qui rendent compte des volumes engagés, avec une tendance générale qui donne une indication sur le sens des évolutions.



**GRAPHIQUE 18**  
**Amortissements**  
**et investissement net**  
**(dépenses nettes en capital),**  
**en millions de francs constants**  
**(valeur 2004),**  
**1995-2004**

Linéaire : Régression linéaire<sup>19</sup>  
indiquant la tendance générale  
sur la période 1995-2004

© Source : SRED

Que voit-on dans ce graphique ? Un investissement net croissant sur l'ensemble de la période 1995-2004, avec un frein important sur la dernière année. Un amortissement décroissant sur la même période, avec une correction dès 2002. Le niveau moyen de l'amortissement se situe à 64 millions F constants (valeur 2004), tandis que le niveau de l'investissement net est à 72 millions F en moyenne sur les dix ans. L'écart entre les deux moyennes est confirmé par les positions des droites de régression (les « linéaires »), donnant les tendances centrales des évolutions, celle de l'investissement net se situant globalement plus haut. Cet écart cumulé se monte à 75 millions F constants, ce qui représente un peu plus de 10% de la valeur totale de l'investissement net (ou 9% de l'investissement total).

<sup>19</sup> Investissement :  $y = 4.2074x + 48.385$  ( $R^2 = 0.6312$ ) ; amortissements :  $y = -2.7133x + 78.924$  ( $R^2 = 0.3627$ ).

Cette situation reflète une insuffisance de couverture de l'investissement sur le long terme, ce qui suppose le report de cette couverture, avec des conséquences sur les frais de couverture. Néanmoins, les corrections en fin de période, autant sur l'investissement net que sur les amortissements, permettent de croire à un rééquilibrage possible, à nouveau sur le long terme.

Malgré une diminution de l'investissement en 2004 – tant en valeur absolue de l'investissement net qu'en rapport avec les dépenses de fonctionnement –, la tendance générale reste positive sur les dix dernières années et les valeurs pour 2004 restent au-dessus de la moyenne de la décennie. On redira, comme l'an passé, que les recettes d'investissement sont à la baisse, ce qui n'incite pas les autorités scolaires à la dépense, malgré des activités d'éducation et de formation en hausse.

## En conclusion

Le tableau qui ressort globalement de cet ensemble d'informations sur les ressources humaines et financières fait apparaître une décennie 1995-2004 de fortes contraintes sur les dépenses du DIP. Le total des dépenses du DIP, en termes réels, visible dans les **GRAPHIQUES 3 et 4**, c'est-à-dire incluant les dépenses de l'Université<sup>20</sup> et des HES, diminue par deux fois en 1996 puis en 1999.

Dès 2001, on observe une augmentation des dépenses totales, en relation principalement avec le développement de l'enseignement tertiaire (Université et HES). Cette augmentation des dépenses s'arrête en 2004 – et diminue même de 0.1% – si l'on ne prend en compte que les dépenses nettes pour le tertiaire (**GRAPHIQUE 4**). L'année 2004 est une année de régression pour les dépenses de fonctionnement du DIP (– 0.4% sans les intérêts et amortissements), sur les dépenses pour les propres institutions (– 0.3% pour les écoles rattachées directement au DIP, offices et administration centrale) et enfin sur les dépenses de personnel (– 0.3%) que l'on voit dans le **GRAPHIQUE 6**.

Ces diminutions, qui concernent les dépenses, ne sont pas directement visibles sur les effectifs du personnel en 2004 (**GRAPHIQUES 9 et 10**). Elles sont davantage en relation avec l'évolution des traitements moyens (**GRAPHIQUES 12 et 13**), qui baissent à nouveau après une courte période de rattrapage en 2002-2003. Ces évolutions n'ont pas lieu dans une situation figée, mais au contraire dans une période de croissance continue de la demande éducative, avec des effectifs d'élèves encore en augmentation (**GRAPHIQUE 11**). Sur l'ensemble de la période 1995-2004, la progression des effectifs d'élèves est de + 12.7% pour l'enseignement infantin et primaire, de + 21.2% pour le Cycle d'orientation et de + 11.2% pour l'enseignement postobligatoire, qui devrait encore connaître une période de forte croissance ces quatre prochaines années.



---

<sup>20</sup> Dépenses de l'Université sans les fonds de recherche et sans les instituts.

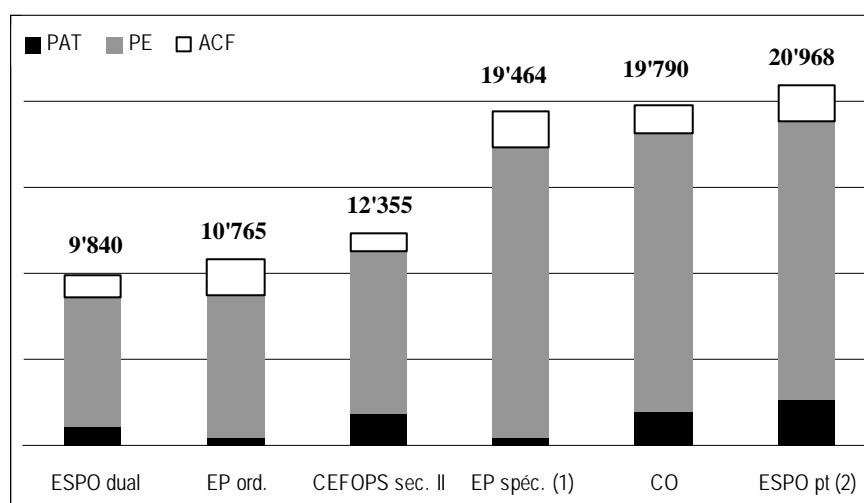
## II. Ressources par élève ou étudiant

### Dépense unitaire par élève ou par étudiant

D'une manière générale, les dépenses unitaires ont connu un nouveau recul en 2004, après celui constaté une année auparavant. C'est le cas des dépenses unitaires de l'enseignement secondaire (Cycle d'orientation et enseignement secondaire postobligatoire). L'évolution de la dépense par élève de l'enseignement primaire est plus contrastée, nous y reviendrons plus loin.

Le **GRAPHIQUE 19** contient les montants des dépenses unitaires de fonctionnement des enseignements primaire et secondaire en 2004. Ces montants comprennent les charges de personnel, de biens et services, et d'utilisation des bâtiments (charges en imputation interne). Juste après le **GRAPHIQUE 19** est indiquée la totalité des dépenses par élève, qui intègre en sus les intérêts et amortissements, ainsi que les charges ventilées des services centraux et des Offices du DIP. Les données détaillées peuvent être consultées dans le **TABLEAU 27** en fin de document, pour l'ensemble des niveaux d'enseignement et des filières du secondaire postobligatoire.

En 2004, toutes les dépenses par élève ou apprenti contenues dans le **GRAPHIQUE 19** décroissent par rapport à 2003, à l'exception de la dépense par apprenti en système dual (de l'enseignement postobligatoire), qui est en très légère hausse (+ 0.3%). Ce dernier constat est en réalité le résultat d'une double baisse qui caractérise l'évolution 2003-2004 pour les filières duales : les dépenses totales diminuent de - 3.9%, tandis que le nombre d'apprentis se réduit de - 4.1%. Rappelons que la mesure du nombre d'élèves, d'apprentis ou d'étudiants, effectuée dans le cadre du calcul de la dépense unitaire, est issue d'une pondération de deux effectifs d'années scolaires correspondant à une année civile, les comptes étant produits sur l'année civile.



Source : SRED / Comptes du DIP 2004 ; BDS

### GRAPHIQUE 19

Structure de la dépense unitaire de fonctionnement de l'enseignement primaire et secondaire, 2004

#### Natures de dépenses :

PE : Personnel enseignant  
 PAT : Personnel administratif et technique  
 ACF : Autres charges de fonctionnement

(1) Classes spécialisées, sans les institutions du SMP.

(2) Filières gymnasiale, générale et professionnelles à plein-temps en école.

	ESPO dual	EP ordinaire	CEFOPS sec. II	EP spécialisé (1)	CO	ESPO pt (2)
<b>Dépense unitaire totale</b>	13'155	13'611	14'770	22'310	21'708	23'323

Revenant à **l'enseignement primaire**<sup>1</sup>, la dépense unitaire a évolué positivement (+ 1.0 %) entre 2003 et 2004 (en francs constants, valeur 2004) si l'on considère l'ensemble des natures de dépenses. Il est utile de préciser que le montant de la dépense par élève de l'enseignement primaire contient les charges des communes, qui gèrent les bâtiments. Or les comptes définitifs des communes parviennent avec un décalage d'une année, ce qui veut dire par exemple que les dernières données à disposition sont celles de 2003. Ainsi, une estimation est effectuée pour l'année qui suit, dans ce cas 2004. Dans les comptes des communes, le poste « Amortissement » a connu une baisse considérable en 2003 (un tiers de moins par rapport à 2002), ce qui fait bien évidemment diminuer le montant réel de la dépense unitaire 2003 par rapport à l'estimation qui en avait été faite sur la base des comptes 2002 des communes. L'évolution entre 2003 et 2004 de la dépense par élève de l'enseignement primaire est ainsi influencée par cette adaptation.

La dépense unitaire de fonctionnement de l'enseignement primaire – qui ne contient pas les charges d'amortissement – est elle en diminution de – 1.6 % en 2004. La diminution constatée sur les seules charges de personnel est similaire puisqu'elle atteint – 1.5 %. C'est le résultat d'une baisse équivalente des dépenses globales, tant au niveau du personnel que des autres rubriques de fonctionnement, tandis que les effectifs d'élèves ont continué de croître, mais assez faiblement (+ 0.1 %). Concernant les dépenses de personnel, on peut relever quelques effets « techniques » qui alimentent la baisse, par exemple la diminution des dépenses pour la prime de fidélité, ou les retenues de salaires liées aux grèves qui ont eu lieu en 2004. Par ailleurs, les dépenses pour les remplacements d'enseignants ont baissé, de même que celles des enseignants formateurs.

Entre 2003 et 2004, la dépense par élève des classes spécialisées a évolué de façon similaire à celle de l'enseignement ordinaire, à savoir une hausse lorsque l'on prend en compte toutes les natures de dépenses, et une baisse si l'on ne considère que les dépenses de fonctionnement. Ces mouvements sont toutefois modérés, puisqu'ils sont inférieurs au pourcent.

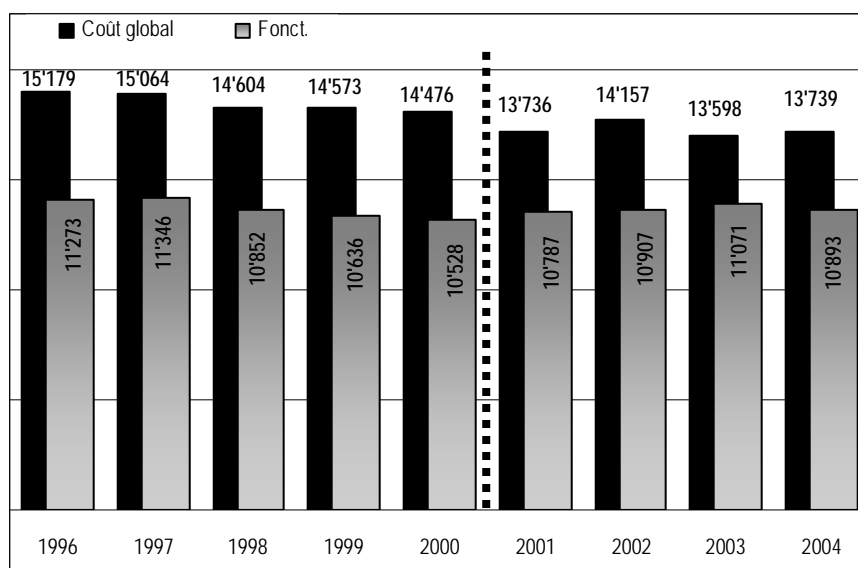
Le **GRAPHIQUE 20** ci-dessous montre l'évolution de la dépense par élève de l'enseignement primaire, toutes nature de dépenses confondues<sup>2</sup> (barres noires), et celle de fonctionnement (barres grises).

Au cours des quatre dernières années d'observation, l'évolution de la dépense par élève de l'enseignement primaire (hors institutions du SMP) est faiblement marquée. Sur l'ensemble des natures de dépenses, les montants sont pratiquement identiques en 2001 et 2004, tandis qu'une légère hausse s'inscrit pour la dépense de fonctionnement (+ 0.3 % en moyenne annuelle). Cette dernière est toutefois cinq fois moins importante que la décroissance en moyenne annuelle constatée sur la période 1996 à 2000.

A noter encore que l'augmentation entre 2003 et 2004 du nombre d'élèves de l'enseignement ordinaire et des classes spécialisées (en effectifs pondérés sur l'année civile) est la plus faible depuis 9 ans.

<sup>1</sup> Enseignement ordinaire et classes spécialisées, sans les institutions du SMP.

<sup>2</sup> Hors subventions accordées (nature 36).



Source : SRED / Comptes du DIP 2004 ; BDS

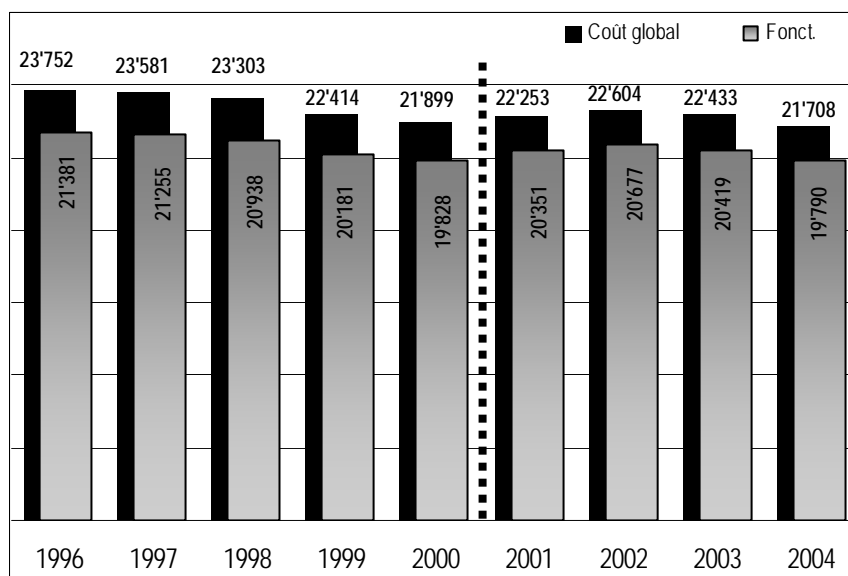
**GRAPHIQUE 20**

**Évolution des dépenses unitaires, totale et de fonctionnement de L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (sans les institutions SMP), 1996-2004**

(en francs constants 2004)

Fonct. : Dépense unitaire de fonctionnement (personnel, biens et services, utilisation des bâtiments)

Venons-en maintenant à l'évolution de la dépense par élève du **Cycle d'orientation**, qui est à nouveau en baisse sur les deux dernières années d'observation, de - 3.2 % pour l'ensemble des natures de dépenses, et de - 3.1 % pour le fonctionnement. Ce mouvement fait suite à une autre décroissance (moins forte) constatée une année auparavant. D'une manière générale, la dépense par élève du Cycle d'orientation s'est systématiquement réduite depuis 1996 à l'exception de 2002<sup>3</sup>, année qui a été caractérisée par une hausse des dépenses unitaires de l'enseignement primaire et secondaire. Ces évolutions sont visibles dans le **GRAPHIQUE 21**.



Source : SRED / Comptes du DIP 2004 ; BDS

**GRAPHIQUE 21**

**Évolution des dépenses unitaires, totale et de fonctionnement du CYCLE D'ORIENTATION, 1996-2004**

(en francs constants 2004)

Fonct. : Dépense unitaire de fonctionnement (personnel, biens et services, utilisation des bâtiments)

<sup>3</sup> Une hausse s'est également produite en 2001, mais celle-ci est en partie liée au changement de méthode de calcul instaurée en 2001.

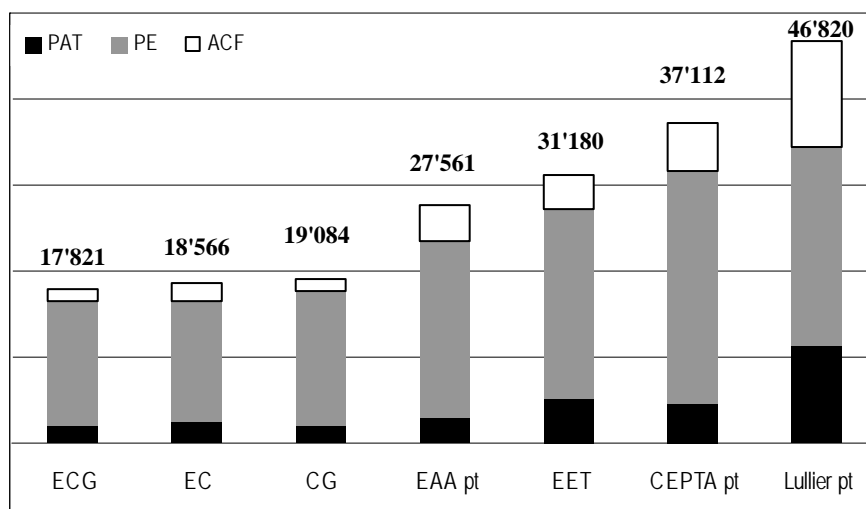
Entre 2003 et 2004, les ressources financières supplémentaires (hors subventions) accordées au Cycle d'orientation ont augmenté de + 1.4 % entre les deux années, mais la croissance des effectifs d'élèves sur l'année civile 2004 s'est élevée à + 3.5 % (depuis 1996, seule l'année 2003 a connu une progression des effectifs d'élèves plus importante). Par ailleurs, l'inflation observée entre 2003 et 2004, comme sur l'ensemble de la série depuis 1996, réduit l'effet des moyens supplémentaires mis à disposition.

Concernant **l'enseignement secondaire postobligatoire**, nous retrouvons les données des dépenses par élève ou apprenti à plein temps en école dans le **GRAPHIQUE 22**.

**GRAPHIQUE 22**

**Structure de la dépense unitaire de fonctionnement des filières gymnasiale, générale et professionnelles à plein-temps en école (enseignement secondaire postobligatoire), par type d'école, 2004**

**Natures de dépenses :**  
 PE : Personnel enseignant  
 PAT : Personnel administratif et technique  
 ACF : Autres charges de fonctionnement



Source : SRED / Comptes du DIP 2004 ; BDS

	ECG	EC	CG	EEA plein-temps	EET	CEPTA plein-temps	Lullier plein-temps
<b>Dépense unitaire totale</b>	20'083	20'828	21'346	30'969	33'442	40'341	49'083

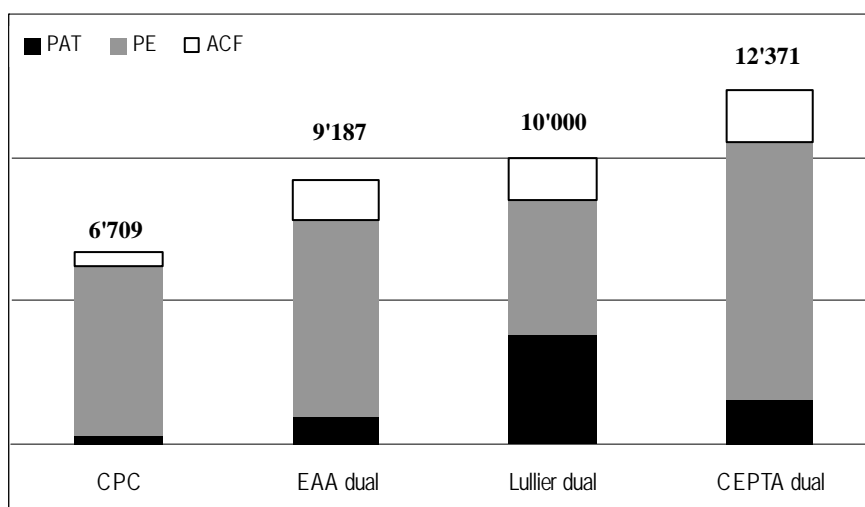
L'ordre de présentation des dépenses unitaires est stable depuis 2001. En 2004, les dépenses unitaires de fonctionnement des écoles de formation gymnasiale et générale plus l'Ecole de commerce, sont inférieures à Frs 20'000. Pour leur part, les apprentissages et formations professionnelles en école sont traditionnellement plus chers car ils bénéficient notamment d'un encadrement par élève ou par apprenti plus important. Leur dépense unitaire de fonctionnement se situe en 2004 entre Frs 25'000 et Frs 50'000.

La dépense unitaire élevée du Centre de Lullier doit être mise en relation avec des conditions d'enseignement, de production et d'organisation spécifique à l'enseignement horticole. C'est pourquoi ses charges de personnel administratif et technique, et les autres charges de fonctionnement (biens et services, utilisation des bâtiments), sont proportionnellement plus importantes par rapport aux autres écoles de l'enseignement secondaire postobligatoire.

Quant au **GRAPHIQUE 23**, il contient les valeurs de la dépense par apprenti en système dual de l'enseignement secondaire postobligatoire. Comme pour les filières à plein-temps en école, la distribution est semblable par rapport à celle enregistrée en 2003, mais toutes les dépenses unitaires de ces filières n'ont pas évolué dans le même sens. Ainsi, les filières duales de l'Ecole d'arts appliqués, du CEPTA et du Centre de Lullier ont connu une baisse de leur

dépense par apprenti. La diminution est marquée pour l'Ecole d'arts appliqués puisqu'elle dépasse les -7 % entre 2003 et 2004, et elle se situe autour des -3.5% pour les deux autres filières. A l'inverse, la dépense par apprenti des Cours professionnels commerciaux est en légère progression au cours des deux dernières années d'observation. Pour cette dernière filière, l'augmentation est plus sensible si l'on ne considère que la dépense unitaire de fonctionnement (+ 5.5 %). En réalité, les ressources totales attribuées ont été réduites, mais ce mouvement s'est accompagné d'une baisse assez importante des effectifs d'apprentis (- 5.7 % en moyenne pondérée sur l'année civile 2004).

Rappelons que le niveau relativement bas des dépenses unitaires du **GRAPHIQUE 23** par rapport aux autres filières de l'enseignement secondaire ne reflète que les coûts de la scolarisation en école, et n'inclut donc pas la partie prise en charge par les employeurs pour la formation au sein de l'entreprise.



**GRAPHIQUE 23**  
Structure de la dépense unitaire de fonctionnement de la filière apprentissage en système dual de l'enseignement secondaire postobligatoire, par type d'école, 2004

Natures de dépenses :  
PE : Personnel enseignant  
PAT : Personnel administratif et technique  
ACF : Autres charges de fonctionnement

Source : SRED / Comptes du DIP 2004 ; BDS

	CPC	EAA dual	Lullier dual	CEPTA dual
<b>Dépense unitaire totale</b>	10'024	12'502	13'316	15'686

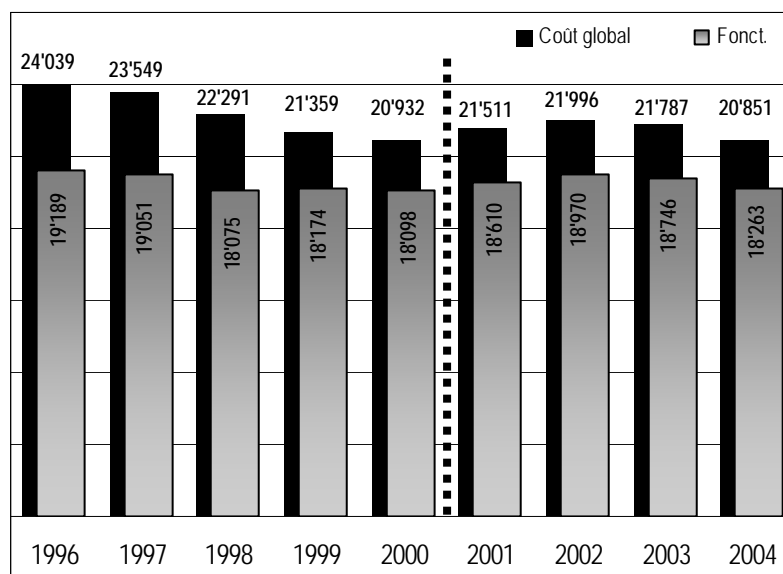
Comme pour le Cycle d'orientation, la dépense unitaire de l'ensemble des filières et écoles de l'enseignement secondaire postobligatoire a subi un nouveau recul entre 2003 et 2004, après celui déjà observé sur la période 2002-2003. La réduction entre 2003 et 2004 est toutefois beaucoup plus marquée, puisqu'elle atteint plus de -4 %, contre moins d'un pourcent pour la période précédente. C'est d'ailleurs la plus forte baisse annuelle enregistrée depuis 1996. En ce qui concerne les seules rubriques de fonctionnement, la décroissance est deux fois plus importante entre 2003 et 2004 qu'entre 2002 et 2003.

Le **GRAPHIQUE 24** montre l'évolution depuis 1996 de la dépense par élève ou apprenti de l'enseignement secondaire postobligatoire (pour le fonctionnement d'une part, et toutes natures confondues d'autre part). En synthèse, on observe un recul de -3.2 % en moyenne annuelle sur la période de 1996 à 2000, et de -1 % (toujours en moyenne annuelle) entre 2001 et 2004. Pour la dépense unitaire de fonctionnement, les taux sont respectivement de -1.4 % et -0.6 %.

**GRAPHIQUE 24****Évolution des dépenses unitaires, totale et de fonctionnement de L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE, 1996-2004**

(en francs constants 2004)

Fonct. : Dépense unitaire de fonctionnement (personnel, biens et services, utilisation des bâtiments)



Source : SRED / Comptes du DIP 2004 ; BDS

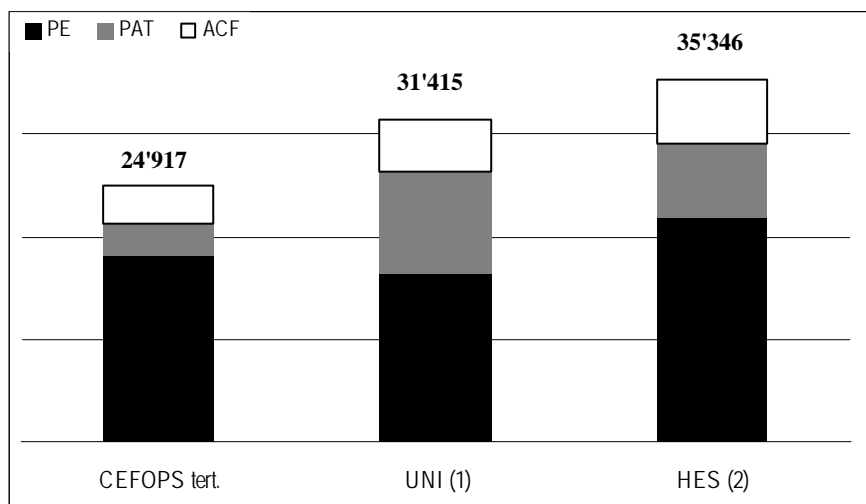
Mis à part les Cours professionnels commerciaux – dont nous avons déjà parlé plus haut – et le Centre de Lullier, toutes les écoles ou filières de l'enseignement secondaire postobligatoire ont connu une baisse de leur dépense par élève ou apprenti entre 2003 et 2004. Hormis pour le CEPTA, ce sont les dépenses de personnel (enseignant et non-enseignant) qui représentent la plus grosse part de la diminution. En réalité, l'enseignement secondaire postobligatoire, comme le Cycle d'orientation, a obtenu des moyens supplémentaires en 2004 (entre 2003 et 2004, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de + 0.2 % en francs constants, ce qui équivaut à + 1.3 % si l'on en tient pas compte de l'inflation), mais ceux-ci n'ont pas suffi à contenir la progression du nombre d'élèves et apprentis (+ 2.8 %).

Considérant l'ensemble des natures de dépenses (hors subventions), l'Ecole des arts appliqués (toutes filières confondues) est la plus touchée, avec une baisse de – 7.3 %. Les variations sont également marquées pour l'Ecole de commerce, l'Ecole de culture générale et le Collège de Genève, dont les dépenses par élève ont chuté de plus de – 5%. Pour le Collège et l'Ecole de commerce, il s'agit de la réduction annuelle la plus importante depuis 1996. Cette constatation est également valable pour la dépense de fonctionnement par élève. A noter également que les dépenses totales (hors subventions) du Collège et de l'Ecole de culture générale ont été inférieures en 2004 par rapport à 2003 (en francs constants, valeur 2004), quand bien même leurs effectifs d'élèves (pondérés sur l'année civile 2004) ont progressé de plus de + 4 %.

Le troisième groupe analysé est celui **l'enseignement tertiaire**, qui réunit les formations du CEFOPS dispensées en écoles supérieures, celles des Hautes écoles spécialisées de Genève, et celles enfin de l'Université de Genève. La dépense de fonctionnement par étudiant de ces trois institutions est présentée dans le **GRAPHIQUE 25**.

Prise globalement, la dépense unitaire de l'enseignement tertiaire est en légère progression par rapport à 2003. En réalité, seule celle de l'Université est en hausse, nous y reviendrons plus loin.





Source : SRED / Comptes du DIP, des HES et de l'Université 2004 ; BDS

- (1) Uniquement compte de fonctionnement courant, sans fonds FNRS ou privés de recherche.  
 (2) Ecoles genevoises HES-SO, ESBA, ESIG et HES-S2.

	CEFOPS tertiaire	UNI (1)	HES (2)
<b>Dépense unitaire totale</b>	25'864	33'147	40'401

La dépense par étudiant pour les formations supérieures du **CEFOPS** est en effet en recul de - 3.3% (- 4.4 % pour les natures de fonctionnement) entre 2003 et 2004. C'est la seconde baisse depuis 2001, et elle concerne principalement les dépenses pour les biens et services mais également les charges de personnel (le personnel non-enseignant est proportionnellement plus touché). Le nombre d'étudiants suivant une formation dans ces filières a parallèlement progressé de + 5 % (en effectifs pondérés sur l'année civile 2004).

En ce qui concerne les **Hautes écoles spécialisées genevoises**, la dépense par étudiant est également en baisse en 2004, tant pour le fonctionnement que pour l'ensemble des natures de dépenses. La réduction proportionnelle la plus importante concerne le personnel non-enseignant (- 5.8 %). Comme le CEFOPS, les HES genevoises ont vu leur effectif pondéré d'étudiants augmenter, la croissance atteignant plus de + 6 %.

**L'Université**, enfin, a enregistré une croissance de sa dépense par étudiant en 2004, toutes facultés confondues. La progression est de + 1 % sur l'ensemble des natures de dépenses (hors subventions), elle atteint même + 1.9 % sur les rubriques de fonctionnement. Entre 2003 et 2004, les dépenses totales de fonctionnement ont augmenté de 3.6 % (en francs constants, valeur 2004), tandis que la progression des effectifs pondérés (sur l'année civile) d'étudiants s'est établie à + 1.7 %. Une analyse par nature de dépense montre que les dépenses de biens et services ont connu la plus importante hausse proportionnelle (notamment sur les rubriques des prestations de services et de location de matériel). Mais c'est la variation de la rubrique du personnel non-enseignant qui explique la plus grande part de l'augmentation de la dépense unitaire de l'Université.

## Encadrement unitaire par élève ou par étudiant

A fin 2004 est paru le document « Encadrement unitaire d'éducation. Analyse et méthode de calcul ». Cette publication a été élaborée en prolongation d'une démarche similaire entreprise en 2002 dans le cadre de la méthodologie de la dépense unitaire. Son but était la mise à jour de la méthode de calcul de l'encadrement unitaire, dans l'optique de rapprocher la façon de produire les deux indicateurs. La nouvelle méthode de calcul de l'encadrement par élève ou étudiant a été utilisée pour la production des résultats de l'encadrement unitaire dans la présente brochure.

Les principales modifications portent sur la distribution des postes de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue, et, dans une moindre mesure, ceux de l'Office de la jeunesse. Elles concernent également la ventilation des postes de certains services centraux des unités, qui offrent des prestations transversales (comme l'IFMES par exemple).

Pour l'enseignement tertiaire (Hautes écoles spécialisées et Université), et comme dans le calcul de la dépense par étudiant, la distribution des postes des services généraux du DIP a également été modifiée.

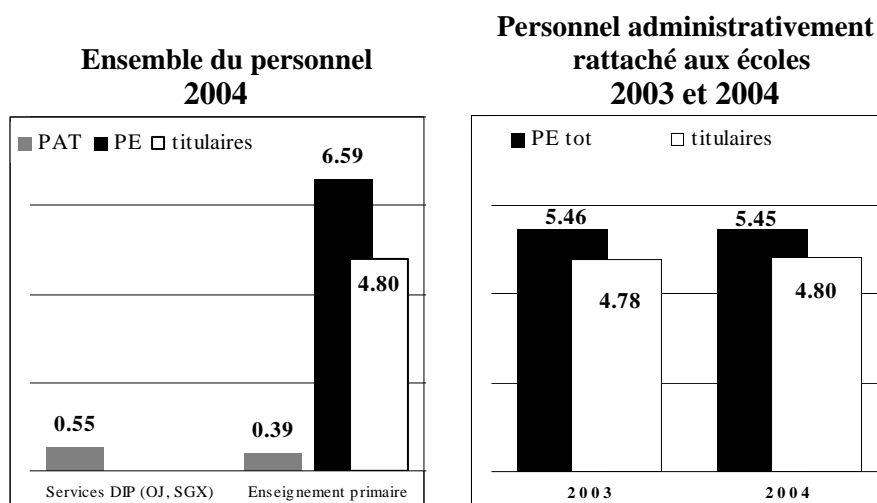
Enfin, les résultats de l'encadrement par élève de l'enseignement primaire n'incluent plus les institutions du SMP, qui constituent des situations particulières. Le total est donc composé des divisions élémentaire et moyenne, ainsi que des classes spécialisées. Cette manière de présenter les données rejoint celle utilisée dans le cadre de la dépense par élève de l'enseignement primaire.

En conséquence des modifications exposées ci-dessus, les comparaisons entre 2003 et 2004 dans les **GRAPHIQUES 26 à 32** sont élaborées sur la base des données de la colonne « Ecoles » du **TABLEAU 29** en fin de document. Il s'agit en effet des postes administrativement attribués aux écoles elles-mêmes, selon la structure des centres de frais. Pour ces données, la méthode de calcul n'a pas varié, elles ne sont donc pas touchées par les changements énoncés plus haut.

Le **GRAPHIQUE 26** contient les données de **l'enseignement primaire**. Le graphique de gauche est le même que ceux présentés dans la précédente version de ce document, à savoir l'encadrement par élève des services centraux du DIP (services généraux et de l'Office de la jeunesse), et du personnel enseignant et non-enseignant rattaché à l'unité elle-même. Dans la partie de droite, on trouve une comparaison entre 2003 et 2004, basée sur les chiffres liés aux écoles, comme nous l'avons expliqué ci-dessus.

### GRAPHIQUE 26

Encadrement unitaire pour 100 élèves, par catégorie de personnel, ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, enseignement ordinaire et classe spécialisées, 2003 et 2004

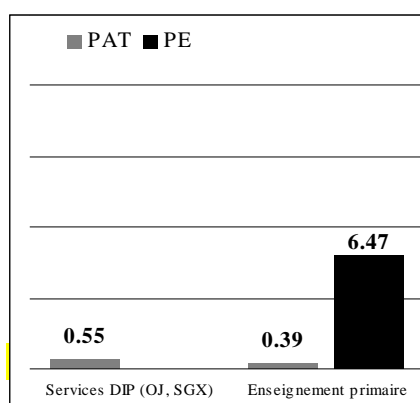


Source : SRED / GIP ; BDS

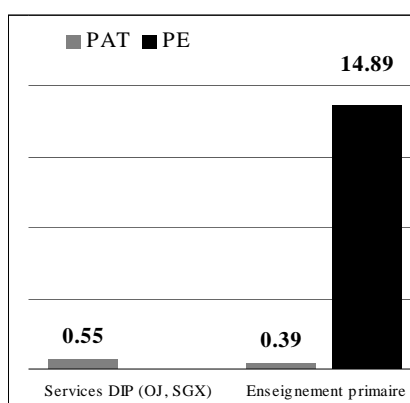
Sur l'ensemble du personnel enseignant rattaché aux écoles, la diminution entre 2003 et 2004 est très faible, puisqu'elle représente  $-0.14\%$ . Ce mouvement concerne surtout les généralistes non-titulaires, tandis que l'encadrement des titulaires, à l'inverse, s'est légèrement renforcé, comme on peut le voir dans le **GRAPHIQUE 26**.

Le **GRAPHIQUE 27** rend compte de la distinction entre l'enseignement ordinaire et les classes spécialisées. Tout comme la dépense unitaire, l'encadrement par élève dans ces dernières est plus important. C'est une conséquence du nombre moins élevé d'élèves par classe dans les classes spécialisées, afin de répondre à des besoins d'encadrement adaptés à ces élèves.

#### Enseignement ordinaire 2004 (ensemble du personnel)



#### Classes spécialisées 2004 (ensemble du personnel)



Source : SRED / GIP ; BDS

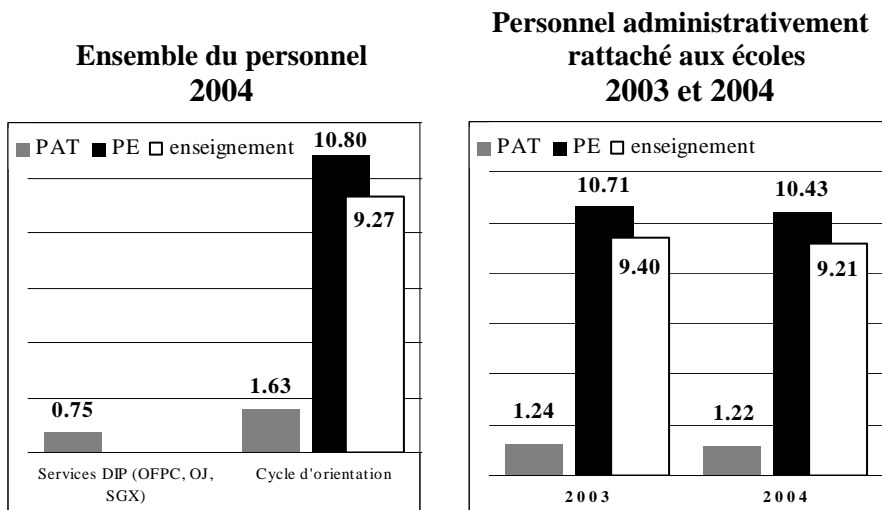
**GRAPHIQUE 27**  
Encadrement unitaire pour 100 élèves, par catégorie de personnel, ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, enseignement ordinaire, classes spécialisées 2004

Depuis 2001, le ratio d'encadrement par élève au **Cycle d'orientation** est en baisse, ceci malgré les postes supplémentaires accordés durant cette période. Le nombre total de postes occupés a progressé de  $+9.9\%$  durant ces quatre ans. Mais cette hausse a été proportionnellement inférieure à celle du nombre d'élèves ( $+11.8\%$  entre 2001 et 2004). Ainsi, le nombre de postes occupés pour 100 élèves a diminué au cours de cette période.

Tous types de personnel confondus et uniquement pour les postes administrativement rattachés aux écoles, la diminution de l'encadrement unitaire atteint  $-2.5\%$  entre 2003 et 2004. Ce taux est quatre fois plus important que celui enregistré lors de la précédente variation, entre 2002 et 2003. Ce mouvement confirme également l'évolution de la dépense par élève, comme nous l'avons vu plus haut dans le **GRAPHIQUE 21**. La plus grosse part de la diminution de l'encadrement par élève du Cycle d'orientation provient de la catégorie des enseignants, et des activités d'enseignement. C'est ce que l'on peut voir dans le **GRAPHIQUE 28**.

**GRAPHIQUE 28**

**Encadrement unitaire pour 100 élèves, par catégorie de personnel, CYCLE D'ORIENTATION, 2003 et 2004**



Source : SRED / GIP ; BDS

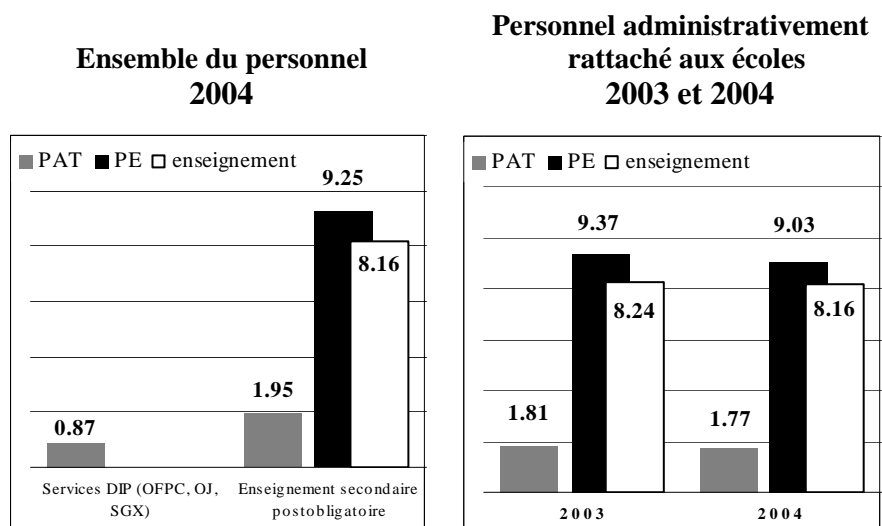
Le mouvement de baisse s'observe également sur le personnel des écoles de **l'enseignement secondaire postobligatoire**, tous types d'écoles et de filières confondues, comme en témoignent les chiffres du **GRAPHIQUE 29**. Cette constatation est valable autant pour le personnel enseignant que non-enseignant, et elle est proportionnellement plus marquée pour les enseignants (- 3.7 %). Les principales catégories concernées par cette diminution sont les activités d'enseignement au sens strict, les remplaçants ainsi que la formation complémentaire.

Le nombre total de postes occupés administrativement rattachés aux écoles a légèrement reculé entre 2003 et 2004 (- 1 %), tandis que les effectifs d'élèves ou apprentis ont continué leur progression (+ 2.8 %). En réalité, le nombre total de postes occupés par les enseignants au sens strict a été supérieur en 2004, en écho aux moyens supplémentaires accordés. A l'inverse, et ceci explique la baisse mentionnée plus haut, l'occupation sur les rubriques des remplaçants d'enseignants et de la formation complémentaire s'est avérée inférieure en 2004 par rapport à l'année précédente.

**GRAPHIQUE 29**

**Encadrement unitaire pour 100 élèves, par catégorie de personnel, ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, POSTOBLIGATOIRE, 2003 et 2004**

(effectifs d'élèves et d'apprentis non-pondérés en équivalent plein-temps)

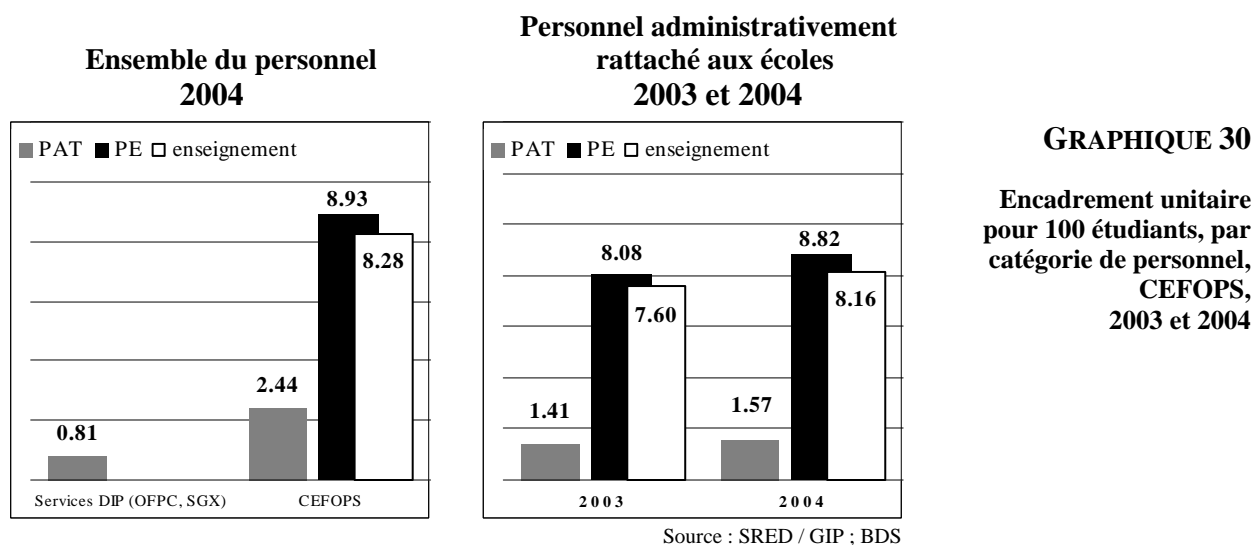


Source : SRED / GIP ; BDS

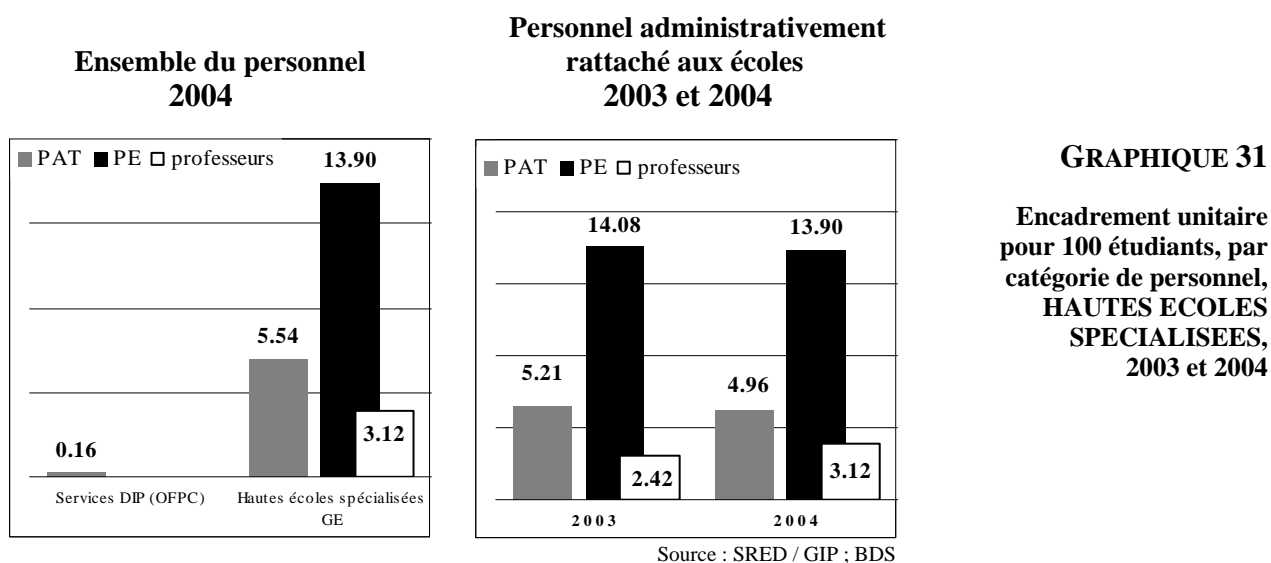
Revenant aux résultats de l'encadrement unitaire, on constate que toutes les écoles ou filières de l'enseignement secondaire postobligatoire ont enregistré une baisse de leur ratio d'encadrement par élève ou apprenti entre 2003 et 2004, à l'exception de l'École d'enseignement technique ainsi que des écoles de commerce (y compris les cours professionnels commerciaux).

La réduction sur le personnel rattaché aux écoles est particulièrement marquée pour l'Ecole de culture générale (- 9 %), ainsi que l'Ecole d'arts appliqués (- 5.8 %) et le Collège de Genève (- 4.9 %). A noter que le recul de l'encadrement unitaire pour ces trois groupes s'accompagne d'une progression des effectifs observés (par opposition à la pondération effectuée dans le cadre de la dépense unitaire) d'élèves ou apprentis entre 2003 et 2004. Dans le cas de l'ECG, la hausse atteint + 11 %.

Dans l'enseignement tertiaire, les évolutions divergent selon l'unité. Pour le CEFOPS, l'encadrement progresse grâce à un renforcement des postes d'enseignants, notamment à l'Ecole de la petite enfance, ainsi qu'à l'Ecole d'aides-soignantes. L'encadrement lié au personnel non-enseignant est également en hausse, comme on peut le voir dans le **GRAPHIQUE 30**.



En ce qui concerne les HES, l'encadrement par étudiant en lien avec le personnel rattaché aux écoles a connu une baisse entre 2003 et 2004, ce qui confirme la tendance observée dans le cadre de la dépense unitaire. La diminution concerne aussi bien le personnel enseignant que non-enseignant, mais la variation est proportionnellement plus forte pour la seconde catégorie. Les données sont contenues dans le **GRAPHIQUE 31**.



Le **GRAPHIQUE 31** montre également une progression de l'encadrement par étudiant sur la rubrique des professeurs. Il s'agit en réalité d'une conséquence de la mise en place des nouveaux statuts du corps enseignant des HES, avec la nomination progressive des professeurs, des chargés d'enseignement, des chargés de cours et des assistants. Ce personnel était auparavant en partie déjà en activité, mais sous un ancien statut.

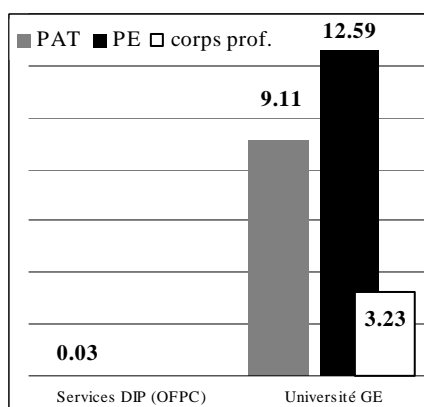
Enfin, le **GRAPHIQUE 32** présente l'encadrement par étudiant de **l'Université** qui est en progression, tant au niveau du personnel non-enseignant que du personnel enseignant. Dans la seconde catégorie, l'évolution est toutefois proportionnellement plus marquée pour les assistants et moniteurs que pour le corps professoral.

**GRAPHIQUE 32**

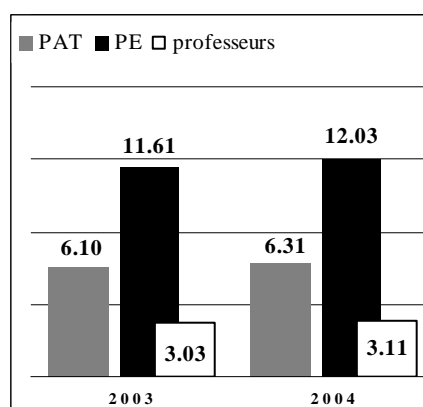
**Encadrement unitaire pour 100 étudiants, par catégorie de personnel, UNIVERSITE, 2003 et 2004**

(uniquement postes liés à l'enveloppe cantonale)

**Ensemble du personnel 2004**



**Personnel administrativement rattaché aux facultés 2003 et 2004**



Source : SRED / GIP ; Université



### III. Évolution 2003-2004 par ordre d'enseignement

L'évolution globale des ressources du DIP montre un changement de tendance entre 2003 et 2004, avec une diminution des dépenses de fonctionnement – sans Université ni HES – ainsi que des seules dépenses de personnel (**GRAPHIQUE 6**). Un constat similaire peut être fait sur l'évolution des postes, au moins pour les enseignant-e-s (**GRAPHIQUE 10**). Il est intéressant de voir que ces évolutions – sur une aussi courte période qu'une année – touchent de manière similaire les trois grands ordres d'enseignement, c'est-à-dire *l'enseignement primaire*, le *Cycle d'orientation* et *l'enseignement postobligatoire*.

Ce chapitre III regroupe des données résumées – indicateurs – de ressources financières et de ressources humaines, accompagnées de données sur les activités, essentiellement sur l'évolution à court terme des effectifs d'élèves et d'étudiant-e-s. Ces informations sont complétées par des indications sur certains caractères d'ordre sociodémographique, comme l'âge moyen, la répartition hommes-femmes, etc.

La nature extrêmement résumée des indicateurs apporte un éclairage supplémentaire à des données autrement trop nombreuses ou trop diversifiées, mais elle représente dans le même temps une limite à la lecture de l'information. Il faut donc considérer les indicateurs pour ce qu'ils sont : des indications sur des phénomènes bien plus amples et complexes, qui permettent d'orienter une réflexion et une recherche plus approfondie sur les questions soulevées. De plus, l'accent mis sur l'évolution la plus récente, entre 2003 et 2004, limite la profondeur temporelle des phénomènes observés et dans ce sens aussi assigne à nos données un rôle d'indicateurs sur des mouvements qui peuvent être plus longs et constituer des vraies tendances, ou, au contraire, des soubresauts qui iraient à contresens du fonctionnement du système. Il est possible de se référer aux éditions antérieures<sup>1</sup> pour procéder à des comparaisons temporelles, en prenant en compte l'évolution de l'inflation pour les données exprimées en francs.

Des informations supplémentaires de nature quantitative se trouvent dans l'ensemble des tableaux présentés plus loin en annexes, avec des statistiques plus complètes et détaillées sur les trois ordres d'enseignement, ainsi que sur les écoles et institutions situées en dehors de la structure présentée ici.



---

<sup>1</sup> Cf. Éditions 2002, 2003 et 2004 des *Ressources humaines et financières du DIP*.

## Enseignement enfantin et primaire

Élèves <sup>A</sup>	2003	2004	Δ 2003-04
Enseignement enfantin	8'349	8'482	+133 (+1.6%)
Enseignement primaire	25'929	25'794	-135 (-0.5%)
Classes spécialisées	519	500	-19 (-3.7%)
Total	34'797	34'776	-21 (-0.1%)
Institutions <sup>B</sup>	676	743	+67 (+9.9%)
Personnel <sup>A</sup>	2003	2004	Δ 2003-04
Enseignants (postes) <sup>C</sup>	2'827 (2'403.8)	2'829 (2'406.6)	+0.1% (+0.1%)
Administratifs et techniques (postes) <sup>C</sup>	310 (249.0)	325 (258.5)	+4.8% (+3.8%)
Proportion de cadres <sup>D</sup>	1.8%	2.0%	+11.0%
Proportion de femmes parmi les enseignants	83.7%	83.5%	-0.2%
Age moyen des enseignants	42.7	42.6	-0.1 ans
Proportion d'enseignants de 50 ans et plus	33.6%	33.8%	+0.8%
Encadrement unitaire <sup>A</sup> , en EPT pour 100 élèves (enseignants seuls) sans les institutions spécialisées	7.5 (6.6)	7.5 (6.6)	+0.7% (+0.3%)
Dépenses <sup>E</sup>	2003	2004	Δ 2003-04
Personnel, en 1000 F constants (% du total)	342'241 (92.5%)	335'308 (92.9%)	-2.0% (+0.5%)
Fonctionnement <sup>F</sup> , en 1000 F constants (% du total)	26'634 (7.2%)	24'566 (6.8%)	-7.8% (-5.4%)
Investissement <sup>G</sup> , en 1000 F constants (% du total)	1'230 (0.3%)	962 (0.3%)	-21.8% (-19.8%)
Dépense <sup>H</sup> par élève (fonctionnement) en F constants	13'598 (11'071)	13'739 (10'893)	+1.0% (-1.6%)

© SRED 2005

<sup>A</sup> Situation au 31 décembre

<sup>B</sup> Y compris des jardins d'enfants (pédagogie curative), les EFP et cinq centres pour adolescents

<sup>C</sup> Y compris remplaçants (et surnuméraires pour le PAT)

<sup>D</sup> Fonctions d'autorité dès la classe de traitement 14 et cadres supérieurs à partir de la classe 23

<sup>E</sup> Pour l'année civile

<sup>F</sup> Biens, services, subventions et frais de bâtiments, sans les dépenses de personnel

<sup>G</sup> Dépenses d'intérêt et d'amortissement apparaissant dans le compte de fonctionnement

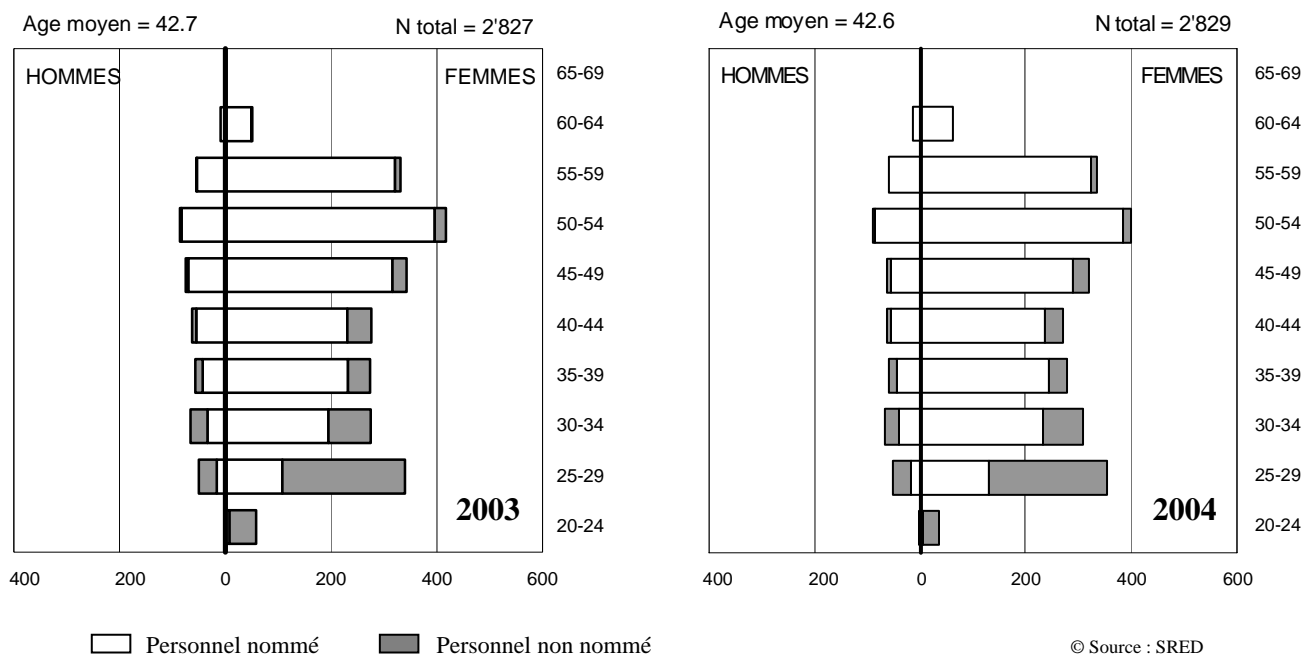
<sup>H</sup> Pour l'enseignement enfantin, primaire et les classes spécialisées ; les valeurs pour 2003 ont été recalculées avec les dépenses réelles des communes

Le libellé entre parenthèses se rapporte au chiffre entre parenthèses

**Élèves** : avec une augmentation de +1.6%, l'enseignement enfantin compense la baisse de -0.5% de l'enseignement primaire ; les *classes spécialisées* font pencher le total négativement (-0.1%) mais avec parallèlement une augmentation importante sur les *institutions* (+9.9%). **Personnel** : hausse des effectifs plus forte pour les *non-enseignants* (+3.8%) que pour les enseignants (+0.1%). **Dépenses** : à l'opposé de l'an passé, baisse pour tous les types de dépenses, plus limitée pour le *personnel* (-2.0%) ; les dépenses *d'intérêts et d'amortissement* n'incluent pas les bâtiments des écoles (financés par les communes) ; ces dépenses sont en revanche incluses dans la dépense par élève, qui augmente sur le total (+1.0%) tandis qu'elle diminue sur les seules charges de fonctionnement (-1.6%).



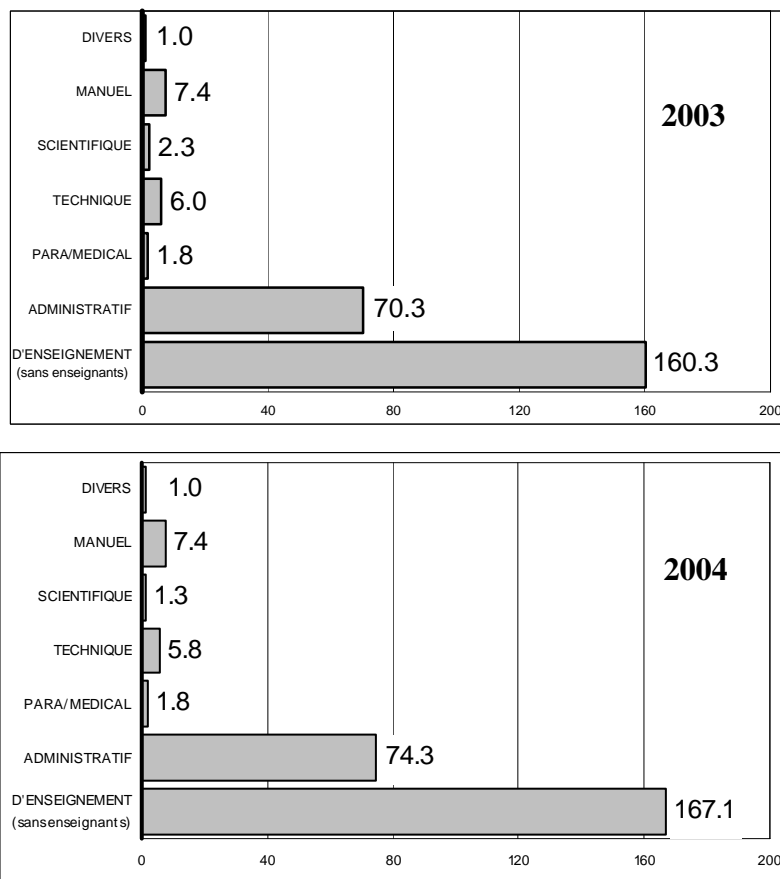
**GRAPHIQUE 33. ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE (PERSONNES)**



**Age moyen :** baisse de -0.1 ans entre 2003 et 2004 ; poursuite de la tendance débutée trois ans auparavant.  
**Groupes d'âges :** en revanche, augmentation du groupe des *plus de 50 ans* (+0.8%). **Etat de nomination :** diminution de la part des enseignants *non nommés* (passe de 21.5% à 19.3% entre 2003 et 2004).

**GRAPHIQUE 34  
 Personnel non-enseignant  
 du primaire (EPT)**

**Volume :** augmentation de +9.5 postes EPT (+3.8%) pour tout le personnel *non-enseignant*, dont +6.8 postes EPT pour le *personnel d'enseignement (sans les enseignants)* et +4.0 EPT pour le *personnel administratif* proprement dit.  
**Composition :** le *personnel d'enseignement* est composé principalement des *éducateurs* (autre personnel éducatif) et des *cadres de l'enseignement* ; le *personnel administratif proprement dit* comprend avant tout des secrétaires, des archivistes-bibliothécaires-documentalistes et des commis administratifs (tableaux 12 et 13 en annexes).



## Cycle d'orientation

Élèves <sup>A</sup>	2003	2004	Δ 2003-04
Accueil	428	415	-13 (-3.0%)
Atelier	113	119	+6 (+5.3%)
Regroupement A	7'408	7'625	+217 (+2.9%)
Regroupement B	2'335	2'564	+229 (+9.8%)
Regroupement C	90	109	+19 (+21.1%)
Spéciale	160	159	-1 (-0.6%)
Niveaux - options	2'072	2'008	-64 (-3.1%)
Total	12'606	12'999	+393 (+3.1%)
Personnel <sup>A</sup>	2003	2004	Δ 2003-04
Enseignants (postes)	1'896 (1'366.3)	1'914 (1'369.0)	+0.9% (+0.2%)
Administratifs et techniques (postes)	251 (203.3)	257 (209.4)	+2.4% (+3.0%)
Proportion de cadres <sup>B</sup>	1.8%	1.7%	-4.5%
Proportion de femmes parmi les enseignants	56.3%	56.9%	+1.1%
Age moyen des enseignants	42.8	42.5	-0.3 ans
Proportion d'enseignants de 50 ans et plus	30.3%	29.7%	-2.0%
Encadrement unitaire <sup>A</sup> , en EPT pour 100 élèves (enseignants seuls)	13.3 (10.9)	13.2 (10.8)	-0.5% (-0.6%)
Dépenses <sup>C</sup>	2003	2004	Δ 2003-04
Personnel, en 1000 F constants (% du total)	226'627 (88.2%)	225'208 (88.1%)	-0.6% (-0.1%)
Fonctionnement <sup>D</sup> , en 1000 F constants (% du total)	20'742 (8.1%)	21'110 (8.3%)	+1.8% (+2.3%)
Investissement <sup>E</sup> , en 1000 F constants (% du total)	9'524 (3.7%)	9'297 (3.6%)	-2.4% (-1.9%)
Dépense par élève (fonctionnement) en F constants	22'433 (20'419)	21'708 (19'790)	-3.2% (-3.1%)

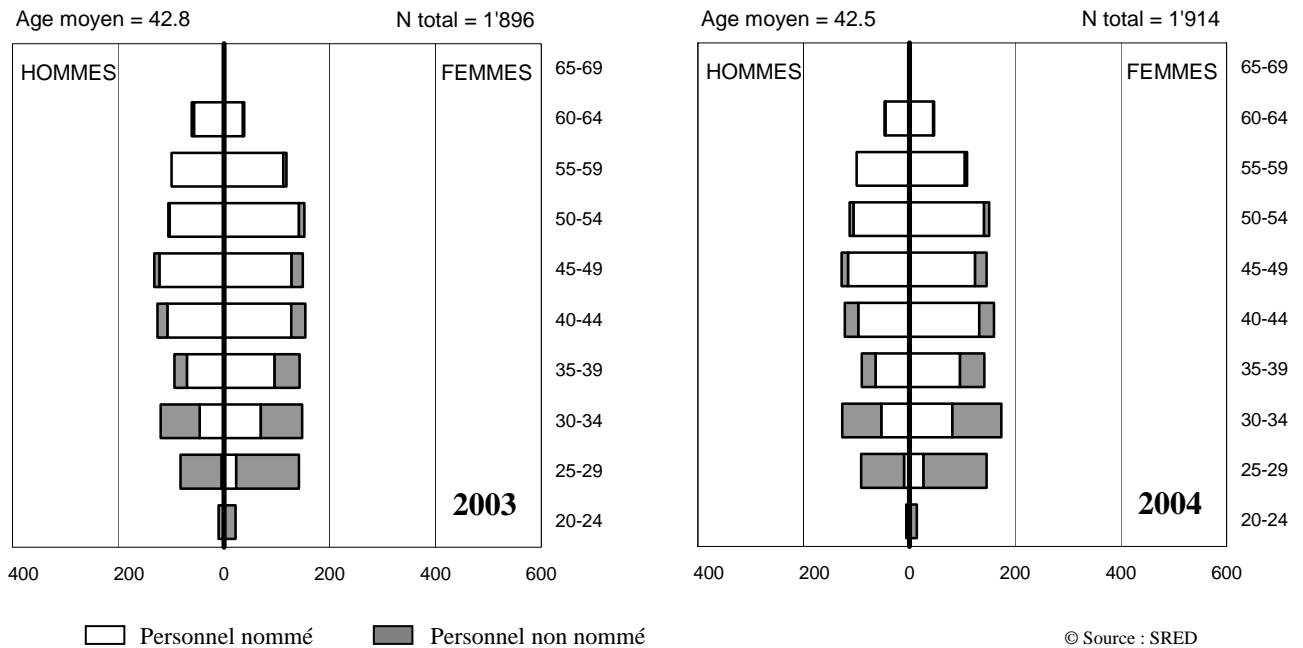
© SRED 2005

<sup>A</sup> Situation au 31 décembre<sup>B</sup> Fonctions d'autorité dès la classe de traitement 14 et cadres supérieurs à partir de la classe 23<sup>C</sup> Pour l'année civile<sup>D</sup> Biens, services, subventions et frais de bâtiments, sans les dépenses de personnel<sup>E</sup> Dépenses d'intérêt et d'amortissement apparaissant dans le compte de fonctionnement

Le libellé entre parenthèses se rapporte au chiffre entre parenthèses

**Élèves** : augmentation totale de +393 élèves (+3.1%) ; progression du *regroupement B* (+9.8%) et surtout du *regroupement C* (+21.1%) mais sur des effectifs plus bas ; la filière *Atelier* progresse aussi plus fortement que le total (+5.3%). **Personnel** : hausse des effectifs d'*enseignants* (+0.2%) et de personnel *administratif et technique* (+3.0%). **Dépenses** : en revanche, diminution des dépenses de personnel (-0.6%), tout comme l'investissement (-2.4%), tandis que les dépenses qui concernent le fonctionnement (Biens & services, subventions et frais de bâtiments) remontent quelque peu (+1.8%).

**GRAPHIQUE 35. ENSEIGNANTS DU CYCLE D'ORIENTATION (PERSONNES)**

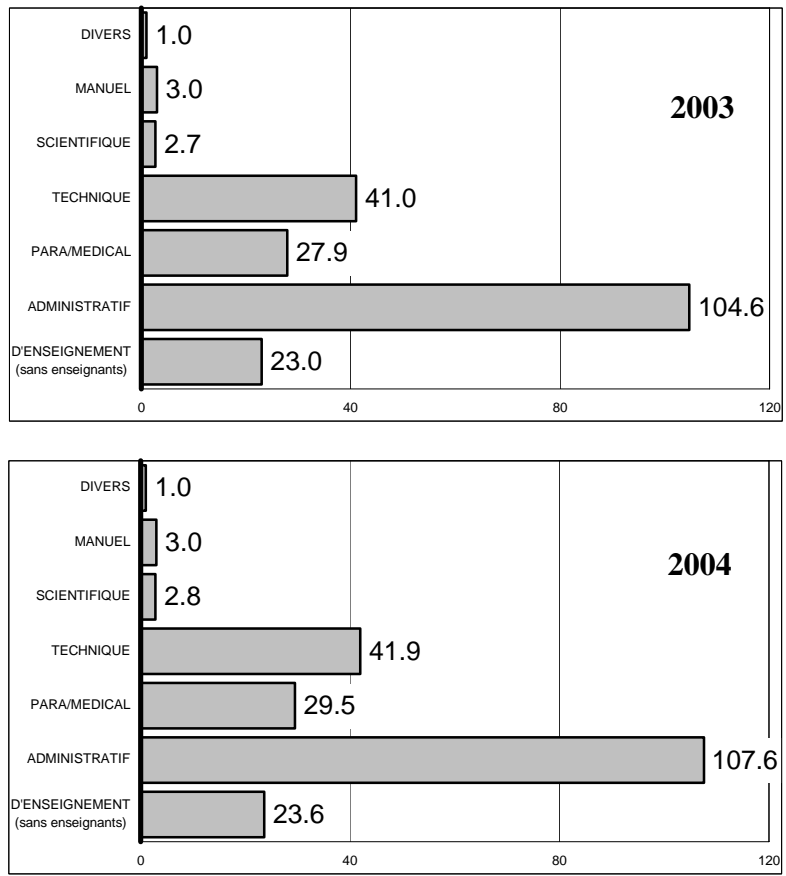


**Age moyen :** diminution de  $-0.3$  ans de l'âge moyen en une année. **Groupes d'âges :** des effectifs du groupe des 50 ans et plus continuent de diminuer sur la dernière période ( $-2.0\%$ ). **Etat de nomination :** la part des enseignants non nommés augmente de  $+2.6\%$  pour se situer à  $29.9\%$  en 2004.

**GRAPHIQUE 36**  
**Personnel non-enseignant**  
**du Cycle d'orientation (EPT)**

**Volume :** augmentation de  $+6.1$  postes EPT ( $+3.0\%$ ) en un an pour le personnel administratif et technique, dont  $+3.0$  EPT pour le seul personnel administratif et  $+1.6$  EPT pour le personnel médical et paramédical ; le personnel d'enseignement (sans les enseignants) progresse de  $+0.6$  EPT.

**Composition :** le groupe administratif est composé principalement de personnel de secrétariat, de spécialistes d'archives, de documentation et de bibliothèques ; le personnel technique recouvre des assistants techniques et du personnel pour l'audiovisuel, le personnel d'enseignement essentiellement des cadres d'enseignement.



© Source : SRED

## Enseignement postobligatoire

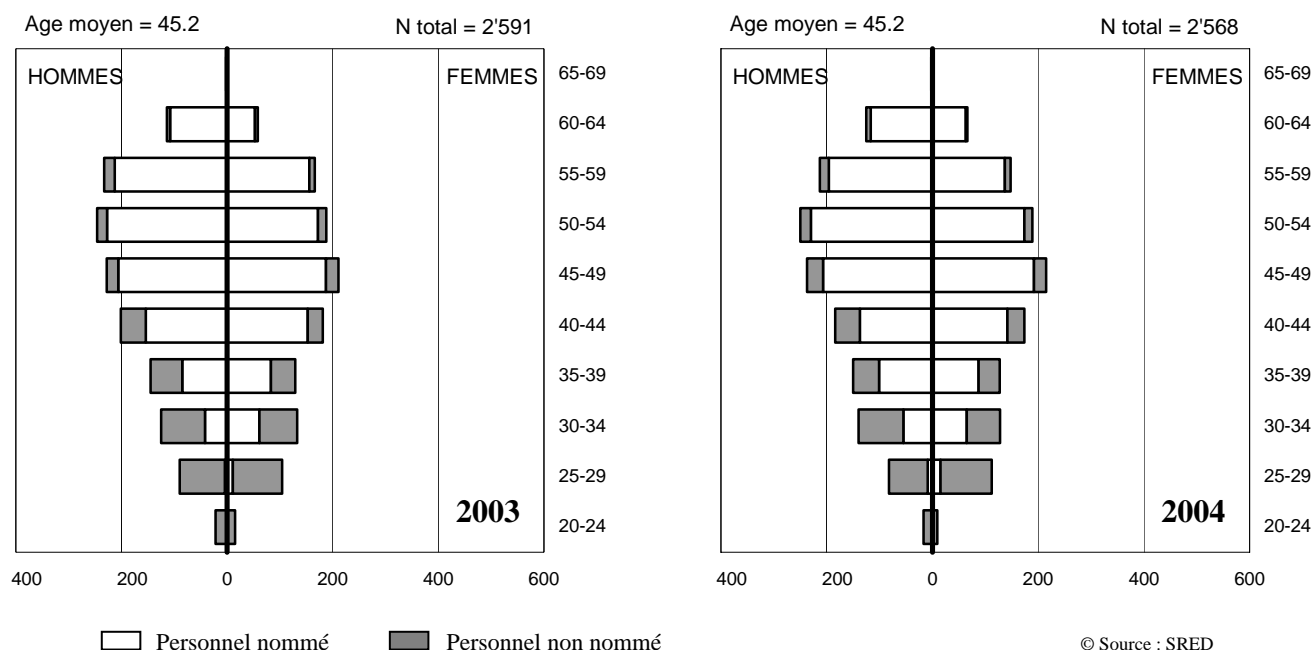
Élèves <sup>A</sup>	2003	2004	Δ 2003-04
Collège de Genève <sup>B</sup>	6'868	7'206	+338 (+4.9%)
École de culture générale <sup>B</sup>	1'831	2'033	+202 (+11.0%)
École de commerce & Cours prof. commerciaux	4'131	4'127	-4 (-0.1%)
École d'enseignement technique	454	400	-54 (-11.9%)
Centre de Lullier	281	302	+21 (+7.5%)
SCAI & SGIPA (A&I)	520	520	0 (0.0%)
École d'arts appliqués	463	476	+13 (+2.8%)
Centre d'enseignement professionnel CEPTA	3'010	2'975	-35 (-1.2%)
École professionnelle EPIA (extérieur)	343	358	+15 (+4.4%)
Total	17'901	18'397	+496 (+2.8%)
Personnel <sup>A</sup>	2003	2004	Δ 2003-04
Enseignants (postes)	2'591 (1'697.2)	2'568 (1'678.9)	-0.9% (-1.1%)
Administratifs et techniques (postes)	471 (356.4)	478 (357.3)	+1.5% (+0.2%)
Proportion de cadres <sup>C</sup>	2.8%	2.9%	+4.9%
Proportion de femmes parmi les enseignants	45.7%	45.5%	-0.6%
Age moyen des enseignants	45.2	45.2	0.0 ans
Proportion d'enseignants de 50 ans et plus	38.9%	38.7%	-0.5%
Encadrement unitaire <sup>A</sup> , en EPT pour 100 élèves (enseignants seuls)	12.8 (9.8)	12.1 (9.3)	-5.9% (-5.7%)
Dépenses <sup>D</sup>	2003	2004	Δ 2003-04
Personnel, en 1000 F constants (% du total)	302'889 (80.2%)	301'774 (81.3%)	-0.4% (+1.3%)
Fonctionnement <sup>E</sup> , en 1000 F constants (% du total)	49'063 (13.0%)	49'472 (13.3%)	+0.8% (+2.6%)
Investissement <sup>F</sup> , en 1000 F constants (% du total)	25'724 (6.8%)	20'034 (5.4%)	-22.1% (-20.8%)
Dépense <sup>G</sup> par élève (fonctionnement) en F constants	21'787 (18'746)	20'851 (18'263)	-4.3% (-2.6%)

© SRED 2005

<sup>A</sup> Situation au 31 décembre<sup>B</sup> Avec les formations du soir ou pour adultes<sup>C</sup> Fonctions d'autorité dès la classe de traitement 14 et cadres supérieurs à partir de la classe 23<sup>D</sup> Pour l'année civile<sup>E</sup> Biens, services, subventions et frais de bâtiments, sans les dépenses de personnel<sup>F</sup> Dépenses d'intérêt et d'amortissement apparaissant dans le compte de fonctionnement<sup>G</sup> Pour toutes les filières, sans le SCAI, ni l'EPIA

**Élèves** : augmentation des effectifs totaux d'élèves (+2.8%), proche du Cycle d'orientation (+3.1%), plus importante sur l'École de culture générale (+11.0%) et moindre sur le Centre de Lullier (+7.5%) ; à l'opposé, l'École d'enseignement technique voit ses effectifs chuter (-11.9%). **Personnel** : diminution sur les postes des *enseignants* (-1.1%), et stabilisation pour les *non-enseignants* (+0.2%). **Dépenses** : stabilité des dépenses de personnel (-0.4%) et fonctionnement (+0.8%) ; baisse importante sur l'investissement (-22.1%) ; l'augmentation des effectifs d'élèves se traduit par une baisse de la dépense par élève (fonctionnement -2.6%), plus importante sur le total qui inclut l'investissement (-4.3%).

**GRAPHIQUE 37. Enseignants du postobligatoire (personnes)**

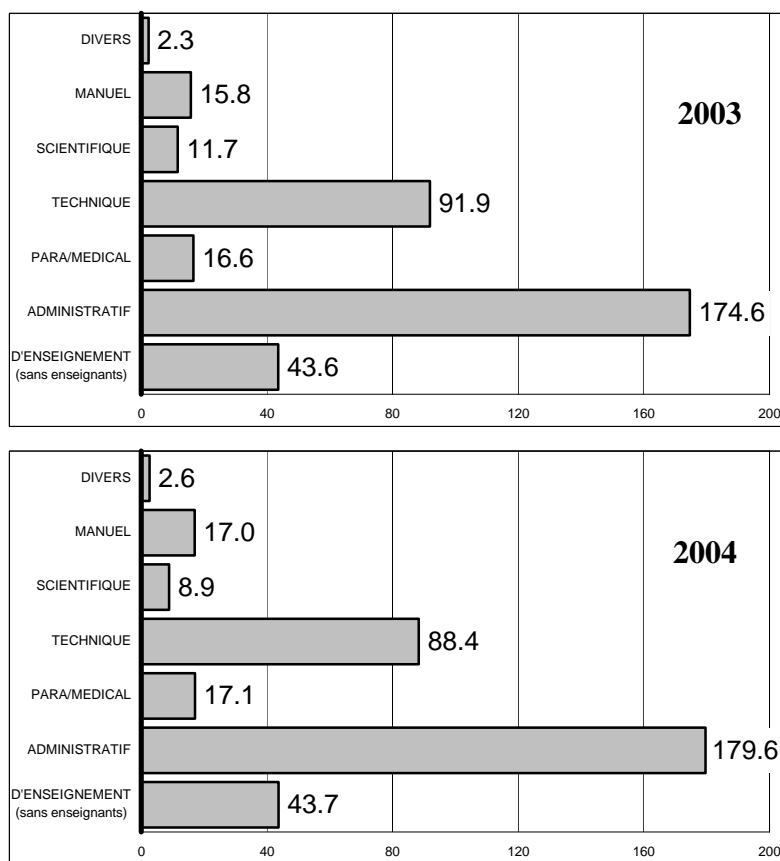


**Age moyen et Groupes d'âges :** l'âge moyen des enseignants se stabilise en 2004, avec une très légère diminution des « 50 ans et plus » (-0.5%). **Etat de nomination :** la part des enseignants *non nommés* se situe à 24.9% en 2004, plus bas que le Cycle d'orientation de 5 points.

**GRAPHIQUE 38  
Personnel non-enseignant  
du postobligatoire (EPT)**

**Volume :** entre 2003 et 2004, le personnel *administratif et technique* augmente de 0.9 EPT (+0.2%), avec +5.0 EPT pour le personnel *administratif* et +1.2 EPT pour le personnel *manuel*, compensés par -2.8 EPT pour les *scientifiques* et -3.5 EPT pour le personnel *technique*, les autres catégories ne changeant pas beaucoup.

**Composition :** le personnel *administratif* est constitué de personnels de *secrétariat, d'archivistes, bibliothécaires et documentalistes* et de *commis administratifs* et le personnel *d'enseignement* quasi exclusivement de cadres.



## Tableaux

- Tableau 1 : Charges et revenus du DIP, en milliers de francs courants, 1995-2004
- Tableau 2 : Charges et revenus du DIP (avec Lullier, sans Université ni HES), en milliers de francs constants (valeur 2004), 1995-2004
- Tableau 3 : Charges et revenus du DIP (avec Lullier, Université et HES), en milliers de francs constants (valeur 2004), 1995-2004
- Tableau 4 : Charges et revenus du DIP par indice 1995 = 100 (avec Lullier, sans Université ni HES), en valeur constante, 1995-2004
- Tableau 5 : Charges et revenus par unité budgétaire, en 2004
- Tableau 6 : Structure des dépenses en personnel 1995-2004 en milliers de francs constants (valeur 2004)
- Tableau 7 : Structure des charges sociales, en 2004
- Tableau 8 : Traitements salariaux mensuels bruts moyens par classes de traitement, en 2004 (situation fin décembre)
- Tableau 9 : Personnes employées par classes de traitement, en 2004 (situation fin décembre)
- Tableau 10 : Postes occupés par classes de traitement, en 2004 (situation fin décembre)
- Tableau 11 : Postes au budget et réellement occupés, en moyennes annuelles, évolution 1995-2004
- Tableau 12 : Personnes employées selon la famille de fonctions et l'unité budgétaire, en 2004 (situation fin décembre)
- Tableau 13 : Postes EPT occupés selon la famille de fonctions et l'unité budgétaire, en 2004 (situation fin décembre)
- Tableau 14 : Personnes employées selon le statut et l'unité budgétaire, en 2004 (situation fin décembre)
- Tableau 15 : Postes occupés selon le statut et l'unité budgétaire, en 2004 (situation fin décembre)
- Tableau 16 : Taux d'activité moyen et ratio emploi par poste selon la famille de fonctions et le sexe, en 2004 (situation fin décembre)
- Tableaux 17 à 24 : Répartition du personnel du DIP selon l'âge, le sexe et le statut par tranche d'âge quinquennale, en 2004 (situation fin décembre)
- Tableau 17 : Personnel enseignant
- Tableau 18 : Personnel non-enseignant
- Tableau 19 : Enseignants du primaire
- Tableau 20 : Enseignants du Cycle d'orientation
- Tableau 21 : Enseignants de l'enseignement postobligatoire
- Tableau 22 : Enseignants de l'Université
- Tableau 23 : Enseignants du CEFOPS
- Tableau 24 : Enseignants des HES
- Tableau 25 : Ensemble du personnel du DIP en personnes, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité budgétaire, en 2004 (situation fin décembre)
- Tableau 26 : Ensemble du personnel du DIP en postes EPT, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité budgétaire, en 2004 (situation fin décembre)
- Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2004), en francs constants 2004
- Tableau 28 : Dépenses unitaires, selon la source de financement, 2004
- Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants) par catégorie de personnel, 2004



**Tableau 1 : Charges et revenus du DIP, en milliers de francs courants, 1995-2004**

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
30 Charges de personnel	1'163'269	874'881	886'830	892'835	869'461	884'196	913'365	957'861	985'371	994'532
31 Biens & services	44'470	43'348	28'650	41'718	40'587	40'216	43'370	45'300	48'180	45'250
32 Intérêts passifs		33'971	32'077	30'339	26'382	18'608	18'532			
33 Amortissements	69'480	66'176	62'694	86'658	53'069	51'718	38'677	42'620	47'896	45'740
35 Dédommagements à des collectivités publiques	1'747	1'904	2'064	2'149	2'240	2'602	3'139	3'170	3'932	2'165
36 Subventions accordées	221'894	416'662	431'003	431'439	456'406	460'660	491'931	517'740	547'063	553'873
37 Subventions redistribuées	2'582				373	1'192	6'024	441'619	471'594	508'036
39 Imputations internes										
<i>Frais de bâtiment</i>	63'607	62'326	63'318	63'213	64'414	67'218	67'304	68'896	72'566	76'554
<i>Intérêts sur investissement</i>	36'296							20'334	21'288	17'507
<i>Autres prestations de service</i>		299	333	433	466	587	563	536	529	547
<b>3 Total des charges</b>	<b>1'603'345</b>	<b>1'499'567</b>	<b>1'506'970</b>	<b>1'548'785</b>	<b>1'513'398</b>	<b>1'526'996</b>	<b>1'582'904</b>	<b>2'098'075</b>	<b>2'198'419</b>	<b>2'244'204</b>
42 Revenus des biens	33	26	18	17	31	21	18	22	33	38
43 Recettes diverses	29'281	22'264	18'730	33'311	30'887	30'514	38'442	38'923	29'349	32'449
45 Dédommagements de collectivités publiques	622	503	510	1'440	5'816	7'340	6'055	6'059	4'362	5'437
46 Subventions acquises	137'355	44'867	47'487	50'515	39'955	38'064	40'441	41'369	38'518	39'870
47 Subventions à redistribuer	2'582				373	1'192	6'024	441'619	471'594	508'036
49 Imputations internes										
<i>Revenus de bâtiment</i>	3'489	2'680	3'090	3'253	3'236	1'686	1'838	1'640	1'968	2'414
<i>Autres prestations de service</i>	83	90		75						
<b>4 Total des revenus</b>	<b>173'444</b>	<b>70'430</b>	<b>69'835</b>	<b>88'611</b>	<b>80'298</b>	<b>78'818</b>	<b>92'818</b>	<b>529'631</b>	<b>545'823</b>	<b>588'244</b>
Coûts nets	1'429'902	1'429'137	1'437'135	1'460'173	1'433'100	1'448'178	1'490'085	1'568'444	1'652'596	1'655'960

© Service de la recherche en éducation, Genève éducation, Genève

**Tableau 2 : Charges et revenus du DIP (avec Lullier, sans Université ni HES), en milliers de francs constants (valeur 2004), 1995-2004**

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Charges de personnel	954'530	952'065	959'742	950'000	917'859	919'563	940'194	978'499	997'750	994'532
Biens & services	48'588	48'313	41'848	43'584	43'942	41'443	46'868	44'170	46'883	44'529
Intérêts	28'134	26'258	25'207	23'694	20'008	13'560	12'547	13'576	13'967	11'347
Amortissements	52'983	50'297	48'536	75'111	45'897	43'041	26'134	27'936	30'233	29'081
Dédommagements à des collectivités publiques	1'899	2'055	2'212	2'286	2'365	2'706	3'231	3'238	3'982	2'165
Subventions accordées	188'606	185'187	192'207	192'851	189'918	202'990	210'436	220'126	204'254	204'369
Subventions redistribuées					393	1'240	6'201	6'144	4'279	13'312
Frais de bâtiment et autres	40'022	39'133	40'460	39'823	37'579	38'927	39'672	41'443	44'451	46'508
<b>Total des charges</b>	<b>1'314'763</b>	<b>1'303'309</b>	<b>1'310'212</b>	<b>1'327'350</b>	<b>1'257'962</b>	<b>1'263'470</b>	<b>1'285'285</b>	<b>1'335'132</b>	<b>1'345'799</b>	<b>1'345'843</b>
Recettes et revenus divers	22'876	25'647	21'763	35'446	32'639	31'757	39'591	39'784	29'751	32'487
Dédommagements de collectivités publiques	1'178	1'236	1'522	1'532	6'140	7'634	6'233	6'189	4'416	5'437
Subventions acquises	50'387	47'653	50'099	51'410	39'988	39'586	41'629	42'260	39'002	39'870
Subventions à redistribuer					393	1'240	6'201	6'144	4'279	13'312
Revenus de bâtiment et autres	1'805	824	1'310	1'419	1'454	1'292	1'251	1'033	1'004	1'531
<b>Total des revenus</b>	<b>76'246</b>	<b>75'360</b>	<b>74'694</b>	<b>89'806</b>	<b>80'614</b>	<b>81'509</b>	<b>94'904</b>	<b>95'410</b>	<b>78'452</b>	<b>92'636</b>
Coûts nets	1'238'517	1'227'948	1'235'518	1'237'544	1'177'348	1'181'961	1'190'381	1'239'722	1'267'347	1'253'206

Biens et services (nature 31) sans reports

© Service de la recherche en éducation, Genève éducation, Genève

**Tableau 3 : Charges et revenus du DIP (avec Lullier, Université et HES),  
en milliers de francs constants (valeur 2004), 1995-2004**

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Charges de personnel	1'272'281	1'267'164	1'279'726	1'267'738	1'273'558	1'277'340	1'313'248	1'366'704	1'434'758	1'444'179
Biens & services	79'614	80'673	72'509	74'347	81'685	76'652	89'603	91'850	101'354	105'282
Intérêts	39'495	36'685	34'587	32'281	27'851	19'368	19'102	21'450	23'922	19'402
Amortissements	75'673	71'585	67'837	92'827	56'238	59'622	45'811	50'078	61'070	59'270
Dédommagements à des collectivités publiques	1'899	2'055	2'212	2'286	2'365	2'706	3'247	3'238	3'982	2'165
Subventions accordées	211'423	212'646	216'953	223'729	219'973	220'822	228'604	238'090	223'324	220'005
Subventions redistribuées	2'806	4'278	3'981	3'517	3'895	4'258	8'988	8'236	6'162	14'966
Frais de bâtiment et autres	70'228	68'686	69'366	65'667	68'492	64'207	66'286	67'565	69'948	72'920
<b>Total des charges</b>	<b>1'753'419</b>	<b>1'743'772</b>	<b>1'747'171</b>	<b>1'762'392</b>	<b>1'734'056</b>	<b>1'724'973</b>	<b>1'774'889</b>	<b>1'847'212</b>	<b>1'924'519</b>	<b>1'938'189</b>
Recettes et revenus divers	33'554	42'613	36'637	50'734	48'920	51'439	58'668	65'027	66'228	73'713
Dédommagements de collectivités publiques	1'178	1'236	1'522	1'532	6'140	7'634	6'233	6'189	4'416	5'437
Subventions acquises	150'490	149'607	152'332	154'448	157'946	151'303	142'843	114'203	130'725	129'532
Subventions à redistribuer	2'806	4'278	3'981	3'517	3'895	4'258	8'988	8'236	6'162	16'244
Revenus de bâtiment et autres	3'933	3'042	3'456	2'620	3'589	1'608	1'776	1'583	1'774	1'937
<b>Total des revenus</b>	<b>191'962</b>	<b>200'777</b>	<b>197'928</b>	<b>212'851</b>	<b>220'490</b>	<b>216'242</b>	<b>218'507</b>	<b>195'239</b>	<b>209'306</b>	<b>226'863</b>
Coûts nets	1'561'457	1'542'996	1'549'243	1'549'542	1'513'567	1'508'731	1'556'382	1'651'973	1'715'214	1'711'326

© Service de la recherche en éducation, Genève éducation, Genève

**Tableau 4 : Charges et revenus du DIP par indice 1995 = 100 (avec Lullier, sans Université ni HES),  
en valeur constante, 1995-2004**

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Charges de personnel	100	99	99	98	95	95	97	101	103	103
Biens & services	100	99	86	90	90	85	96	91	96	92
Intérêts	100	93	90	84	71	48	45	48	50	40
Amortissements	100	95	92	142	87	81	49	53	57	55
Dédommagements à des collectivités publiques	100	108	116	120	125	142	170	170	210	114
Subventions accordées	100	98	102	102	101	108	112	117	108	108
Subventions redistribuées					///	///	///	///	///	///
Frais de bâtiment et autres	100	98	101	100	94	97	99	104	111	116
<b>Total des charges</b>	<b>100</b>	<b>99</b>	<b>100</b>	<b>101</b>	<b>96</b>	<b>96</b>	<b>98</b>	<b>102</b>	<b>102</b>	<b>102</b>
Recettes et revenus divers	100	112	95	155	143	139	173	174	130	142
Dédommagements de collectivités publiques	100	105	129	130	521	648	529	525	375	462
Subventions acquises	100	95	99	102	79	79	83	84	77	79
Subventions à redistribuer					///	///	///	///	///	///
Revenus de bâtiment et autres	100	46	73	79	81	72	69	57	56	85
<b>Total des revenus</b>	<b>100</b>	<b>99</b>	<b>98</b>	<b>118</b>	<b>106</b>	<b>107</b>	<b>124</b>	<b>125</b>	<b>103</b>	<b>121</b>
Coûts nets	100	99	100	100	95	95	96	100	102	101

© Service de la recherche en éducation, Genève éducation, Genève



Tableau 5 : Charges et revenus par unité budgétaire, en 2004

Nature des charges et revenus		SGX		EP		CO		PO		UNI		OJ		CEFOPS		OFFC		HES		DIP		
		milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	
<b>No rubrique</b>	<b>CHARGES</b>																					
30	CHARGES DE PERSONNEL	21'144	2%	335'308	34%	225'208	23%	301'774	30%			78'238	8%	12'654	1%	20'206	2%				994'532	100%
31	BIENS.SERVICES	1'800	4%	8'200	16%	7'200	16%	12'350	27%			11'800	26%	1'300	3%	2'600	6%				45'250	100%
32	INTERETS PASSIFS																					
33	AMORTISSEMENTS	664	1%	385	1%	5'551	12%	14'211	31%	16'659	36%	7'685	17%	165	0%	419	1%				45'740	100%
35	DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES							289	13%					146	7%	1'730	80%				2'165	100%
36	SUBVENTIONS ACCORDEES	104'636	19%	15'216	3%	390	0%	14'819	3%	273'586	49%	61'584	11%			7'724	1%	75'918	14%		553'873	100%
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	9'493	2%					497	0%	387'217	76%	166	0%	238	0%	2'917	1%	107'507	21%		508'036	100%
39	IMPUTATIONS INTERNES	1'715	2%	1'727	2%	17'266	18%	27'340	29%	32'573	34%	8'357	9%	623	1%	826	1%	4'181	4%		94'608	100%
391	FRAIS BÂTIMENTS	1'098	1%	1'141	1%	13'506	18%	21'495	28%	26'409	34%	7'595	10%	592	1%	537	1%	4'181	5%		76'554	100%
392	INTERETS SUR INVESTISSEMENT	582	3%	577	3%	3'746	21%	5'823	33%	6'160	35%	302	2%	28	0%	289	2%				17'507	100%
397	AUTRES PRESTAT. DE SERVICE	35	6%	9	2%	14	3%	22	4%	4	1%	460	84%	3	1%						547	100%
<b>3</b>	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>139'453</b>	<b>6%</b>	<b>360'836</b>	<b>16%</b>	<b>255'615</b>	<b>11%</b>	<b>371'280</b>	<b>17%</b>	<b>710'034</b>	<b>32%</b>	<b>167'831</b>	<b>7%</b>	<b>15'126</b>	<b>1%</b>	<b>36'421</b>	<b>2%</b>	<b>187'606</b>	<b>8%</b>		<b>2'244'204</b>	<b>100%</b>
	<b>REVENUS</b>																					
42	REVENUS DES BIENS	36	95%	0	0%	0	0%	0	0%			2	5%	0	0%	0	0%				38	100%
43	RECETTES DIVERSES	6'296	19%	4'178	13%	2'248	7%	5'516	17%			12'781	39%	698	2%	732	2%				32'449	100%
45	DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	448	8%	515	9%	40	1%	884	16%					2'065	38%	1'485	27%				5'437	100%
46	SUBVENTIONS ACQUISES	3'546	9%	380	1%			13'721	34%			20'771	62%	285	1%	1'167	3%				39'870	100%
47	SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	9'493	2%					497	0%	387'217	76%	166	0%	238	0%	2'917		107'507			508'036	100%
49	IMPUTATIONS INTERNES	11	0%	29	1%	379	16%	863	36%	406	17%	190	8%	22	1%	37	2%	477	20%		2'414	100%
491	REVENUS BÂTIMENTS	11	0%	29	1%	379	16%	863	36%	406	17%	190	8%	22	1%	37	2%	477	20%		2'414	100%
497	AUTRES PRESTAT. DE SERVICE																					
<b>4</b>	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>19'831</b>	<b>3%</b>	<b>5'101</b>	<b>1%</b>	<b>2'667</b>	<b>0%</b>	<b>21'482</b>	<b>4%</b>	<b>387'623</b>	<b>66%</b>	<b>33'910</b>	<b>6%</b>	<b>3'308</b>	<b>1%</b>	<b>6'338</b>	<b>1%</b>	<b>107'985</b>	<b>18%</b>		<b>588'244</b>	<b>100%</b>

**Tableau 6 : Structure des dépenses en personnel 1995-2004  
en milliers de francs constants (valeur 2004)**

	1995	% du tot.	2002	2003	2004	% du tot.
<b>SERVICES GENERAUX</b>	<b>16'719</b>	<b>100.0%</b>	<b>19'856</b>	<b>20'703</b>	<b>21'144</b>	<b>100.0%</b>
Personnel adm. & techn.	13'902	83.2%	15'787	16'693	17'265	81.7%
Personnel enseignant	0	0.0%	0	0	0	0.0%
Assurances et charges sociales	2'764	16.5%	3'232	3'407	3'523	16.7%
Prestations diverses	53	0.3%	837	603	356	1.7%
<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>	<b>319'601</b>	<b>100.0%</b>	<b>336'787</b>	<b>342'241</b>	<b>335'308</b>	<b>100.0%</b>
Personnel adm. & techn.	20'078	6.3%	22'681	24'538	25'509	7.6%
Personnel enseignant	249'179	78.0%	259'487	262'684	256'395	76.5%
Assurances et charges sociales	50'300	15.7%	54'563	54'724	53'025	15.8%
Prestations diverses	43	0.0%	56	296	379	0.1%
<b>CYCLE D'ORIENTATION</b>	<b>214'566</b>	<b>100.0%</b>	<b>220'361</b>	<b>226'627</b>	<b>225'208</b>	<b>100.0%</b>
Personnel adm. & techn.	20'138	9.4%	19'287	19'894	20'543	9.1%
Personnel enseignant	160'282	74.7%	164'508	169'773	168'201	74.7%
Assurances et charges sociales	34'080	15.9%	36'432	36'837	36'393	16.2%
Prestations diverses	66	0.0%	134	124	71	0.0%
<b>ENSEIGN. POSTOBLIGATOIRE</b>	<b>320'219</b>	<b>100.0%</b>	<b>299'940</b>	<b>302'889</b>	<b>301'774</b>	<b>100.0%</b>
Personnel adm. & techn.	45'155	14.1%	34'386	35'011	34'604	11.5%
Personnel enseignant	230'475	72.0%	215'584	218'247	218'216	72.3%
Assurances et charges sociales	52'324	16.3%	49'792	49'276	48'702	16.1%
Prestations diverses	147	0.0%	177	354	252	0.1%
<b>OFFICE DE LA JEUNESSE</b>	<b>61'657</b>	<b>100.0%</b>	<b>74'414</b>	<b>79'319</b>	<b>78'238</b>	<b>100.0%</b>
Personnel adm. & techn.	51'733	83.9%	61'791	65'720	64'960	83.0%
Personnel enseignant	0	0.0%	0	0	0	0.0%
Assurances et charges sociales	9'874	16.0%	12'418	13'334	13'058	16.7%
Prestations diverses	50	0.1%	206	264	219	0.3%
<b>CEFOPS</b>	<b>10'106</b>	<b>100.0%</b>	<b>13'213</b>	<b>11'997</b>	<b>12'654</b>	<b>100.0%</b>
Personnel adm. & techn.	1'285	12.7%	1'330	1'463	1'504	11.9%
Personnel enseignant	7'180	71.0%	9'386	8'354	8'887	70.2%
Assurances et charges sociales	1'621	16.0%	2'454	2'121	2'206	17.4%
Prestations diverses	21	0.2%	43	59	58	0.5%
<b>OFPC</b>	<b>18'767</b>	<b>100.0%</b>	<b>21'213</b>	<b>21'402</b>	<b>20'206</b>	<b>100.0%</b>
Personnel adm. & techn.	15'833	84.4%	17'733	17'774	16'881	83.5%
Personnel enseignant	0	0.0%	0	0	0	0.0%
Assurances et charges sociales	2'926	15.6%	3'460	3'560	3'302	16.3%
Prestations diverses	9	0.0%	20	68	24	0.1%
<b>TOTAL DIP (sans HES ni Université)</b>	<b>961'636</b>	<b>100.0%</b>	<b>985'783</b>	<b>1'005'177</b>	<b>994'532</b>	<b>100.0%</b>
Personnel adm. & techn.	161'521	16.8%	172'994	181'095	181'267	18.2%
Personnel enseignant	647'117	67.3%	648'965	659'058	651'699	65.5%
Assurances et charges sociales	152'610	15.9%	162'351	163'259	160'208	16.1%
Prestations diverses	388	0.0%	1'473	1'766	1'359	0.1%
<b>HAUTES ECOLES SPECIALISEES *</b>			<b>53'021</b>	<b>88'958</b>	<b>87'206</b>	<b>100.0%</b>
Personnel adm. & techn.			...	...	...	...
Personnel enseignant			...	...	...	...
Assurances et charges sociales			...	...	...	...
Prestations diverses			...	...	...	...
<b>UNIVERSITE</b>	<b>320'117</b>	<b>100.0%</b>	<b>338'074</b>	<b>351'303</b>	<b>357'744</b>	<b>100.0%</b>
Personnel adm. & techn.	95'561	29.9%	103'893	110'194	113'618	31.8%
Personnel enseignant	171'923	53.7%	176'039	180'621	184'257	51.5%
Assurances et charges sociales	52'493	16.4%	57'624	59'746	59'163	16.5%
Prestations diverses	141	0.0%	518	743	706	0.2%
<b>TOTAL AVEC HES ET UNIVERSITE</b>	<b>1'281'753</b>	<b>100.0%</b>	<b>1'376'878</b>	<b>1'445'439</b>	<b>1'439'482</b>	<b>100.0%</b>
Personnel adm. & techn.	257'081	20.1%	276'886	291'288	294'885	21.8%
Personnel enseignant	819'040	63.9%	825'005	839'678	835'956	61.8%
Assurances et charges sociales	205'103	16.0%	219'975	223'005	219'371	16.2%
Prestations diverses	529	0.0%	1'991	2'509	2'065	0.2%

\* L'information pour les HES n'utilise pas les mêmes catégories de détail

**Tableau 7: Structure des charges sociales, en 2004**

Type de charge sociale	Part employé (Au 1.1.03)	Part employeur (Au 1.1.03)	
AVS/AI/APG	5.05%	5.05%	
AVS frais de gestion	-	0.13%	
Cotisations assur. chômage			
° Jusqu'au plafond de F 106'800/an	1.00%	1.00%	plafond F 106'800/an
° Part entre F 106'800 et F 267'000/an	0.50%	0.50%	de F 106'801 à 267'000/an
Allocations familiales	-	1.50%	
Assurance maternité	0.13%	0.13%	
Caisses de pensions			
° CIA sur salaire assuré	8.00%	16.00%	plafond F 200'228/an
° LPP sur salaire assuré	8.00%	16.00%	plancher F 1'612/mois plafond F 6'450/mois
Assurance-maladie complémentaire	0.10%	-	
Assurance-accidents			
° Accidents non-professionnels privé	1.00%	-	plafond F 106'800/an
° Accidents professionnels	-	0.31%	
Fonds de formation professionnelle	-	F 23.-	par an
Fonds d'entraide			
° pour les groupes B et C de la CIA	F 15.-	-	par an
° pour les groupes E et D de la CIA	F 6.-	-	par an
Assurance-maladie	-	F 30.-	par mois

**Tableau 8 : Traitements salariaux mensuels bruts moyens par classes de traitement, en 2004 (situation fin décembre)**

Classes de traitement	DIP				ENSEIGNANTS				AUTRES FONCTIONS			
	TOTAL		DONT FEMMES		TOTAL		DONT FEMMES		TOTAL		DONT FEMMES	
	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	postes EPT	traitement moyen par poste EPT
non-classés												
4	30.4	4'975	27.2	4'999					30.4	4'975	27.2	4'999
5	18.2	4'618	13.2	4'650					18.2	4'618	13.2	4'650
6	24.4	5'066	17.4	5'153					24.4	5'066	17.4	5'153
7	78.9	4'809	47.6	4'833	41.9	4'377	24.1	4'376	37.0	5'297	23.5	5'302
8	710.9	5'246	372.2	5'229	593.6	5'209	281.7	5'179	117.3	5'437	90.5	5'383
9	380.9	5'867	239.4	5'910	148.1	5'575	65.6	5'500	232.8	6'053	173.8	6'064
10	231.2	6'120	145.8	6'130					231.2	6'120	145.8	6'130
11	558.0	6'731	348.9	6'663					558.0	6'731	348.9	6'663
12	303.6	6'962	223.5	7'007	6.6	5'164	4.7	5'172	297.0	7'002	218.8	7'046
13	302.7	6'868	199.1	6'781	60.6	5'265	45.2	5'264	242.1	7'270	153.8	7'227
14	480.8	7'071	363.7	7'046	320.7	7'003	245.5	6'989	160.1	7'207	118.3	7'165
15	418.5	7'238	228.9	7'314	135.4	6'159	56.5	6'089	283.1	7'753	172.4	7'716
16	2'226.8	7'989	1'796.1	7'962	2'117.2	7'983	1'733.6	7'957	109.6	8'106	62.6	8'107
17	465.7	7'961	200.7	7'878	340.3	7'867	133.4	7'793	125.5	8'218	67.4	8'047
18	521.1	8'019	283.3	8'002	357.9	7'611	190.3	7'558	163.2	8'914	93.0	8'912
19	128.2	9'366	59.5	9'198	57.0	9'622	28.9	9'466	71.2	9'161	30.6	8'944
20	2'733.2	10'160	1'316.9	10'036	2'633.0	10'171	1'266.1	10'044	100.3	9'878	50.9	9'825
21	68.4	10'298	30.4	10'234	2.0	10'638	2.0	10'638	66.4	10'288	28.4	10'206
22	155.3	9'997	74.8	9'993	88.3	9'740	34.1	9'634	67.0	10'335	40.7	10'293
23	419.2	11'056	130.5	10'894	330.7	10'944	98.4	10'688	88.5	11'475	32.0	11'527
24	73.4	11'241	28.8	11'233	46.3	10'915	17.3	10'768	27.1	11'798	11.5	11'932
25	139.7	11'797	24.8	11'737	119.6	11'693	19.9	11'530	20.2	12'408	4.9	12'575
26	62.3	12'855	13.0	12'819					62.3	12'855	13.0	12'819
27	16.8	13'759	4.5	13'874	9.8	13'893	2.5	14'101	7.0	13'570	2.0	13'589
28	4.0	14'752							4.0	14'752		
30 et +	281.3	15'622	34.8	15'297	273.3	15'615	32.8	15'275	8.0	15'842	2.0	15'658
<b>TOTAL</b>	<b>10'833.7</b>	<b>8'491</b>	<b>6'224.7</b>	<b>8'035</b>	<b>7'682.1</b>	<b>8'848</b>	<b>4'282.4</b>	<b>8'374</b>	<b>3'151.6</b>	<b>7'621</b>	<b>1'942.2</b>	<b>7'287</b>

**Tableau 9 : Personnes employées par classes de traitement, en 2004 (situation fin décembre)**

Classes de traitement	DIP					ENSEIGNANTS					AUTRES FONCTIONS				
	TOTAL		DONT FEMMES			TOTAL		DONT FEMMES			TOTAL		DONT FEMMES		
	personnes	% cum.	personnes	% cum.	% femmes	personnes	% cum.	personnes	% cum.	% femmes	personnes	% cum.	personnes	% cum.	% femmes
non-classés															
4	57	0.4	51	0.6	89 %						57	1.4	51	1.9	89 %
5	29	0.6	18	0.8	62 %						29	2.1	18	2.6	62 %
6	40	0.9	31	1.2	78 %						40	3.1	31	3.7	78 %
7	256	2.7	149	3.0	58 %	196	1.9	109	1.9	56 %	60	4.6	40	5.2	67 %
8	1'065	10.2	540	9.5	51 %	910	11.0	418	9.3	46 %	155	8.5	122	9.8	79 %
9	467	13.6	313	13.3	67 %	164	12.6	74	10.7	45 %	303	16.0	239	18.8	79 %
10	304	15.7	208	15.8	68 %		12.6		10.7		304	23.5	208	26.5	68 %
11	707	20.7	478	21.5	68 %		12.6		10.7		707	41.1	478	44.4	68 %
12	408	23.6	317	25.3	78 %	10	12.7	7	10.8	70 %	398	50.9	310	56.0	78 %
13	378	26.3	259	28.4	69 %	79	13.5	60	11.8	76 %	299	58.3	199	63.5	67 %
14	617	30.7	481	34.2	78 %	422	17.7	332	17.7	79 %	195	63.2	149	69.0	76 %
15	549	34.5	315	38.0	57 %	200	19.6	87	19.3	44 %	349	71.8	228	77.6	65 %
16	2'617	53.1	2'132	63.7	81 %	2'481	44.2	2'047	55.5	83 %	136	75.2	85	80.8	63 %
17	553	57.0	252	66.7	46 %	396	48.2	160	58.4	40 %	157	79.1	92	84.2	59 %
18	832	62.9	467	72.3	56 %	606	54.2	324	64.1	53 %	226	84.7	143	89.6	63 %
19	164	64.0	78	73.2	48 %	81	55.0	40	64.8	49 %	83	86.8	38	91.0	46 %
20	3'480	88.7	1'762	94.4	51 %	3'351	88.2	1'690	94.8	50 %	129	90.0	72	93.7	56 %
21	79	89.3	36	94.9	46 %	2	88.2	2	94.8	100 %	77	91.9	34	94.9	44 %
22	216	90.8	103	96.1	48 %	133	89.5	50	95.7	38 %	83	93.9	53	96.9	64 %
23	656	95.4	202	98.5	31 %	549	95.0	158	98.5	29 %	107	96.6	44	98.6	41 %
24	81	96.0	34	98.9	42 %	50	95.5	20	98.9	40 %	31	97.4	14	99.1	45 %
25	169	97.2	31	99.3	18 %	145	96.9	24	99.3	17 %	24	98.0	7	99.4	29 %
26	63	97.6	13	99.5	21 %		96.9		99.3		63	99.5	13	99.9	21 %
27	18	97.8	5	99.5	28 %	11	97.0	3	99.3	27 %	7	99.7	2	99.9	29 %
28	4	97.8		99.5			97.0		99.3		4	99.8		99.9	
30 et +	310	100.0	39	100.0	13 %	302	100.0	37	100.0	12 %	8	100.0	2	100.0	25 %
<b>TOTAL</b>	<b>13'952</b>	<b>100.0</b>	<b>8'234</b>	<b>100.0</b>	<b>59 %</b>	<b>10'018</b>	<b>100.0</b>	<b>5'622</b>	<b>100.0</b>	<b>56 %</b>	<b>3'990</b>	<b>100.0</b>	<b>2'639</b>	<b>100.0</b>	<b>66 %</b>

**Tableau 10 : Postes occupés par classes de traitement, en 2004 (situation fin décembre)**

Classes de traitement	DIP					ENSEIGNANTS					AUTRES FONCTIONS				
	TOTAL		DONT FEMMES			TOTAL		DONT FEMMES			TOTAL		DONT FEMMES		
	postes	% cum.	postes	% cum.	% femmes	postes	% cum.	postes	% cum.	% femmes	postes	% cum.	postes	% cum.	% femmes
non-classés															
4	30.4	0.3	27.2	0.4	89 %						30.4	1.0	27.2	1.4	89 %
5	18.2	0.4	13.2	0.6	72 %						18.2	1.5	13.2	2.1	72 %
6	24.4	0.7	17.4	0.9	71 %						24.4	2.3	17.4	3.0	71 %
7	78.9	1.4	47.6	1.7	60 %	41.9	0.5	24.1	0.6	58 %	37.0	3.5	23.5	4.2	63 %
8	710.9	8.0	372.2	7.7	52 %	593.6	8.3	281.7	7.1	47 %	117.3	7.2	90.5	8.8	77 %
9	380.9	11.5	239.4	11.5	63 %	148.1	10.2	65.6	8.7	44 %	232.8	14.6	173.8	17.8	75 %
10	231.2	13.6	145.8	13.9	63 %		10.2		8.7		231.2	21.9	145.8	25.3	63 %
11	558.0	18.8	348.9	19.5	63 %		10.2		8.7		558.0	39.6	348.9	43.3	63 %
12	303.6	21.6	223.5	23.1	74 %	6.6	10.3	4.7	8.8	70 %	297.0	49.1	218.8	54.5	74 %
13	302.7	24.4	199.1	26.3	66 %	60.6	11.1	45.2	9.8	75 %	242.1	56.7	153.8	62.4	64 %
14	480.8	28.8	363.7	32.1	76 %	320.7	15.2	245.5	15.6	77 %	160.1	61.8	118.3	68.5	74 %
15	418.5	32.7	228.9	35.8	55 %	135.4	17.0	56.5	16.9	42 %	283.1	70.8	172.4	77.4	61 %
16	2'226.8	53.2	1'796.1	64.6	81 %	2'117.2	44.6	1'733.6	57.4	82 %	109.6	74.3	62.6	80.6	57 %
17	465.7	57.5	200.7	67.9	43 %	340.3	49.0	133.4	60.5	39 %	125.5	78.3	67.4	84.1	54 %
18	521.1	62.3	283.3	72.4	54 %	357.9	53.7	190.3	64.9	53 %	163.2	83.4	93.0	88.9	57 %
19	128.2	63.5	59.5	73.4	46 %	57.0	54.4	28.9	65.6	51 %	71.2	85.7	30.6	90.5	43 %
20	2'733.2	88.7	1'316.9	94.5	48 %	2'633.0	88.7	1'266.1	95.2	48 %	100.3	88.9	50.9	93.1	51 %
21	68.4	89.4	30.4	95.0	44 %	2.0	88.7	2.0	95.2	100 %	66.4	91.0	28.4	94.5	43 %
22	155.3	90.8	74.8	96.2	48 %	88.3	89.9	34.1	96.0	39 %	67.0	93.1	40.7	96.6	61 %
23	419.2	94.7	130.5	98.3	31 %	330.7	94.2	98.4	98.3	30 %	88.5	95.9	32.0	98.3	36 %
24	73.4	95.3	28.8	98.8	39 %	46.3	94.8	17.3	98.7	37 %	27.1	96.8	11.5	98.9	42 %
25	139.7	96.6	24.8	99.2	18 %	119.6	96.3	19.9	99.2	17 %	20.2	97.4	4.9	99.1	24 %
26	62.3	97.2	13.0	99.4	21 %		96.3		99.2		62.3	99.4	13.0	99.8	21 %
27	16.8	97.4	4.5	99.4	27 %	9.8	96.4	2.5	99.2	26 %	7.0	99.6	2.0	99.9	29 %
28	4.0	97.4		99.4			96.4		99.2		4.0	99.7		99.9	
30 et +	281.3	100.0	34.8	100.0	12 %	273.3	100.0	32.8	100.0	12 %	8.0	100.0	2.0	100.0	25 %
<b>TOTAL</b>	<b>10'833.7</b>	<b>100.0</b>	<b>6'224.7</b>	<b>100.0</b>	<b>57 %</b>	<b>7'682.1</b>	<b>100.0</b>	<b>4'282.4</b>	<b>100.0</b>	<b>56 %</b>	<b>3'151.6</b>	<b>100.0</b>	<b>1'942.3</b>	<b>100.0</b>	<b>62 %</b>

**Tableau 11 : Postes au budget et réellement occupés, en moyennes annuelles, évolution 1995-2004**

Unité budgétaire	1995		1999		2000		2001		2002		2003		2004		Var. 1995-2004 au budget pès
	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	
<b>Services généraux</b>	<b>133</b>	<b>124</b>	<b>130</b>	<b>120</b>	<b>133</b>	<b>124</b>	<b>135</b>	<b>124</b>	<b>138</b>	<b>130</b>	<b>139</b>	<b>133</b>	<b>141</b>	<b>139</b>	<b>8 15</b>
adm & techn	133	124	130	120	133	124	135	124	138	130	139	133	141	139	8 15
enseignants															
<b>Enseignement primaire</b>	<b>2'321</b>	<b>2'335</b>	<b>2'401</b>	<b>2'396</b>	<b>2'440</b>	<b>2'426</b>	<b>2'475</b>	<b>2'466</b>	<b>2'515</b>	<b>2'506</b>	<b>2'530</b>	<b>2'527</b>	<b>2'531</b>	<b>2'532</b>	<b>210 ##</b>
adm & techn	193	200	206	199	206	204	213	213	229	225	241	235	243	242	50 42
enseignants	2'128	2'135	2'195	2'196	2'234	2'222	2'262	2'253	2'286	2'281	2'289	2'292	2'289	2'290	161 ##
<b>Cycle d'orientation</b>	<b>1'403</b>	<b>1'397</b>	<b>1'354</b>	<b>1'345</b>	<b>1'353</b>	<b>1'348</b>	<b>1'391</b>	<b>1'381</b>	<b>1'434</b>	<b>1'425</b>	<b>1'479</b>	<b>1'469</b>	<b>1'512</b>	<b>1'504</b>	<b>109 ##</b>
adm & techn	201	197	183	182	184	183	187	185	193	190	201	197	201	202	0 5
enseignants	1'202	1'200	1'170	1'163	1'169	1'165	1'204	1'196	1'242	1'235	1'278	1'273	1'311	1'302	109 ##
<b>Ens. postobligatoire</b>	<b>2'040</b>	<b>2'031</b>	<b>1'907</b>	<b>1'881</b>	<b>1'904</b>	<b>1'892</b>	<b>1'909</b>	<b>1'865</b>	<b>1'886</b>	<b>1'888</b>	<b>1'911</b>	<b>1'910</b>	<b>1'951</b>	<b>1'937</b>	<b>-89 ##</b>
adm & techn	394	387	358	342	350	345	349	345	345	340	347	344	347	345	-47 ##
enseignants	1'704	1'701	1'549	1'538	1'554	1'548	1'560	1'520	1'541	1'547	1'564	1'565	1'604	1'592	-100 ##
<b>Office de la jeunesse</b>	<b>490</b>	<b>483</b>	<b>508</b>	<b>508</b>	<b>536</b>	<b>522</b>	<b>547</b>	<b>541</b>	<b>575</b>	<b>566</b>	<b>600</b>	<b>592</b>	<b>614</b>	<b>606</b>	<b>124 ##</b>
adm & techn	490	483	508	508	536	522	547	541	575	566	600	592	614	606	124 ##
enseignants															
<b>CEPSPE / CEFOPS</b>	<b>68</b>	<b>67</b>	<b>73</b>	<b>73</b>	<b>74</b>	<b>73</b>	<b>76</b>	<b>75</b>	<b>77</b>	<b>78</b>	<b>81</b>	<b>74</b>	<b>83</b>	<b>78</b>	<b>14 11</b>
adm & techn	12	12	13	13	13	13	14	14	14	14	16	15	16	16	4 3
enseignants	56	55	60	60	61	60	62	61	63	64	65	59	66	63	10 8
<b>OFPC</b>	<b>133</b>	<b>133</b>	<b>131</b>	<b>134</b>	<b>138</b>	<b>134</b>	<b>140</b>	<b>138</b>	<b>148</b>	<b>143</b>	<b>151</b>	<b>147</b>	<b>151</b>	<b>144</b>	<b>17 10</b>
adm & techn	133	133	131	134	138	134	140	138	148	143	151	147	151	144	17 10
enseignants															
<b>TOTAL sans HES ni Uni</b>	<b>6'646</b>	<b>6'629</b>	<b>6'503</b>	<b>6'456</b>	<b>6'579</b>	<b>6'520</b>	<b>6'674</b>	<b>6'590</b>	<b>6'773</b>	<b>6'735</b>	<b>6'890</b>	<b>6'852</b>	<b>6'982</b>	<b>6'940</b>	<b>336 ##</b>
adm & techn	1'556	1'537	1'529	1'498	1'560	1'525	1'585	1'560	1'641	1'608	1'694	1'663	1'712	1'694	156 ##
enseignants	5'090	5'092	4'974	4'958	5'019	4'995	5'089	5'030	5'132	5'127	5'196	5'189	5'270	5'247	180 ##
<b>Hautes écoles spécialisées</b>				<b>211</b>		<b>219</b>		<b>281</b>		<b>365</b>		<b>592</b>		<b>625</b>	<b>/// ///</b>
adm & techn				70		81		99		112		174		174	/// ///
enseignants				141		138		182		253		418		450	/// ///
<i>dont assistants</i>				...		...		...		63		88		114	/// ///
<b>Université</b>	<b>2'655</b>	<b>2'382</b>	<b>2'414</b>		<b>2'445</b>		<b>2'471</b>		<b>2'505</b>		<b>2'612</b>			<b>2'737</b>	<b>/// ##</b>
adm & techn	1'015	988	994		996		1'001		1'021		1'082			1'129	/// ##
enseignants	1'640	1'394	1'420		1'449		1'470		1'484		1'530			1'608	/// ##
<i>dont assistants</i>				...		...		...		791		819		884	/// ##
<b>TOTAL avec HES et Uni</b>	<b>9'301</b>	<b>9'011</b>	<b>9'081</b>		<b>9'184</b>		<b>9'342</b>		<b>9'605</b>		<b>10'056</b>			<b>10'301</b>	<b>/// ##</b>
adm & techn	2'571	2'525	2'562		2'602		2'660		2'740		2'920			2'997	/// ##
enseignants	6'730	6'486	6'519		6'582		6'682		6'865		7'136			7'305	/// ##

**Tableau 12: Personnes employées selon la famille de fonctions et l'unité budgétaire, en 2004 (situation fin décembre)**

UNITE BUDGETAIRE	ENSEIGNEMENT (4) dont:		ENSEIGNANTS		CADRES DE L'ENSEIGNEMENT		AUTRES FONCTIONS EDUCATIVES			
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%		
SERVICES GENERAUX	3	1.7%			3	1.7%				
ECOLE PRIMAIRE	3031	96.1%	2829	89.7%	53	1.7%	149	4.7%		
CYCLE D'ORIENTATION	1939	89.3%	1914	88.2%	25	1.2%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	2617	85.9%	2568	84.3%	44	1.4%	5	0.2%		
UNIVERSITE	2675	64.3%	2673	64.2%			2	0.0%		
OFFICE DE LA JEUNESSE	25	2.9%					25	2.9%		
CEFOPS	117	83.0%	117	83.0%						
OFPC										
HES	627	72.5%	615	71.1%	12	1.4%				
<b>TOTAL</b>	<b>10'327</b>	<b>74.0%</b>	<b>10'018</b>	<b>71.8%</b>	<b>128</b>	<b>0.9%</b>	<b>181</b>	<b>1.3%</b>		
UNITE BUDGETAIRE	AMINISTRATION (5) dont principalement:		SECRETARIAT		BIBLIOTHECAIRES/ DOCUMENTALISTES		COMMIS ADMINISTRATIFS		COMPTABLES	
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX	119	66.5%	49	27.4%	4	2.2%	49	27.4%	11	6.1%
ECOLE PRIMAIRE	103	3.3%	58	1.8%	16	0.5%	20	0.6%	2	0.1%
CYCLE D'ORIENTATION	142	6.5%	73	3.4%	29	1.3%	11	0.5%	5	0.2%
ENS. POSTOBLIGATOIRE	250	8.2%	125	4.1%	54	1.8%	40	1.3%	16	0.5%
UNIVERSITE	700	16.8%	283	6.8%	154	3.7%	157	3.8%	44	1.1%
OFFICE DE LA JEUNESSE	245	28.0%	102	11.7%	4	0.5%	98	11.2%	16	1.8%
CEFOPS	23	16.3%	16	11.3%	1	0.7%	5	3.5%		
OFPC	99	11.4%	40	21.7%	1	0.5%	6	3.3%	5	2.7%
HES	134	15.5%	72	8.3%	16	1.8%	13	1.5%	18	2.1%
<b>TOTAL</b>	<b>1794</b>	<b>12.9%</b>	<b>814</b>	<b>5.8%</b>	<b>275</b>	<b>2.0%</b>	<b>395</b>	<b>2.8%</b>	<b>112</b>	<b>0.8%</b>
UNITE BUDGETAIRE	PARAMEDICAUX & MEDICAUX (7) dont principalement:		LABORANTS		ASSISTANTS SOCIAUX		MEDECINS		INFIRMIERS & AUXILIAIRES SOIGNANTS	
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX	2	1.1%								
ECOLE PRIMAIRE	2	0.1%					1	0.0%		
CYCLE D'ORIENTATION	35	1.6%					35	1.6%		
ENS. POSTOBLIGATOIRE	28	0.9%					28	0.9%		
UNIVERSITE	299	7.2%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	548	62.7%	231	5.6%			3	0.1%	16	0.4%
CEFOPS	1	0.7%					160	18.3%	97	11.1%
OFPC	79	42.9%								
HES	9	1.0%								
<b>TOTAL</b>	<b>998</b>	<b>7.2%</b>	<b>235</b>	<b>1.7%</b>	<b>4</b>	<b>0.5%</b>	<b>254</b>	<b>1.8%</b>	<b>112</b>	<b>0.8%</b>
UNITE BUDGETAIRE	TECHNIQUE (1) dont principalement:		ASSISTANTS TECHNIQUES							
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX	7	3.9%								
ECOLE PRIMAIRE	6	0.2%								
CYCLE D'ORIENTATION	48	2.2%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	105	3.4%								
UNIVERSITE	168	4.0%								
OFFICE DE LA JEUNESSE										
CEFOPS										
OFPC	2	1.1%								
HES	39	4.5%								
<b>TOTAL</b>	<b>364</b>	<b>2.6%</b>	<b>249</b>	<b>1.8%</b>						
UNITE BUDGETAIRE	SCIENTIFIQUES (2) dont:		INFORMATIQUES		AUTRES SCIENTIFIQUES					
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX	42	23.5%								
ECOLE PRIMAIRE	2	0.1%								
CYCLE D'ORIENTATION	3	0.1%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	13	0.4%								
UNIVERSITE	231	5.6%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	4	0.5%								
CEFOPS										
OFPC	2	1.1%								
HES	17	2.0%								
<b>TOTAL</b>	<b>309</b>	<b>2.2%</b>	<b>147</b>	<b>1.1%</b>	<b>15</b>	<b>1.7%</b>	<b>162</b>	<b>1.2%</b>		
UNITE BUDGETAIRE	MANUELS (6)									
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX	2	1.1%								
ECOLE PRIMAIRE	9	0.3%								
CYCLE D'ORIENTATION	3	0.1%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	29	1.0%								
UNIVERSITE	80	1.9%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	44	5.0%								
CEFOPS										
OFPC	1	0.5%								
HES	28	3.2%								
<b>TOTAL</b>	<b>177</b>	<b>1.3%</b>								
UNITE BUDGETAIRE	TOTAL									
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX	179	100.0%								
ECOLE PRIMAIRE	3'154	100.0%								
CYCLE D'ORIENTATION	2'171	100.0%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	3'046	100.0%								
UNIVERSITE	4'162	100.0%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	874	100.0%								
CEFOPS	141	100.0%								
OFPC	184	100.0%								
HES	865	100.0%								
<b>TOTAL*</b>	<b>13'952</b>	<b>100.0%</b>								

\* Dont 39 personnes appartenant aux familles de fonction "divers" et "juridique".



**Tableau 13: Postes EPT occupés selon la famille de fonctions et l'unité budgétaire, en 2004 (situation fin décembre)**

UNITE BUDGETAIRE	ENSEIGNEMENT (4) dont:		ENSEIGNANTS		CADRES DE L'ENSEIGNEMENT		AUTRES FONCTIONS EDUCATIVES			
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%		
SERVICES GENERAUX	2.2	1.5%			2.2	1.5%				
ECOLE PRIMAIRE	2573.7	96.6%	2406.6	90.3%	48.6	1.8%	118.5	4.4%		
CYCLE D'ORIENTATION	1392.6	88.2%	1369.0	86.7%	23.6	1.5%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	1722.6	84.6%	1678.9	82.5%	39.6	1.9%	4.1	0.2%		
UNIVERSITE	1700.1	59.1%	1698.1	59.0%			2.0	0.1%		
OFFICE DE LA JEUNESSE	18.3	2.8%					18.3	2.8%		
CEFOPS	69.3	78.5%	69.3	78.5%						
OFPC										
HES	471.0	73.3%	460.2	71.6%	10.8	1.7%				
<b>TOTAL</b>	<b>7949.8</b>	<b>73.4%</b>	<b>7682.1</b>	<b>70.9%</b>	<b>124.8</b>	<b>1.2%</b>	<b>142.9</b>	<b>1.3%</b>		
UNITE BUDGETAIRE	ADMINISTRATION (5) dont principalement:		SECRETARIAT		BIBLIOTHECAIRES/ DOCUMENTALISTES		COMMIS ADMINISTRATIFS		COMPTABLES	
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%
SERVICES GENERAUX	101.9	67.8%	40.7	27.1%	2.8	1.9%	42.2	28.1%	10.5	7.0%
ECOLE PRIMAIRE	74.3	2.8%	37.7	1.4%	14.3	0.5%	14.1	0.5%	1.7	0.1%
CYCLE D'ORIENTATION	107.6	6.8%	52.8	3.3%	20.6	1.3%	9.6	0.6%	3.8	0.2%
ENS. POSTOBLIGATOIRE	179.6	8.8%	92.6	4.5%	34.8	1.7%	30.7	1.5%	10.5	0.5%
UNIVERSITE	531.9	18.5%	208.7	7.3%	103.0	3.6%	124.4	4.3%	38.7	1.3%
OFFICE DE LA JEUNESSE	206.9	32.0%	85.7	13.3%	2.3	0.3%	84.0	13.0%	13.7	2.1%
CEFOPS	18.0	20.3%	12.2	13.8%	0.5	0.6%	3.5	4.0%		
OFPC	81.1	54.4%	31.1	20.8%	0.5	0.3%	4.6	3.1%	4.8	3.2%
HES	98.0	15.3%	54.9	8.5%	10.4	1.6%	8.7	1.3%	12.5	1.9%
<b>TOTAL</b>	<b>1399.3</b>	<b>12.9%</b>	<b>616.2</b>	<b>5.7%</b>	<b>189.1</b>	<b>1.7%</b>	<b>321.7</b>	<b>3.0%</b>	<b>96.0</b>	<b>0.9%</b>
UNITE BUDGETAIRE	PARAMEDICAUX & MEDICAUX (7) dont principalement:		LABORANTS		ASSISTANTS SOCIAUX		MEDECINS		INFIRMIERS & AUXILIAIRES SOIGNANTS	
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%
SERVICES GENERAUX	1.0	0.7%								
ECOLE PRIMAIRE	1.8	0.1%			1	0.0%				
CYCLE D'ORIENTATION	29.5	1.9%			29	1.9%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	17.1	0.8%			17	0.8%				
UNIVERSITE	222.9	7.7%	178	6.2%	3	0.1%	9	0.3%	21	0.7%
OFFICE DE LA JEUNESSE	387.2	60.0%			136	21.0%	61	9.5%	72	11.1%
CEFOPS	1.0	1.1%								
OFPC	62.6	41.9%			26	17.7%				
HES	5.7	0.9%			1.1	0.2%				
<b>TOTAL</b>	<b>728.6</b>	<b>6.7%</b>	<b>180.4</b>	<b>1.7%</b>	<b>213.8</b>	<b>2.0%</b>	<b>70.7</b>	<b>0.7%</b>	<b>93.7</b>	<b>0.9%</b>
UNITE BUDGETAIRE	TECHNIQUE (1) dont principalement:		ASSISTANTS TECHNIQUES							
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%				
SERVICES GENERAUX	5.8	3.8%								
ECOLE PRIMAIRE	5.8	0.2%	3.0	0.1%						
CYCLE D'ORIENTATION	41.9	2.7%	38.1	2.4%						
ENS. POSTOBLIGATOIRE	88.4	4.3%	76.2	3.7%						
UNIVERSITE	156.1	5.4%	79.9	2.8%						
OFFICE DE LA JEUNESSE										
CEFOPS										
OFPC	2.0	1.3%	2.0	1.3%						
HES	30.7	4.8%	26.9	4.2%						
<b>TOTAL</b>	<b>330.6</b>	<b>3.1%</b>	<b>226.0</b>	<b>2.1%</b>						
UNITE BUDGETAIRE	SCIENTIFIQUES (2) dont:		INFORMATIQUES		AUTRES SCIENTIFIQUES					
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%				
SERVICES GENERAUX	34.1	22.7%	2.0	1.3%	32.1	21.3%				
ECOLE PRIMAIRE	1.3	0.0%	0.8	0.0%	0.5	0.0%				
CYCLE D'ORIENTATION	2.8	0.2%	1.8	0.1%	1.0	0.1%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	8.9	0.4%	8.9	0.4%						
UNIVERSITE	187.1	6.8%	106.6	3.7%	90.5	3.1%				
OFFICE DE LA JEUNESSE	2.8	0.4%	0.3	0.0%	2.5	0.4%				
CEFOPS										
OFPC	1.5	1.0%	1.0	0.7%	0.5	0.3%				
HES	15.9	2.5%	13.9	2.2%	2.0	0.3%				
<b>TOTAL</b>	<b>264.2</b>	<b>2.4%</b>	<b>135.2</b>	<b>1.2%</b>	<b>129.0</b>	<b>1.2%</b>				
UNITE BUDGETAIRE	MANUELS (6)									
	POSTES	%								
SERVICES GENERAUX	1.8	1.2%								
ECOLE PRIMAIRE	7.4	0.3%								
CYCLE D'ORIENTATION	3.0	0.2%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	17.0	0.8%								
UNIVERSITE	63.8	2.2%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	23.5	3.6%								
CEFOPS										
OFPC	1.0	0.7%								
HES	10.7	1.7%								
<b>TOTAL</b>	<b>128.1</b>	<b>1.2%</b>								
UNITE BUDGETAIRE	TOTAL									
SERVICES GENERAUX	150.3	100.0%								
ECOLE PRIMAIRE	2665.1	100.0%								
CYCLE D'ORIENTATION	1578.4	100.0%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	2036.2	100.0%								
UNIVERSITE	2877.9	100.0%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	645.8	100.0%								
CEFOPS	88.3	100.0%								
OFPC	149.2	100.0%								
HES	642.6	100.0%								
<b>TOTAL*</b>	<b>10833.7</b>	<b>100.0%</b>								

\* Dont 33.4 postes appartenant aux familles de fonction "divers" et "juridique".

**Tableau 14: Personnes employées selon le statut et l'unité budgétaire, en 2004 (situation fin décembre)**

UNITE BUDGETAIRE	STATUT JURIDIQUE DE LA PERSONNE	ENSEIGNANTS		AUTRES FONCTIONS		TOTAL	
		PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX	FONCTIONNAIRE			122	68.2%	122	68.2%
	EMPLOYE D'ETAT			2	1.1%	2	1.1%
	SUPPLEANT						
	AUXILIAIRE ADMIN.			16	8.9%	16	8.9%
	AGENT SPECIALISE			3	1.7%	3	1.7%
	PROBATOIRE			36	20.1%	36	20.1%
	<b>Total</b>			<b>179</b>	<b>1.8%</b>	<b>179</b>	<b>1.3%</b>
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	FONCTIONNAIRE	2'284	80.7%	238	73.2%	2'522	80.0%
	EMPLOYE D'ETAT			11	3.4%	11	0.3%
	SUPPLEANT	545	19.3%			545	17.3%
	AUXILIAIRE ADMIN.			20	6.2%	20	0.6%
	PROBATOIRE			56	17.2%	56	1.8%
	<b>Total</b>	<b>2'829</b>	<b>70.9%</b>	<b>325</b>	<b>3.2%</b>	<b>3'154</b>	<b>22.6%</b>
CYCLE D'ORIENTATION	FONCTIONNAIRE	1'342	70.1%	203	79.0%	1'545	71.2%
	EMPLOYE D'ETAT			4	1.6%	4	0.2%
	SUPPLEANT	572	29.9%			572	26.3%
	AUXILIAIRE ADMIN.			8	3.1%	8	0.4%
	PROBATOIRE			42	16.3%	42	1.9%
	<b>Total</b>	<b>1'914</b>	<b>48.0%</b>	<b>257</b>	<b>2.6%</b>	<b>2'171</b>	<b>15.6%</b>
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	FONCTIONNAIRE	1'929	75.1%	358	74.9%	2'287	75.1%
	EMPLOYE D'ETAT			18	3.8%	18	0.6%
	SUPPLEANT	639	24.9%			639	21.0%
	AUXILIAIRE ADMIN.			23	4.8%	23	0.8%
	PROBATOIRE			79	16.5%	79	2.6%
	<b>Total</b>	<b>2'568</b>	<b>64.4%</b>	<b>478</b>	<b>4.8%</b>	<b>3'046</b>	<b>21.8%</b>
UNIVERSITE	FONCTIONNAIRE	2'670	99.9%	983	66.0%	3'653	87.8%
	EMPLOYE D'ETAT			126	8.5%	126	3.0%
	SUPPLEANT	3	0.1%			3	0.1%
	AUXILIAIRE ADMIN.			103	6.9%	103	2.5%
	AGENT SPECIALISE			1	0.1%	1	0.0%
	PROBATOIRE			276	18.5%	276	6.6%
	<b>Total</b>	<b>2'673</b>	<b>67.0%</b>	<b>1'489</b>	<b>14.9%</b>	<b>4'162</b>	<b>29.8%</b>
OFFICE DE LA JEUNESSE	FONCTIONNAIRE			567	64.9%	567	64.9%
	EMPLOYE D'ETAT			59	6.8%	59	6.8%
	AUXILIAIRE ADMIN.			51	5.8%	51	5.8%
	AGENT SPECIALISE						
	PROBATOIRE			197	22.5%	197	22.5%
	<b>Total</b>			<b>874</b>	<b>8.7%</b>	<b>874</b>	<b>6.3%</b>
CEFOPS	FONCTIONNAIRE	69	59.0%	17	70.8%	86	61.0%
	EMPLOYE D'ETAT			3	12.5%	3	2.1%
	SUPPLEANT	48	41.0%			48	34.0%
	AUXILIAIRE ADMIN.			1		1	
	PROBATOIRE			3	12.5%	3	2.1%
	<b>Total</b>	<b>117</b>	<b>2.9%</b>	<b>24</b>	<b>0.2%</b>	<b>141</b>	<b>1.0%</b>
OFFPC	FONCTIONNAIRE			144	78.3%	144	16.6%
	AUXILIAIRE ADMIN.			4	2.2%	4	0.5%
	PROBATOIRE			29	15.8%	29	3.4%
		<b>Total</b>			<b>184</b>	<b>1.8%</b>	<b>179</b>
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	FONCTIONNAIRE	172	28.0%	109	43.6%	281	32.5%
	EMPLOYE D'ETAT			74	29.6%	74	8.6%
	SUPPLEANT	443	72.0%			443	51.2%
	AUXILIAIRE ADMIN.			14	5.6%	14	1.6%
	PROBATOIRE			53	21.2%	53	6.1%
	<b>Total</b>	<b>615</b>	<b>15.4%</b>	<b>250</b>	<b>2.5%</b>	<b>865</b>	<b>6.2%</b>
TOTAL DIP	FONCTIONNAIRE	2'695	67.5%	7'989	79.7%	10'648	76.3%
	EMPLOYE D'ETAT	291	7.3%			286	2.0%
	SUPPLEANT			2'029	20.3%	2'027	14.5%
	AUXILIAIRE ADMIN.	239	6.0%			235	1.7%
	AGENT SPECIALISE	4	0.1%			4	0.0%
	PROBATOIRE	756	18.9%			747	5.4%
	<b>Total</b>	<b>3'990</b>	<b>100.0%</b>	<b>10'018</b>	<b>100.0%</b>	<b>13'952</b>	<b>100.0%</b>

**Tableau 15: Postes occupés selon le statut et l'unité budgétaire, en 2004 (situation fin décembre)**

UNITE BUDGETAIRE	STATUT JURIDIQUE DE LA PERSONNE	ENSEIGNANTS		AUTRES FONCTIONS		TOTAL	
		POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%
SERVICES GENERAUX	FONCTIONNAIRE			102.7	68.3%	102.7	68.3%
	EMPLOYE D'ETAT			1.8	1.2%	1.8	1.2%
	SUPPLEANT						
	AUXILIAIRE ADMIN.			10.8	7.2%	10.8	7.2%
	AGENT SPECIALISE			3.0	2.0%	3.0	2.0%
	PROBATOIRE			32.0	21.3%	32.0	21.3%
	<b>Total</b>			<b>150.3</b>	<b>4.8%</b>	<b>150.3</b>	<b>1.4%</b>
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	FONCTIONNAIRE	1'942.9	80.7%	197.7	76.5%	2'140.6	80.3%
	EMPLOYE D'ETAT			9.4	3.6%	9.4	0.4%
	SUPPLEANT	463.8	19.3%			463.8	17.4%
	AUXILIAIRE ADMIN.			11.6	4.5%	11.6	0.4%
	PROBATOIRE			39.9	15.4%	39.9	1.5%
	<b>Total</b>	<b>2'406.6</b>	<b>31.3%</b>	<b>258.5</b>	<b>8.2%</b>	<b>2'665.1</b>	<b>24.6%</b>
CYCLE D'ORIENTATION	FONCTIONNAIRE	1'039.6	75.9%	171.1	81.7%	1'210.7	76.7%
	EMPLOYE D'ETAT			3.5	1.7%	3.5	0.2%
	SUPPLEANT	329.4	24.1%			329.4	20.9%
	AUXILIAIRE ADMIN.			3.5	1.7%	3.5	0.2%
	PROBATOIRE			31.3	14.9%	31.3	2.0%
	<b>Total</b>	<b>1'369.0</b>	<b>17.8%</b>	<b>209.4</b>	<b>6.6%</b>	<b>1'578.4</b>	<b>14.6%</b>
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	FONCTIONNAIRE	1'402.8	83.6%	279.4	78.2%	1'682.2	82.6%
	EMPLOYE D'ETAT			11.2	3.1%	11.2	0.6%
	SUPPLEANT	276.1	16.4%			276.1	13.6%
	AUXILIAIRE ADMIN.			11.5	3.2%	11.5	0.6%
	PROBATOIRE			55.2	15.5%	55.2	2.7%
	<b>Total</b>	<b>1'678.9</b>	<b>21.9%</b>	<b>357.3</b>	<b>11.3%</b>	<b>2'036.2</b>	<b>18.8%</b>
UNIVERSITE	FONCTIONNAIRE	1'695.8	99.9%	801.2	67.9%	2'497.0	86.8%
	EMPLOYE D'ETAT			98.1	8.3%	98.1	3.4%
	SUPPLEANT	2.3	0.1%			2.3	0.1%
	AUXILIAIRE ADMIN.			63.8	5.4%	63.8	2.2%
	AGENT SPECIALISE			0.6	0.1%	0.6	0.0%
	PROBATOIRE			216.2	18.3%	216.2	7.5%
	<b>Total</b>	<b>1'698.1</b>	<b>22.1%</b>	<b>1'179.9</b>	<b>37.4%</b>	<b>2'877.9</b>	<b>26.6%</b>
OFFICE DE LA JEUNESSE	FONCTIONNAIRE			418.3	64.8%	418.3	64.8%
	EMPLOYE D'ETAT			39.5	6.1%	39.5	6.1%
	AUXILIAIRE ADMIN.			31.1	4.8%	31.1	4.8%
	AGENT SPECIALISE						
	PROBATOIRE			156.9	24.3%	156.9	24.3%
	<b>Total</b>			<b>645.8</b>	<b>20.5%</b>	<b>645.8</b>	<b>6.0%</b>
CEFOPS	FONCTIONNAIRE	38.6	55.6%	12.1	63.6%	50.6	57.3%
	EMPLOYE D'ETAT			2.5	13.2%	2.5	2.8%
	SUPPLEANT	30.8	44.4%			30.8	34.9%
	AUXILIAIRE ADMIN.			1.8		1.8	
	PROBATOIRE			2.6	13.7%	2.6	2.9%
	<b>Total</b>	<b>69.3</b>	<b>0.9%</b>	<b>19.0</b>	<b>0.6%</b>	<b>88.3</b>	<b>0.8%</b>
OFFPC	FONCTIONNAIRE			118.4	79.4%	118.4	18.4%
	AUXILIAIRE ADMIN.			2.9	1.9%	2.9	0.5%
	PROBATOIRE			22.2	14.8%	22.2	3.4%
	<b>Total</b>			<b>149.2</b>	<b>4.7%</b>	<b>149.9</b>	<b>1.3%</b>
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	FONCTIONNAIRE	129.8	28.2%	78.0	42.8%	207.8	32.3%
	EMPLOYE D'ETAT			53.7	29.4%	53.7	8.3%
	SUPPLEANT	330.4	71.8%			330.4	51.4%
	AUXILIAIRE ADMIN.			8.0	4.4%	8.0	1.2%
	PROBATOIRE			42.8	23.5%	42.8	6.7%
	<b>Total</b>	<b>460.2</b>	<b>6.0%</b>	<b>182.4</b>	<b>5.8%</b>	<b>642.6</b>	<b>5.9%</b>
TOTAL DIP	FONCTIONNAIRE	6'249.4	81.4%	2'178.8	69.1%	8'428.3	77.8%
	EMPLOYE D'ETAT			221.1	7.0%	221.1	2.0%
	SUPPLEANT	1'432.7	18.6%			1'432.7	13.2%
	AUXILIAIRE ADMIN.			144.8	4.6%	144.8	1.3%
	AGENT SPECIALISE			3.6	0.1%	3.6	0.0%
	PROBATOIRE			599.0	19.0%	599.0	5.5%
	<b>Total</b>	<b>7'682.1</b>	<b>100.0%</b>	<b>3'151.6</b>	<b>100.0%</b>	<b>10'829.4</b>	<b>100.0%</b>

**Tableau 16: Taux d'activité moyen et ratio emploi par poste selon la famille de fonctions et le sexe, en 2004 (situation fin décembre)**

	Ratio personnes/postes			Taux d'activité moyen		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>ENSEIGNANTS:</b>						
Enseignement primaire	1.09	1.19	1.18	0.92	0.84	0.85
Cycle d'Orientation	1.32	1.46	1.40	0.76	0.68	0.72
Enseignement Postobligatoire	1.42	1.68	1.53	0.70	0.60	0.65
CEFOPS	2.10	1.57	1.69	0.48	0.64	0.59
HES	1.32	1.37	1.34	0.76	0.73	0.75
Université	1.56	1.60	1.57	0.64	0.63	0.64
<b>total (enseignants)</b>	<b>1.29</b>	<b>1.31</b>	<b>1.30</b>	<b>0.77</b>	<b>0.76</b>	<b>0.77</b>
<b>AUTRES FONCTIONS:</b>						
Enseignement primaire	1.11	1.34	1.26	0.90	0.75	0.80
Cycle d'Orientation	1.10	1.35	1.23	0.91	0.74	0.81
Enseignement Postobligatoire	1.22	1.45	1.34	0.82	0.69	0.75
CEFOPS	1.00	1.30	1.27	1.00	0.77	0.79
HES	1.30	1.42	1.37	0.77	0.70	0.73
Université	1.12	1.36	1.26	0.89	0.73	0.79
Services généraux	1.14	1.22	1.19	0.88	0.82	0.84
Office de la jeunesse	1.19	1.41	1.35	0.84	0.71	0.74
OFPC	1.09	1.32	1.23	0.92	0.76	0.81
<b>total (autres fonctions)</b>	<b>1.12</b>	<b>1.36</b>	<b>1.27</b>	<b>0.90</b>	<b>0.74</b>	<b>0.79</b>
<b>Ensemble du personnel DIP</b>	<b>1.24</b>	<b>1.32</b>	<b>1.29</b>	<b>0.81</b>	<b>0.76</b>	<b>0.78</b>

## Répartition du personnel du DIP selon l'âge, le sexe et le statut par tranche d'âge quinquennale, en 2004 (situation fin décembre)

**Tableau 17: Personnel enseignant**

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	hommes	femmes	
15-19							
20-24		120	6	170	120	176	296
25-29	42	559	169	723	601	892	1'493
30-34	147	405	382	393	552	775	1'327
35-39	249	214	441	206	463	647	1'110
40-44	378	132	551	133	510	684	1'194
45-49	500	83	636	116	583	752	1'335
50-54	569	48	738	72	617	810	1'427
55-59	525	39	617	39	564	656	1'220
60-64	362	17	215	14	379	229	608
65-69	6	1	1		7	1	8
<b>TOTAL</b>	<b>2'778</b>	<b>1'618</b>	<b>3'756</b>	<b>1'866</b>	<b>4'396</b>	<b>5'622</b>	<b>10'018</b>

**Tableau 18: Personnel non-enseignant**

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	hommes	femmes	
15-19		1		1	1	1	2
20-24		13	7	25	27	20	52
25-29	40	33	87	94	73	181	254
30-34	92	31	156	69	123	225	348
35-39	118	26	251	84	144	335	479
40-44	171	31	359	72	202	431	633
45-49	187	18	367	44	205	411	616
50-54	204	12	395	31	216	426	642
55-59	208	11	366	19	219	385	604
60-64	141	6	183	8	147	191	338
65-69	1		1		1	1	2
<b>TOTAL</b>	<b>1'176</b>	<b>175</b>	<b>2'190</b>	<b>449</b>	<b>1'351</b>	<b>2'639</b>	<b>3'990</b>

**Tableau 19: Enseignants du primaire**

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	hommes	femmes	
15-19							
20-24		2	6	31	2	37	39
25-29	18	34	130	225	52	355	407
30-34	40	25	234	73	65	307	372
35-39	45	15	244	33	60	277	337
40-44	56	8	236	35	64	271	335
45-49	57	5	290	30	62	320	382
50-54	86	2	384	17	88	401	489
55-59	59	1	325	8	60	333	393
60-64	13		61	1	13	62	75
65-69							
<b>TOTAL</b>	<b>374</b>	<b>92</b>	<b>1'910</b>	<b>453</b>	<b>466</b>	<b>2'363</b>	<b>2'829</b>

**Tableau 20: Enseignants du Cycle d'orientation**

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	hommes	femmes	
15-19							
20-24		6		14	6	14	20
25-29	10	81	27	119	91	146	237
30-34	53	74	81	93	127	174	301
35-39	64	26	96	46	90	142	232
40-44	97	25	132	28	122	160	282
45-49	116	12	124	22	128	146	274
50-54	106	7	141	10	113	151	264
55-59	100		105	4	100	109	209
60-64	45	2	45	2	47	47	94
65-69		1			1		1
<b>TOTAL</b>	<b>591</b>	<b>234</b>	<b>751</b>	<b>338</b>	<b>825</b>	<b>1'089</b>	<b>1'914</b>

## Répartition du personnel du DIP selon l'âge, le sexe et le statut par tranche d'âge quinquennale, en 2004 (suite)

**Tableau 21: Enseignants de l'enseignement postobligatoire**

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	hommes	femmes	
15-19							
20-24		17		9	17	9	26
25-29	9	73	15	97	82	112	194
30-34	55	85	65	63	140	128	268
35-39	101	49	87	40	150	127	277
40-44	137	47	142	32	184	174	358
45-49	207	30	192	23	237	215	452
50-54	230	20	174	15	250	189	439
55-59	196	17	137	11	213	148	361
60-64	117	8	63	3	125	66	191
65-69	2				2		2
<b>TOTAL</b>	<b>1'054</b>	<b>346</b>	<b>875</b>	<b>293</b>	<b>1'400</b>	<b>1'168</b>	<b>2'568</b>

**Tableau 22: Enseignants de l'Université**

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	hommes	femmes	
15-19							
20-24		81		112	81	112	193
25-29	8	351	5	296	359	301	660
30-34	22	222	25	179	244	204	448
35-39	68	97	38	75	165	113	278
40-44	116	18	60	18	134	78	212
45-49	154	6	50	8	160	58	218
50-54	164		54	3	164	57	221
55-59	174		55	1	174	56	230
60-64	163		45		163	45	208
65-69	4		1		4	1	5
<b>TOTAL</b>	<b>873</b>	<b>775</b>	<b>333</b>	<b>692</b>	<b>1'648</b>	<b>1'025</b>	<b>2'673</b>

**Tableau 23: Enseignants du CEFOPS**

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	hommes	femmes	
15-19							
20-24							
25-29				1		1	1
30-34	2	3	1	2	5	3	8
35-39	4		3	4	4	7	11
40-44	3	3	8	9	6	17	23
45-49	4	3	12	10	7	22	29
50-54	3	2	12	7	5	19	24
55-59	1	1	9	2	2	11	13
60-64	3		4	1	3	5	8
65-69							
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>12</b>	<b>49</b>	<b>36</b>	<b>32</b>	<b>85</b>	<b>117</b>

**Tableau 24: Enseignants des HES**

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	hommes	femmes	
15-19							
20-24		17		6	17	6	23
25-29		46		34	46	34	80
30-34	1	30		19	31	19	50
35-39	7	38	1	26	45	27	72
40-44	9	45	9	24	54	33	87
45-49	27	34	11	30	61	41	102
50-54	27	23	8	22	50	30	80
55-59	23	20	12	15	43	27	70
60-64	32	7	5	7	39	12	51
65-69							
<b>TOTAL</b>	<b>126</b>	<b>260</b>	<b>46</b>	<b>183</b>	<b>386</b>	<b>229</b>	<b>615</b>

**Tableau 25: Ensemble du personnel du DIP en personnes, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité budgétaire, en 2004 (situation fin décembre)**

UNITE BUDGETAIRE	POSITION	Total		dont femmes	
		personnes	% de l'unité budgétaire	personnes	% de la position
SERVICES GENERAUX	Non cadres	133	74.3 %	96	72.2 %
	Cadres techniques	19	10.6 %	7	36.8 %
	<b>Encadrement</b>	<b>27</b>	<b>15.1 %</b>	<b>7</b>	<b>25.9 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>179</i>	<i>100.0 %</i>	<i>110</i>	<i>61.5 %</i>
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Non cadres	3'090	98.0 %	2'555	82.7 %
	Cadres techniques	5	0.2 %		
	<b>Encadrement</b>	<b>59</b>	<b>1.9 %</b>	<b>32</b>	<b>54.2 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>3'154</i>	<i>100.0 %</i>	<i>2'587</i>	<i>82.0 %</i>
CYCLE D'ORIENTATION	Non cadres	2'139	98.5 %	1'225	57.3 %
	Cadres techniques	4	0.2 %	3	75.0 %
	<b>Encadrement</b>	<b>28</b>	<b>1.3 %</b>	<b>5</b>	<b>17.9 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>2'171</i>	<i>100.0 %</i>	<i>1'233</i>	<i>56.8 %</i>
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	Non cadres	2'972	97.6 %	1'415	47.6 %
	Cadres techniques	9	0.3 %	1	11.1 %
	<b>Encadrement</b>	<b>65</b>	<b>2.1 %</b>	<b>23</b>	<b>35.4 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>3'046</i>	<i>100.0 %</i>	<i>1'439</i>	<i>47.2 %</i>
UNIVERSITE	Non cadres	3'879	93.2 %	1'853	47.8 %
	Cadres techniques	158	3.8 %	70	44.3 %
	<b>Encadrement</b>	<b>125</b>	<b>3.0 %</b>	<b>45</b>	<b>36.0 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>4'162</i>	<i>100.0 %</i>	<i>1'968</i>	<i>47.3 %</i>
OFFICE DE LA JEUNESSE	Non cadres	713	81.6 %	577	80.9 %
	Cadres techniques	98	11.2 %	71	72.4 %
	<b>Encadrement</b>	<b>63</b>	<b>7.2 %</b>	<b>28</b>	<b>44.4 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>874</i>	<i>100.0 %</i>	<i>676</i>	<i>77.3 %</i>
CEFOPS	Non cadres	128	90.8 %	98	76.6 %
	Cadres techniques				
	<b>Encadrement</b>	<b>13</b>	<b>9.2 %</b>	<b>9</b>	<b>69.2 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>141</i>	<i>100.0 %</i>	<i>107</i>	<i>75.9 %</i>
OFPC	Non cadres	158	85.9 %	115	72.8 %
	Cadres techniques	16	8.7 %	5	31.3 %
	<b>Encadrement</b>	<b>10</b>	<b>5.4 %</b>	<b>3</b>	<b>30.0 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>184</i>	<i>100.0 %</i>	<i>123</i>	<i>66.8 %</i>
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	Non cadres	818	94.6 %	368	45.0 %
	Cadres techniques	14	1.6 %	6	42.9 %
	<b>Encadrement</b>	<b>33</b>	<b>3.8 %</b>	<b>10</b>	<b>30.3 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>865</i>	<i>100.0 %</i>	<i>384</i>	<i>44.4 %</i>
<b>TOTAL DIP</b>	Non cadres	13'254	95.0 %	7'926	59.8 %
	Cadres techniques	297	2.1 %	151	50.8 %
	<b>Encadrement</b>	<b>401</b>	<b>2.9 %</b>	<b>157</b>	<b>39.2 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>13'952</i>	<i>100.0 %</i>	<i>8'234</i>	<i>59.0 %</i>

Non cadres : personnel en dessous de la classe 18 sans fonction hiérarchique.  
 Cadres techniques : cadres intermédiaires, cadre B et cadre supérieur sans fonction hiérarchique.  
 Encadrement : cadres A et cadres supérieurs.

**Tableau 26: Ensemble du personnel du DIP en postes EPT, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité budgétaire, en 2004 (situation fin décembre)**

UNITE BUDGETAIRE	POSITION	Total		dont femmes	
		postes	% de l'unité budgétaire	postes	% de la position
SERVICES GENERAUX	Non cadres	108.8	72.4 %	78.4	72.1 %
	Cadres techniques	16.5	10.9 %	5.0	30.1 %
	<b>Encadrement</b>	<b>25.1</b>	<b>16.7 %</b>	<b>6.5</b>	<b>25.7 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>150.3</i>	<i>100.0 %</i>	<i>89.8</i>	<i>59.8 %</i>
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Non cadres	2'607.3	97.8 %	2'118.5	81.3 %
	Cadres techniques	3.7	0.1 %		
	<b>Encadrement</b>	<b>54.1</b>	<b>2.0 %</b>	<b>28.5</b>	<b>52.7 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>2'665.1</i>	<i>100.0 %</i>	<i>2'147.0</i>	<i>80.6 %</i>
CYCLE D'ORIENTATION	Non cadres	1'548.1	98.1 %	843.0	54.5 %
	Cadres techniques	3.8	0.2 %	2.8	73.7 %
	<b>Encadrement</b>	<b>26.4</b>	<b>1.7 %</b>	<b>5.0</b>	<b>18.9 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>1'578.3</i>	<i>100.0 %</i>	<i>850.8</i>	<i>53.9 %</i>
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	Non cadres	1'971.0	96.8 %	860.4	43.7 %
	Cadres techniques	5.6	0.3 %	0.5	8.9 %
	<b>Encadrement</b>	<b>59.6</b>	<b>2.9 %</b>	<b>21.7</b>	<b>36.4 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>2'036.2</i>	<i>100.0 %</i>	<i>882.6</i>	<i>43.3 %</i>
UNIVERSITE	Non cadres	2'645.9	91.9 %	1'246.0	47.1 %
	Cadres techniques	124.8	4.3 %	51.9	41.6 %
	<b>Encadrement</b>	<b>107.2</b>	<b>3.7 %</b>	<b>36.2</b>	<b>33.8 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>2'877.9</i>	<i>100.0 %</i>	<i>1'334.1</i>	<i>46.4 %</i>
OFFICE DE LA JEUNESSE	Non cadres	530.0	82.1 %	412.3	77.8 %
	Cadres techniques	60.1	9.3 %	44.1	73.3 %
	<b>Encadrement</b>	<b>55.7</b>	<b>8.6 %</b>	<b>13.9</b>	<b>24.9 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>645.8</i>	<i>100.0 %</i>	<i>470.2</i>	<i>72.8 %</i>
CEFOPS	Non cadres	77.9	88.2 %	63.8	81.9 %
	Cadres techniques				
	<b>Encadrement</b>	<b>10.4</b>	<b>11.8 %</b>	<b>7.2</b>	<b>69.2 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>88.3</i>	<i>100.0 %</i>	<i>71.0</i>	<i>80.4 %</i>
OFPC	Non cadres	124.2	83.2 %	85.7	69.0 %
	Cadres techniques	15.2	10.2 %	4.8	31.6 %
	<b>Encadrement</b>	<b>9.8</b>	<b>6.6 %</b>	<b>2.8</b>	<b>28.6 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>149.2</i>	<i>100.0 %</i>	<i>93.3</i>	<i>62.5 %</i>
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	Non cadres	601.5	93.6 %	262.9	43.7 %
	Cadres techniques	12.2	1.9 %	5.4	44.3 %
	<b>Encadrement</b>	<b>28.9</b>	<b>4.5 %</b>	<b>7.9</b>	<b>27.2 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>642.6</i>	<i>100.0 %</i>	<i>276.1</i>	<i>43.0 %</i>
TOTAL DIP	Non cadres	10'214.7	94.3 %	5'970.9	58.5 %
	Cadres techniques	241.9	2.2 %	114.4	47.3 %
	<b>Encadrement</b>	<b>377.2</b>	<b>3.5 %</b>	<b>139.3</b>	<b>36.9 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>10'833.7</i>	<i>100.0 %</i>	<i>6'224.7</i>	<i>57.5 %</i>

Non cadres : personnel en dessous de la classe 18 sans fonction hiérarchique.  
 Cadres techniques : cadres intermédiaires, cadre B et cadre supérieur sans fonction hiérarchique.  
 Encadrement : cadres A et cadres supérieurs.



**Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2004), en francs constants 2004**

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (division ordinaire et classes spécialisées)</b>	<b>15'179</b>	<b>15'064</b>	<b>14'604</b>	<b>14'573</b>	<b>14'476</b>	<b>13'736</b>	<b>14'157</b>	<b>13'598</b>	<b>13'739</b>
Personnel administratif et technique	438	418	384	372	363	388	418	442	466
Personnel enseignant	8'834	8'959	8'587	8'418	8'252	8'360	8'456	8'503	8'343
Biens & services	259	229	230	238	244	245	243	235	215
Bâtiments	1'742	1'741	1'651	1'608	1'670	1'794	1'791	1'890	1'870
<i>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>11'273</i>	<i>11'346</i>	<i>10'852</i>	<i>10'636</i>	<i>10'528</i>	<i>10'787</i>	<i>10'907</i>	<i>11'071</i>	<i>10'893</i>
Intérêts & amort.	2'622	2'449	2'545	2'686	2'699	2'117	2'383	1'633	1'958
SGX	338	333	311	313	340	334	354	364	367
OJ	947	936	897	938	908	498	513	530	521
OFPC	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>31'888</i>	<i>31'971</i>	<i>32'812</i>	<i>33'482</i>	<i>34'062</i>	<i>34'345</i>	<i>34'625</i>	<i>34'740</i>	<i>34'774</i>
<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (division ordinaire)</b>						<b>13'598</b>	<b>14'023</b>	<b>13'467</b>	<b>13'611</b>
Personnel administratif et technique						388	417	442	466
Personnel enseignant						8'222	8'322	8'372	8'214
Biens & services						245	243	235	215
Bâtiments						1'794	1'791	1'890	1'870
<i>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</i>						<i>10'649</i>	<i>10'773</i>	<i>10'940</i>	<i>10'765</i>
Intérêts & amort.						2'117	2'383	1'633	1'958
SGX						334	354	364	367
OJ						498	513	530	521
OFPC						0	0	0	0
<i>Effectifs d'élèves/étudiants</i>						<i>33'851</i>	<i>34'112</i>	<i>34'216</i>	<i>34'262</i>
<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (classes spécialisées)</b>						<b>23'187</b>	<b>23'108</b>	<b>22'134</b>	<b>22'310</b>
Personnel administratif et technique						390	419	445	470
Personnel enseignant						17'809	17'405	17'036	16'910
Biens & services						245	243	235	215
Bâtiments						1'794	1'791	1'890	1'870
<i>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</i>						<i>20'238</i>	<i>19'858</i>	<i>19'607</i>	<i>19'464</i>
Intérêts & amort.						2'117	2'383	1'633	1'958
SGX						334	354	364	367
OJ						498	513	530	521
OFPC						0	0	0	0
<i>Effectifs d'élèves/étudiants</i>						<i>494</i>	<i>513</i>	<i>524</i>	<i>513</i>
<b>CYCLE D'ORIENTATION</b>	<b>23'752</b>	<b>23'581</b>	<b>23'303</b>	<b>22'414</b>	<b>21'899</b>	<b>22'253</b>	<b>22'604</b>	<b>22'433</b>	<b>21'708</b>
Personnel administratif et technique	2'102	2'065	1'986	1'861	1'846	2'018	2'033	2'002	1'943
Personnel enseignant	17'616	17'625	17'337	16'783	16'339	16'706	17'038	16'815	16'212
Biens & services	740	543	615	547	629	630	555	600	570
Bâtiments	923	1'022	1'000	989	1'013	997	1'051	1'002	1'065
<i>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>21'381</i>	<i>21'255</i>	<i>20'938</i>	<i>20'181</i>	<i>19'828</i>	<i>20'351</i>	<i>20'677</i>	<i>20'419</i>	<i>19'790</i>
Intérêts & amort.	887	961	1'028	847	692	705	713	795	755
SGX	338	333	311	313	340	334	354	364	367
OJ	790	776	762	799	776	549	554	555	532
OFPC	356	256	264	274	262	314	306	300	265
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>10'776</i>	<i>10'791</i>	<i>10'887</i>	<i>11'080</i>	<i>11'273</i>	<i>11'479</i>	<i>11'803</i>	<i>12'307</i>	<i>12'737</i>

suite >>

**Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2004), en francs constants 2004 (suite)**

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>ENSEIGN. SECOND. POSTOBLIG. (toutes filières, sans SCAI)</b>	<b>24'039</b>	<b>23'549</b>	<b>22'291</b>	<b>21'359</b>	<b>20'932</b>	<b>21'511</b>	<b>21'996</b>	<b>21'787</b>	<b>20'851</b>
Personnel administratif et technique	2'401	2'390	2'356	2'262	2'276	2'308	2'367	2'328	2'247
Personnel enseignant	14'935	14'992	14'074	14'138	14'064	14'379	14'759	14'477	14'095
Biens & services	760	566	562	663	623	712	609	716	677
Bâtiments	1'093	1'103	1'083	1'112	1'135	1'212	1'235	1'226	1'244
<b>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>19'189</b>	<b>19'051</b>	<b>18'075</b>	<b>18'174</b>	<b>18'098</b>	<b>18'610</b>	<b>18'970</b>	<b>18'746</b>	<b>18'263</b>
Intérêts & amort.	2'959	2'747	2'447	1'496	1'240	1'421	1'538	1'539	1'178
SGX	338	333	311	313	340	334	354	364	367
OJ	345	336	321	332	328	274	280	298	289
OFPC	1'207	1'081	1'137	1'044	927	872	854	840	754
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>17'078</i>	<i>16'974</i>	<i>16'614</i>	<i>16'463</i>	<i>16'515</i>	<i>16'163</i>	<i>16'281</i>	<i>16'727</i>	<i>17'198</i>
<b>COLLEGE DE GENEVE</b>	<b>24'511</b>	<b>23'842</b>	<b>22'859</b>	<b>21'944</b>	<b>21'458</b>	<b>22'515</b>	<b>23'141</b>	<b>22'684</b>	<b>21'346</b>
Personnel administratif et technique	2'621	2'505	2'440	2'331	2'236	2'248	2'335	2'282	2'158
Personnel enseignant	16'080	15'921	15'480	15'653	15'599	16'130	16'597	16'170	15'444
Biens & services	626	474	369	507	456	508	463	449	452
Bâtiments	988	1'024	1'007	961	947	1'041	1'005	1'037	1'030
<b>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>20'315</b>	<b>19'924</b>	<b>19'297</b>	<b>19'452</b>	<b>19'238</b>	<b>19'926</b>	<b>20'400</b>	<b>19'939</b>	<b>19'084</b>
Intérêts & amort.	3'404	3'166	2'843	1'759	1'464	1'718	1'849	1'833	1'384
SGX	338	333	311	313	340	334	354	364	367
OJ	345	336	321	332	328	274	280	298	289
OFPC	108	84	88	88	88	263	257	251	221
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>6'159</i>	<i>6'145</i>	<i>6'221</i>	<i>6'477</i>	<i>6'600</i>	<i>6'635</i>	<i>6'599</i>	<i>6'701</i>	<i>6'981</i>
<b>ECOLE DE CULTURE GENERALE</b>	<b>24'288</b>	<b>23'588</b>	<b>23'370</b>	<b>21'933</b>	<b>21'687</b>	<b>23'454</b>	<b>22'686</b>	<b>21'369</b>	<b>20'083</b>
Personnel administratif et technique	2'578	2'491	2'496	2'378	2'410	2'537	2'419	2'260	2'196
Personnel enseignant	16'009	15'887	16'001	15'765	15'744	16'742	16'191	15'085	14'367
Biens & services	603	428	457	435	429	477	365	362	352
Bâtiments	902	863	853	863	883	1'108	970	916	906
<b>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>20'093</b>	<b>19'669</b>	<b>19'807</b>	<b>19'441</b>	<b>19'467</b>	<b>20'865</b>	<b>19'945</b>	<b>18'623</b>	<b>17'821</b>
Intérêts & amort.	3'404	3'166	2'843	1'759	1'464	1'718	1'849	1'833	1'384
SGX	338	333	311	313	340	334	354	364	367
OJ	345	336	321	332	328	274	280	298	289
OFPC	108	84	88	88	88	263	257	251	221
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>1'649</i>	<i>1'637</i>	<i>1'618</i>	<i>1'638</i>	<i>1'592</i>	<i>1'510</i>	<i>1'663</i>	<i>1'820</i>	<i>1'898</i>
<b>ECOLE DE COMMERCE</b>	<b>22'091</b>	<b>21'820</b>	<b>21'622</b>	<b>21'054</b>	<b>21'736</b>	<b>22'497</b>	<b>23'165</b>	<b>22'246</b>	<b>20'828</b>
Personnel administratif et technique	2'228	2'154	2'099	2'381	2'704	2'894	2'982	2'794	2'532
Personnel enseignant	14'107	14'401	14'692	14'352	14'696	14'724	15'179	14'578	13'989
Biens & services	719	476	425	584	597	667	567	680	611
Bâtiments	858	886	857	1'245	1'519	1'622	1'696	1'449	1'434
<b>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>17'912</b>	<b>17'917</b>	<b>18'073</b>	<b>18'562</b>	<b>19'516</b>	<b>19'908</b>	<b>20'424</b>	<b>19'501</b>	<b>18'566</b>
Intérêts & amort.	3'387	3'151	2'830	1'759	1'464	1'718	1'849	1'833	1'384
SGX	338	333	311	313	340	334	354	364	367
OJ	345	336	321	332	328	274	280	298	289
OFPC	108	84	88	88	88	263	257	251	221
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>2'580</i>	<i>2'583</i>	<i>2'465</i>	<i>2'138</i>	<i>1'934</i>	<i>1'849</i>	<i>1'890</i>	<i>2'074</i>	<i>2'327</i>

suite >>

**Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2004), en francs constants 2004 (suite)**

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>ECOLE D'INGENIEURS (1996-1997)</b>	<b>43'081</b>	<b>44'778</b>							
Personnel administratif et technique	6'111	6'685							
Personnel enseignant	28'370	30'062							
Biens & services	1'698	1'347							
Bâtiments	2'707	2'765							
<b>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>38'886</b>	<b>40'860</b>							
Intérêts & amort.	3'404	3'166							
SGX	338	333							
OJ	345	336							
OFPC	108	84							
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	992	922							
<b>ECOLE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (dès 1998)</b>			<b>36'410</b>	<b>32'910</b>	<b>30'981</b>	<b>34'287</b>	<b>35'084</b>	<b>34'698</b>	<b>33'442</b>
Personnel administratif et technique			4'304	4'795	4'532	4'839	5'180	5'124	5'160
Personnel enseignant			24'913	22'101	20'929	22'674	23'650	22'900	21'989
Biens & services			1'012	993	834	1'354	1'235	1'487	1'334
Bâtiments			2'619	2'529	2'467	2'832	2'278	2'442	2'697
<b>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>32'848</b>	<b>30'418</b>	<b>28'761</b>	<b>31'699</b>	<b>32'343</b>	<b>31'952</b>	<b>31'180</b>
Intérêts & amort.			2'843	1'759	1'464	1'718	1'849	1'833	1'384
SGX			311	313	340	334	354	364	367
OJ			321	332	328	274	280	298	289
OFPC			88	88	88	262	257	251	221
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>			442	443	490	472	444	438	436
<b>CEPTA (dual et plein-temps)</b>	<b>23'748</b>	<b>23'785</b>	<b>23'349</b>	<b>22'528</b>	<b>21'511</b>	<b>20'952</b>	<b>21'662</b>	<b>22'388</b>	<b>21'916</b>
Personnel administratif et technique	2'078	2'156	2'211	2'086	2'120	2'140	2'180	2'250	2'278
Personnel enseignant	12'496	13'344	13'263	13'328	12'871	12'983	13'482	13'694	13'549
Biens & services	989	748	701	760	775	889	741	1'130	1'043
Bâtiments	1'470	1'442	1'432	1'589	1'452	1'438	1'674	1'676	1'752
<b>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>17'033</b>	<b>17'690</b>	<b>17'607</b>	<b>17'764</b>	<b>17'219</b>	<b>17'449</b>	<b>18'077</b>	<b>18'750</b>	<b>18'623</b>
Intérêts & amort.	2'129	1'937	1'703	990	817	899	974	978	751
SGX	338	333	311	313	340	334	354	364	367
OJ	345	336	321	332	328	274	280	298	289
OFPC	3'901	3'489	3'406	3'130	2'807	1'996	1'976	1'999	1'886
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	2'994	2'989	2'975	2'984	3'030	3'033	3'014	3'035	2'998
<b>CEPTA (dual)</b>	<b>16'285</b>	<b>16'388</b>	<b>16'260</b>	<b>15'890</b>	<b>15'271</b>	<b>15'396</b>	<b>15'825</b>	<b>16'261</b>	<b>15'686</b>
Personnel administratif et technique	1'346	1'404	1'465	1'410	1'456	1'462	1'480	1'519	1'513
Personnel enseignant	8'091	8'690	8'788	9'006	8'837	8'869	9'152	9'244	9'000
Biens & services	640	487	465	514	532	607	503	763	693
Bâtiments	952	939	949	1'074	997	982	1'136	1'131	1'164
<b>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>11'029</b>	<b>11'521</b>	<b>11'667</b>	<b>12'003</b>	<b>11'821</b>	<b>11'920</b>	<b>12'272</b>	<b>12'657</b>	<b>12'371</b>
Intérêts & amort.	1'387	1'274	1'140	673	562	643	693	696	527
SGX	338	333	311	313	340	334	354	364	367
OJ	345	336	321	332	328	274	280	298	289
OFPC	3'185	2'924	2'821	2'569	2'219	2'225	2'226	2'246	2'131
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	2'179	2'189	2'217	2'268	2'338	2'329	2'301	2'304	2'241

suite >>

**Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2004), en francs constants 2004 (suite)**

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>CEPTA</b>	<b>43'699</b>	<b>44'011</b>	<b>44'104</b>	<b>43'556</b>	<b>42'606</b>	<b>39'353</b>	<b>40'502</b>	<b>41'720</b>	<b>40'341</b>
<b>(plein-temps)</b>									
Personnel administratif et technique	4'037	4'213	4'396	4'229	4'367	4'385	4'440	4'557	4'540
Personnel enseignant	24'273	26'070	26'364	27'018	26'511	26'607	27'457	27'733	27'001
Biens & services	1'921	1'461	1'394	1'541	1'596	1'821	1'509	2'288	2'079
Bâtiments	2'856	2'818	2'847	3'222	2'990	2'946	3'409	3'393	3'492
<b>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>33'087</b>	<b>34'562</b>	<b>35'000</b>	<b>36'010</b>	<b>35'464</b>	<b>35'760</b>	<b>36'815</b>	<b>37'972</b>	<b>37'112</b>
Intérêts & amort.	4'113	3'748	3'354	1'996	1'676	1'748	1'880	1'869	1'410
SGX	338	333	311	313	340	334	354	364	367
OJ	345	336	321	332	328	274	280	298	289
OFPC	5'815	5'032	5'118	4'905	4'797	1'236	1'172	1'218	1'162
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>815</i>	<i>800</i>	<i>757</i>	<i>716</i>	<i>692</i>	<i>703</i>	<i>713</i>	<i>730</i>	<i>758</i>
<b>ECOLE DES ARTS DECORATIFS (1996-1997)</b>	<b>32'724</b>	<b>33'972</b>							
Personnel administratif et technique	2'558	3'374							
Personnel enseignant	19'925	20'531							
Biens & services	1'352	1'350							
Bâtiments	1'472	1'665							
<b>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>25'308</b>	<b>26'920</b>							
Intérêts & amort.	3'748	3'794							
SGX	338	332							
OJ	345	337							
OFPC	2'984	2'589							
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>505</i>	<i>481</i>							
<b>ECOLE DES ARTS APPLIQUES (dual et plein-temps)</b>			<b>31'351</b>	<b>33'314</b>	<b>32'750</b>	<b>31'856</b>	<b>31'993</b>	<b>30'847</b>	<b>28'585</b>
Personnel administratif et technique			3'652	3'006	3'051	3'563	3'480	3'187	2'690
Personnel enseignant			15'953	19'936	21'166	21'628	20'696	19'852	18'757
Biens & services			951	1'315	1'197	1'472	1'405	1'358	1'357
Bâtiments			1'380	1'333	1'311	1'453	2'601	2'569	2'385
<b>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>21'937</b>	<b>25'590</b>	<b>26'725</b>	<b>28'117</b>	<b>28'182</b>	<b>26'967</b>	<b>25'189</b>
Intérêts & amort.			3'375	1'995	1'622	1'538	1'687	1'714	1'301
SGX			311	313	340	334	354	364	367
OJ			321	332	328	274	280	298	289
OFPC			5'407	5'084	3'735	1'593	1'490	1'505	1'439
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>			<i>409</i>	<i>366</i>	<i>370</i>	<i>365</i>	<i>405</i>	<i>450</i>	<i>467</i>
<b>ECOLE DES ARTS APPLIQUES (dual)</b>						<b>14'245</b>	<b>14'126</b>	<b>13'495</b>	<b>12'502</b>
Personnel administratif et technique						1'364	1'305	1'169	981
Personnel enseignant						8'284	7'764	7'282	6'841
Biens & services						564	527	498	495
Bâtiments						557	976	943	870
<b>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</b>						<b>10'769</b>	<b>10'572</b>	<b>9'892</b>	<b>9'187</b>
Intérêts & amort.						643	693	696	527
SGX						334	354	364	367
OJ						274	280	298	289
OFPC						2'225	2'226	2'246	2'131
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>						<i>71</i>	<i>68</i>	<i>62</i>	<i>60</i>

suite >>

**Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2004), en francs constants 2004 (suite)**

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>ECOLE DES ARTS APPLIQUES (plein-temps)</b>						<b>36'109</b>	<b>35'581</b>	<b>33'600</b>	<b>30'969</b>
Personnel administratif et technique						4'093	3'916	3'507	2'944
Personnel enseignant						24'851	23'292	21'847	20'523
Biens & services						1'692	1'581	1'494	1'485
Bâtiments						1'670	2'928	2'828	2'610
<b>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</b>						<b>32'306</b>	<b>31'717</b>	<b>29'676</b>	<b>27'561</b>
Intérêts & amort.						1'755	1'886	1'875	1'415
SGX						334	354	364	367
OJ						274	280	298	289
OFPC						1'440	1'342	1'388	1'336
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>						294	337	389	407
<b>COURS PROFESSIONNELS COMMERCIAUX</b>	<b>12'557</b>	<b>11'299</b>	<b>10'444</b>	<b>9'599</b>	<b>9'281</b>	<b>9'607</b>	<b>9'938</b>	<b>9'960</b>	<b>10'024</b>
Personnel administratif et technique	316	215	200	221	271	254	275	261	276
Personnel enseignant	6'446	5'683	5'114	4'952	5'021	5'316	5'562	5'599	5'910
Biens & services	237	153	147	175	157	156	120	121	138
Bâtiments	301	380	391	365	383	405	428	377	386
<b>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>7'300</b>	<b>6'432</b>	<b>5'851</b>	<b>5'712</b>	<b>5'832</b>	<b>6'131</b>	<b>6'385</b>	<b>6'357</b>	<b>6'709</b>
Intérêts & amort.	1'387	1'274	1'140	673	562	643	693	696	527
SGX	338	333	311	313	340	334	354	364	367
OJ	345	336	321	332	328	274	280	298	289
OFPC	3'185	2'924	2'821	2'569	2'219	2'225	2'226	2'246	2'131
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	1'936	1'953	1'967	1'951	1'999	1'989	1'955	1'912	1'803
<b>ESAV / ESBA</b>	<b>29'879</b>	<b>28'213</b>	<b>28'022</b>	<b>25'925</b>	<b>24'792</b>				
Personnel administratif et technique	2'553	3'367	3'636	2'989	3'085				
Personnel enseignant	19'534	18'428	18'411	17'993	17'327				
Biens & services	1'820	1'281	1'324	1'290	1'095				
Bâtiments	1'776	1'219	1'089	1'163	1'065				
<b>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>25'683</b>	<b>24'294</b>	<b>24'460</b>	<b>23'434</b>	<b>22'572</b>				
Intérêts & amort.	3'404	3'166	2'843	1'759	1'464				
SGX	338	332	311	313	340				
OJ	345	337	321	332	328				
OFPC	108	84	88	88	88				
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	263	265	270	270	283				
<b>CENTRE DE LULLIER (sans HES agronome) (dès 2001, dual et plein-temps)</b>			<b>42'686</b>	<b>45'007</b>	<b>43'624</b>	<b>34'891</b>	<b>34'244</b>	<b>38'117</b>	<b>39'164</b>
Personnel administratif et technique			13'785	12'496	11'857	8'438	8'529	9'190	9'322
Personnel enseignant			13'800	17'722	17'470	13'990	15'320	16'406	17'878
Biens & services			6'790	9'064	7'471	6'448	5'108	6'633	6'281
Bâtiments			4'825	3'233	4'605	3'144	2'301	2'893	3'124
<b>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>39'201</b>	<b>42'515</b>	<b>41'404</b>	<b>32'020</b>	<b>31'258</b>	<b>35'122</b>	<b>36'606</b>
Intérêts & amort.			2'766	1'759	1'464	1'376	1'501	1'502	1'143
SGX			311	313	340	334	354	364	367
OJ			321	332	328	274	280	298	289
OFPC			88	88	88	887	851	831	758
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>			247	197	217	311	312	297	288

suite >>

**Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2004), en francs constants 2004 (suite)**

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>CENTRE DE LULLIER</b>						<b>14'459</b>	<b>12'770</b>	<b>13'787</b>	<b>13'316</b>
(dual, sans HES agronome)									
Personnel administratif et technique						3'634	3'584	3'823	3'838
Personnel enseignant						5'488	4'427	4'830	4'706
Biens & services						1'713	1'119	1'420	1'360
Bâtiments						148	87	110	97
<i>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</i>						<b>10'983</b>	<b>9'217</b>	<b>10'184</b>	<b>10'000</b>
Intérêts & amort.						643	693	696	527
SGX						334	354	364	367
OJ						274	280	298	289
OFPC						2'225	2'226	2'246	2'131
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>						99	94	86	81
<b>CENTRE DE LULLIER</b>						<b>44'720</b>	<b>43'278</b>	<b>48'092</b>	<b>49'083</b>
(plein-temps, sans HES agronome)									
Personnel administratif et technique						10'758	10'664	11'390	11'468
Personnel enseignant						18'125	19'784	21'154	22'837
Biens & services						8'702	6'831	8'769	8'207
Bâtiments						4'547	3'257	4'033	4'308
<i>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</i>						<b>42'132</b>	<b>40'537</b>	<b>45'346</b>	<b>46'820</b>
Intérêts & amort.						1'718	1'849	1'833	1'384
SGX						334	354	364	367
OJ						274	280	298	289
OFPC						262	257	251	221
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>						212	218	211	207
<b>ENSEIGN. SECOND. POSTOBLIG.</b>						<b>12'791</b>	<b>13'129</b>	<b>13'412</b>	<b>13'155</b>
(apprentissage système dual)									
Personnel administratif et technique						973	989	1'008	1'018
Personnel enseignant						7'210	7'442	7'532	7'555
Biens & services						431	347	491	464
Bâtiments						701	798	778	804
<i>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</i>						<b>9'316</b>	<b>9'576</b>	<b>9'809</b>	<b>9'840</b>
Intérêts & amort.						643	693	696	527
SGX						334	354	364	367
OJ						274	280	298	289
OFPC						2'225	2'226	2'246	2'131
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>						4'489	4'418	4'364	4'185
<b>ENSEIGN. SECOND. POSTOBLIG.</b>						<b>24'869</b>	<b>25'294</b>	<b>24'743</b>	<b>23'323</b>
(filères plein-temps : enseign. général et profess.)									
Personnel administratif et technique						2'822	2'881	2'794	2'642
Personnel enseignant						17'138	17'480	16'928	16'195
Biens & services						821	706	795	746
Bâtiments						1'408	1'398	1'385	1'385
<i>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</i>						<b>22'189</b>	<b>22'464</b>	<b>21'901</b>	<b>20'968</b>
Intérêts & amort.						1'721	1'852	1'836	1'387
SGX						334	354	364	367
OJ						274	280	298	289
OFPC						351	343	344	311
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>						11'675	11'863	12'363	13'014

suite >>

**Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2004), en francs constants 2004 (suite)**

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>SCAI (classes d'insertion et d'encouragement à la formation professionnelle)</b>									
Personnel administratif et technique							3'731	3'691	3'043
Personnel enseignant							18'508	18'518	19'293
Biens & services							465	585	521
Bâtiments							757	1'832	2'074
<b>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</b>							<b>23'461</b>	<b>24'626</b>	<b>24'931</b>
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>							154	159	181
<b>CEFOPS (secondaire II et tertiaire)</b>									
Personnel administratif et technique			2'609	2'499	2'230	2'811	2'423	2'725	2'378
Personnel enseignant			16'479	16'138	15'818	16'597	16'725	15'013	13'507
Biens & services			1'767	2'074	1'834	2'036	1'989	2'207	1'541
Bâtiments			1'147	1'125	859	1'140	1'213	890	773
<b>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>22'003</b>	<b>21'836</b>	<b>20'740</b>	<b>22'585</b>	<b>22'350</b>	<b>20'835</b>	<b>18'199</b>
Intérêts & amort.			112	32	28	46	50	66	294
SGX			311	313	340	334	354	364	367
OJ			0	0	0	0	0	0	0
OFPC			88	88	88	779	823	1'088	1'071
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>			529	555	636	621	669	647	766
<b>CEFOPS (secondaire II)</b>									
Personnel administratif et technique						1'341	1'029	2'177	1'865
Personnel enseignant						5'727	5'020	11'198	9'418
Biens & services						609	502	1'340	749
Bâtiments						991	726	348	323
<b>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</b>						<b>8'668</b>	<b>7'277</b>	<b>15'063</b>	<b>12'355</b>
Intérêts & amort.						81	88	94	259
SGX						334	354	364	367
OJ						0	0	0	0
OFPC						2'225	2'226	1'987	1'789
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>						145	174	308	410
<b>CEFOPS (tertiaire)</b>									
Personnel administratif et technique						3'259	2'909	3'222	2'968
Personnel enseignant						19'908	20'831	18'472	18'207
Biens & services						2'471	2'511	2'994	2'453
Bâtiments						1'186	1'338	1'381	1'290
<b>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</b>						<b>26'824</b>	<b>27'589</b>	<b>26'069</b>	<b>24'917</b>
Intérêts & amort.						35	36	41	334
SGX						334	354	364	367
OJ						0	0	0	0
OFPC						325	331	272	245
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>						476	495	339	356

suite >>

**Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2004), en francs constants 2004 (suite)**

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>HAUTE ECOLE SPECIALISEE</b>			<b>36'064</b>	<b>35'464</b>	<b>35'032</b>	<b>36'122</b>	<b>34'674</b>	<b>40'948</b>	<b>40'401</b>
(En 2003, selon comptes provisoires au 30 avril 2004)									
Personnel administratif et technique			5'259	7'229	8'395	6'998	6'148	7'774	7'325
Personnel enseignant			26'937	21'873	22'299	20'146	18'600	21'929	21'783
Biens & services			1'487	3'646	172	5'301	6'341	6'029	6'239
Bâtiments			1'963	2'307	3'728	0	0	0	0
<b>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>35'646</b>	<b>35'054</b>	<b>34'594</b>	<b>32'445</b>	<b>31'090</b>	<b>35'732</b>	<b>35'346</b>
Intérêts & amort.			19	9	10	3'460	3'327	4'964	4'833
SGX			311	313	340	0	0	0	0
OJ			0	0	0	0	0	0	0
OFPC			88	88	88	217	257	251	221
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>			855	1'111	1'125	1'697	2'125	2'970	3'157
<b>UNIVERSITE</b>	<b>35'738</b>	<b>35'647</b>	<b>34'501</b>	<b>33'833</b>	<b>32'398</b>	<b>32'921</b>	<b>33'019</b>	<b>32'828</b>	<b>33'147</b>
Personnel administratif et technique	9'937	9'976	9'876	9'669	9'589	9'590	9'808	9'919	10'081
Personnel enseignant	17'619	17'965	17'528	17'453	16'980	16'790	16'619	16'258	16'349
Biens & services	2'830	2'677	2'653	2'826	2'389	2'753	2'694	2'744	3'033
Bâtiments	2'585	2'524	2'229	2'378	2'080	2'116	2'056	1'914	1'951
<b>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>32'971</b>	<b>33'142</b>	<b>32'286</b>	<b>32'326</b>	<b>31'037</b>	<b>31'249</b>	<b>31'176</b>	<b>30'835</b>	<b>31'415</b>
Intérêts & amort.	2'768	2'504	2'215	1'507	1'361	1'638	1'801	1'949	1'693
SGX	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OJ	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OFPC	0	0	0	0	0	34	42	43	39
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	11'434	11'451	11'590	11'922	12'154	12'396	12'691	13'310	13'535
<b>ENSEIGNEMENT TERTIAIRE (CEFOPS tertiaire, HES, Université)</b>						<b>33'117</b>	<b>33'097</b>	<b>34'155</b>	<b>34'338</b>
Personnel administratif et technique						9'081	9'077	9'399	9'422
Personnel enseignant						17'282	17'030	17'317	17'394
Biens & services						3'041	3'194	3'336	3'615
Bâtiments						1'839	1'747	1'561	1'576
<b>Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT</b>						<b>31'243</b>	<b>31'048</b>	<b>31'613</b>	<b>32'007</b>
Intérêts & amort.						1'798	1'956	2'449	2'246
SGX						11	11	7	8
OJ						0	0	0	0
OFPC						65	81	85	77
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>						14'569	15'312	16'620	17'049



**Tableau 28 : Dépenses unitaires, selon la source de financement, 2004**

	Nombre d'élèves	Confédération	Canton de Genève	Autres cantons	Communes	Privé	Dépenses par élève
Enseignement primaire (division ord. + classes spéc.)	34'774	249	9'331	122	3'752	285	13'739
Cycle d'Orientation	12'737	249	20'990	120	1	348	21'708
Collège de Genève	6'981	161	20'760	126	1	299	21'346
Ecole de culture générale	1'898	161	19'492	161	1	268	20'083
Ecole de commerce	2'327	1'310	19'013	129	1	375	20'828
Ecole d'enseignement technique	436	2'230	30'638	187	1	386	33'442
C.E.P.T.A. dual	2'241	1'394	13'292	480	1	519	15'686
C.E.P.T.A. plein temps	758	3'250	35'676	243	1	1'171	40'341
Ecole des arts appliqués (dual et plein-temps)	467	2'624	24'632	482	1	846	28'585
Cours prof. commerciaux	1'803	1'111	8'231	448	1	233	10'024
Centre de Lullier (dual et plein-temps)	288	2'694	32'027	1'258	1	3'183	39'164
CEFOPS (enseign. secondaire II et tertiaire)	766	597	15'385	2'915	1	1'033	19'931
HES	3'157	///	///	///	///	///	40'401
Université	13'535	6'523	22'869	2'200	0	1'555	33'147

© Source : SRED

**Tableau 29: Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants)  
par catégorie de personnel, 2004**

<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	<b>TOTAL</b>
Enseignement ordinaire et classes spécialisées (sans les institutions du SMP)				
<b>Encadrement total</b>	<b>0.55</b>	<b>1.53</b>	<b>5.45</b>	<b>7.53</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>0.55</b>	<b>0.39</b>	<b>-</b>	<b>0.94</b>
<b>Personnel enseignant</b>	<b>-</b>	<b>1.14</b>	<b>5.45</b>	<b>6.59</b>
enseignants	-	0.00	4.80	4.80
responsables d'écoles	-	0.12	-	0.12
généralistes non-titulaires	-	-	0.37	0.37
remplaçants	-	0.22	-	0.22
enseignants formateurs	-	0.18	-	0.18
structures d'accueil	-	-	0.09	0.09
maîtres disciplines spéciales	-	0.60	-	0.60
enseignement spécialisé	-	-	0.20	0.20
cas particuliers	-	0.02	-	0.02
<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	<b>TOTAL</b>
Divisions élémentaire et moyenne				
<b>Encadrement total</b>	<b>0.55</b>	<b>1.53</b>	<b>5.33</b>	<b>7.41</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>0.55</b>	<b>0.39</b>	<b>-</b>	<b>0.94</b>
<b>Personnel enseignant</b>	<b>-</b>	<b>1.14</b>	<b>5.33</b>	<b>6.47</b>
enseignants	-	0.00	4.87	4.87
responsables d'écoles	-	0.12	-	0.12
généralistes non-titulaires	-	-	0.38	0.38
remplaçants	-	0.22	-	0.22
enseignants formateurs	-	0.18	-	0.18
structures d'accueil	-	-	0.09	0.09
maîtres disciplines spéciales	-	0.60	-	0.60
enseignement spécialisé	-	-	-	-
cas particuliers	-	0.02	-	0.02
<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	<b>TOTAL</b>
Classes spécialisées				
<b>Encadrement total</b>	<b>0.55</b>	<b>1.53</b>	<b>13.75</b>	<b>15.83</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>0.55</b>	<b>0.39</b>	<b>-</b>	<b>0.94</b>
<b>Personnel enseignant</b>	<b>-</b>	<b>1.14</b>	<b>13.75</b>	<b>14.89</b>
enseignants	-	0.00	-	0.00
responsables d'écoles	-	0.12	-	0.12
généralistes non-titulaires	-	-	-	-
remplaçants	-	0.22	-	0.22
enseignants formateurs	-	0.18	-	0.18
structures d'accueil	-	-	-	-
maîtres disciplines spéciales	-	0.60	-	0.60
enseignement spécialisé	-	-	13.75	13.75
cas particuliers	-	0.02	-	0.02

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants)  
par catégorie de personnel, 2004 (suite)**

<b>CYCLE D'ORIENTATION</b>	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	<b>TOTAL</b>
<b>Encadrement total</b>	<b>0.75</b>	<b>0.78</b>	<b>11.65</b>	<b>13.18</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>0.75</b>	<b>0.41</b>	<b>1.22</b>	<b>2.38</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	<b>0.37</b>	<b>10.43</b>	<b>10.80</b>
enseignants	-	0.10	9.98	10.09
<i>dont activité d'enseignement</i>	-	0.07	9.21	9.27
enseignants formateurs	-	0.25	0.05	0.29
remplaçants	-	0.02	0.18	0.20
formation continue	-	-	0.13	0.13
recyclage et formation complémentaire	-	-	0.09	0.09
<hr/>				
<b>ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE</b>	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	<b>TOTAL</b>
Tous types d'écoles et filières				
Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT				
<b>Encadrement total</b>	<b>0.87</b>	<b>0.41</b>	<b>10.79</b>	<b>12.07</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>0.87</b>	<b>0.19</b>	<b>1.77</b>	<b>2.82</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	<b>0.22</b>	<b>9.03</b>	<b>9.25</b>
enseignants	-	0.04	8.89	8.93
<i>dont activité d'enseignement</i>	-	0.00	8.16	8.16
enseignants formateurs	-	0.18	0.02	0.20
remplaçants	-	-	0.06	0.06
assistants de laboratoire	-	-	0.00	0.00
formation continue	-	-	0.02	0.02
recyclage et formation complémentaire	-	-	0.02	0.02
formation spécifique	-	-	0.00	0.00
intégration des handicapés	-	-	0.02	0.02
<hr/>				
<b>ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE</b>	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	<b>TOTAL</b>
Tous types d'écoles et filières				
Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT				
<b>Encadrement total</b>	<b>0.87</b>	<b>0.49</b>	<b>12.75</b>	<b>14.10</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>0.87</b>	<b>0.22</b>	<b>2.09</b>	<b>3.18</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	<b>0.26</b>	<b>10.66</b>	<b>10.93</b>
enseignants	-	0.05	10.50	10.55
<i>dont activité d'enseignement</i>	-	0.00	9.64	9.64
enseignants formateurs	-	0.21	0.02	0.23
remplaçants	-	-	0.07	0.07
assistants de laboratoire	-	-	0.00	0.00
formation continue	-	-	0.02	0.02
recyclage et formation complémentaire	-	-	0.02	0.02
formation spécifique	-	-	0.00	0.00
intégration des handicapés	-	-	0.03	0.03

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants)  
par catégorie de personnel, 2004 (suite)**

COLLEGE DE GENEVE	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
<b>Encadrement total</b>	<b>0.57</b>	<b>0.46</b>	<b>11.01</b>	<b>12.04</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>0.57</b>	<b>0.20</b>	<b>1.60</b>	<b>2.37</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	<b>0.26</b>	<b>9.41</b>	<b>9.67</b>
enseignants	-	0.07	9.27	9.35
<i>dont activité d'enseignement</i>	-	0.02	8.44	8.46
enseignants formateurs	-	0.18	0.01	0.19
remplaçants	-	-	0.05	0.05
assistants de laboratoire	-	-	0.01	0.01
formation continue	-	-	0.01	0.01
recyclage et formation complémentaire	-	-	0.02	0.02
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	-	0.04	0.04
<b>ECOLE DE CULTURE GENERALE</b>	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	<b>TOTAL</b>
<b>Encadrement total</b>	<b>0.57</b>	<b>0.41</b>	<b>10.51</b>	<b>11.49</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>0.57</b>	<b>0.19</b>	<b>1.59</b>	<b>2.35</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	<b>0.22</b>	<b>8.92</b>	<b>9.14</b>
enseignants	-	0.04	8.74	8.78
<i>dont activité d'enseignement</i>	-	0.00	7.99	7.99
enseignants formateurs	-	0.18	0.06	0.25
remplaçants	-	-	0.05	0.05
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	-	0.03	0.03
recyclage et formation complémentaire	-	-	0.02	0.02
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	-	0.01	0.01
<b>ECOLE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE</b>	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	<b>TOTAL</b>
<b>Encadrement total</b>	<b>0.57</b>	<b>0.41</b>	<b>18.47</b>	<b>19.46</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>0.57</b>	<b>0.19</b>	<b>4.49</b>	<b>5.25</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	<b>0.22</b>	<b>13.98</b>	<b>14.20</b>
enseignants	-	0.04	13.83	13.87
<i>dont activité d'enseignement</i>	-	0.00	12.10	12.11
enseignants formateurs	-	0.18	-	0.18
remplaçants	-	-	-	-
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	-	0.14	0.14
recyclage et formation complémentaire	-	-	-	-
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	-	0.01	0.01

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants)  
par catégorie de personnel, 2004 (suite)**

<b>ECOLE DES ARTS APPLIQUES</b> Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	<b>TOTAL</b>
<b>Encadrement total</b>	<b>1.26</b>	<b>0.41</b>	<b>14.69</b>	<b>16.37</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>1.26</b>	<b>0.19</b>	<b>1.96</b>	<b>3.41</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	<b>0.22</b>	<b>12.73</b>	<b>12.95</b>
enseignants	-	0.04	12.57	12.61
<i>dont activité d'enseignement</i>		0.00	11.93	11.93
enseignants formateurs	-	0.18	0.06	0.24
remplaçants	-	-	-	-
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	-	0.03	0.03
recyclage et formation complémentaire	-	-	0.06	0.06
formation spécifique	-	-	0.01	0.01
intégration des handicapés	-	-	-	-

---

<b>ECOLE DES ARTS APPLIQUES</b> Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	<b>TOTAL</b>
<b>Encadrement total</b>	<b>1.26</b>	<b>0.49</b>	<b>15.92</b>	<b>17.67</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>1.26</b>	<b>0.22</b>	<b>2.13</b>	<b>3.61</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	<b>0.26</b>	<b>13.79</b>	<b>14.06</b>
enseignants	-	0.05	13.62	13.67
<i>dont activité d'enseignement</i>		0.00	12.92	12.93
enseignants formateurs	-	0.21	0.07	0.28
remplaçants	-	-	-	-
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	-	0.03	0.03
recyclage et formation complémentaire	-	-	0.07	0.07
formation spécifique	-	-	0.01	0.01
intégration des handicapés	-	-	-	-

---

<b>ECOLE DE COMMERCE ET COURS PROFESSIONNELS COMMERCIAUX</b> Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	<b>TOTAL</b>
<b>Encadrement total</b>	<b>1.05</b>	<b>0.44</b>	<b>7.92</b>	<b>9.41</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>1.05</b>	<b>0.19</b>	<b>1.18</b>	<b>2.41</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	<b>0.25</b>	<b>6.74</b>	<b>6.99</b>
enseignants	-	0.07	6.59	6.66
<i>dont activité d'enseignement</i>		0.00	6.10	6.11
enseignants formateurs	-	0.18	0.01	0.19
remplaçants	-	-	0.10	0.10
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	-	0.01	0.01
recyclage et formation complémentaire	-	-	0.02	0.02
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	-	0.01	0.01

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants)  
par catégorie de personnel, 2004 (suite)**

<b>ECOLE DE COMMERCE ET COURS PROFESSIONNELS COMMERCIAUX</b>	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	<b>TOTAL</b>
Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT				
<b>Encadrement total</b>	<b>1.05</b>	<b>0.53</b>	<b>10.99</b>	<b>12.57</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>1.05</b>	<b>0.22</b>	<b>1.64</b>	<b>2.91</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	<b>0.31</b>	<b>9.36</b>	<b>9.66</b>
enseignants	-	0.09	9.15	9.24
<i>dont activité d'enseignement</i>		0.00	8.47	8.48
enseignants formateurs	-	0.21	0.01	0.22
remplaçants	-	-	0.15	0.15
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	-	0.01	0.01
recyclage et formation complémentaire	-	-	0.03	0.03
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	-	0.02	0.02
<hr/>				
<b>CENTRE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, PROFESSIONNEL ET ARTISANAL</b>	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	<b>TOTAL</b>
Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT				
<b>Encadrement total</b>	<b>1.55</b>	<b>1.44</b>	<b>9.52</b>	<b>12.50</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>1.55</b>	<b>1.21</b>	<b>0.91</b>	<b>3.68</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	<b>0.22</b>	<b>8.60</b>	<b>8.83</b>
enseignants	-	0.04	8.54	8.58
<i>dont activité d'enseignement</i>		0.00	7.89	7.89
enseignants formateurs	-	0.18	-	0.18
remplaçants	-	-	0.02	0.02
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	-	0.04	0.04
recyclage et formation complémentaire	-	-	0.01	0.01
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	-	0.00	0.00
<hr/>				
<b>CENTRE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, PROFESSIONNEL ET ARTISANAL</b>	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	<b>TOTAL</b>
Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT				
<b>Encadrement total</b>	<b>1.55</b>	<b>2.53</b>	<b>18.97</b>	<b>23.05</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>1.55</b>	<b>2.27</b>	<b>1.82</b>	<b>5.64</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	<b>0.26</b>	<b>17.15</b>	<b>17.41</b>
enseignants	-	0.05	17.02	17.07
<i>dont activité d'enseignement</i>		0.00	15.73	15.73
enseignants formateurs	-	0.21	-	0.21
remplaçants	-	-	0.03	0.03
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	-	0.08	0.08
recyclage et formation complémentaire	-	-	0.01	0.01
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	-	0.01	0.01

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants)  
par catégorie de personnel, 2004 (suite)**

<b>CENTRE DE LULLIER</b> Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	<b>TOTAL</b>
<b>Encadrement total</b>	<b>0.92</b>	<b>8.16</b>	<b>11.94</b>	<b>21.02</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>0.92</b>	<b>7.84</b>	<b>0.33</b>	<b>9.09</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	<b>0.32</b>	<b>11.61</b>	<b>11.93</b>
enseignants	-	0.13	11.60	11.73
<i>dont activité d'enseignement</i>	-	0.00	11.39	11.40
enseignants formateurs	-	0.18	-	0.18
remplaçants	-	-	-	-
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.01	-	0.01
recyclage et formation complémentaire	-	0.01	0.01	0.02
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	-	-	-

---

<b>CENTRE DE LULLIER</b> Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	<b>TOTAL</b>
<b>Encadrement total</b>	<b>0.92</b>	<b>10.24</b>	<b>15.02</b>	<b>26.18</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>0.92</b>	<b>9.85</b>	<b>0.42</b>	<b>11.18</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	<b>0.39</b>	<b>14.61</b>	<b>15.00</b>
enseignants	-	0.16	14.60	14.75
<i>dont activité d'enseignement</i>	-	0.00	14.34	14.34
enseignants formateurs	-	0.21	-	0.21
remplaçants	-	-	-	-
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.01	-	0.01
recyclage et formation complémentaire	-	0.01	0.01	0.02
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	-	-	-

---

<b>CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE SANTE-SOCIAL</b> Effectifs d'étudiants et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	<b>TOTAL</b>
<b>Encadrement total</b>	<b>0.81</b>	<b>0.99</b>	<b>10.38</b>	<b>12.19</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>0.81</b>	<b>0.88</b>	<b>1.57</b>	<b>3.26</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	<b>0.12</b>	<b>8.82</b>	<b>8.93</b>
enseignants	-	0.12	8.16	8.28
<i>dont activité d'enseignement</i>	-	0.12	8.16	8.28
enseignants formateurs	-	-	0.03	0.03
remplaçants	-	-	0.23	0.23
formation continue	-	-	0.40	0.40

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants)  
par catégorie de personnel, 2004 (suite)**

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE SANTÉ-SOCIAL	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Effectifs d'étudiants et d'apprentis pondérés en EPT				
<b>Encadrement total</b>	<b>0.81</b>	<b>1.29</b>	<b>13.52</b>	<b>15.63</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>0.81</b>	<b>1.14</b>	<b>2.04</b>	<b>3.99</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	<b>0.15</b>	<b>11.48</b>	<b>11.63</b>
enseignants	-	0.15	10.63	10.78
<i>dont activité d'enseignement</i>		<i>0.15</i>	<i>10.63</i>	<i>10.78</i>
enseignants formateurs	-	-	0.03	0.03
remplaçants	-	-	0.30	0.30
formation continue	-	-	0.52	0.52
<hr/>				
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Ecoles genevoises, y compris ESBA et ESIG				
<b>Encadrement total</b>	<b>0.16</b>	<b>0.58</b>	<b>18.86</b>	<b>19.60</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>0.16</b>	<b>0.58</b>	<b>4.96</b>	<b>5.70</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	-	<b>13.90</b>	<b>13.90</b>
professeurs	-	-	3.12	3.12
chargés d'enseignement	-	-	4.09	4.09
chargés de cours	-	-	1.18	1.18
autres enseignants	-	-	1.98	1.98
assistants	-	-	1.79	1.79
assistants de recherche	-	-	1.22	1.22
vacataires	-	-	0.53	0.53
remplaçants	-	-	0.00	0.00
<hr/>				
UNIVERSITE	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Facultés	TOTAL
<b>Encadrement total</b>	<b>0.03</b>	<b>3.36</b>	<b>18.34</b>	<b>21.73</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>0.03</b>	<b>2.80</b>	<b>6.31</b>	<b>9.14</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	<b>0.56</b>	<b>12.03</b>	<b>12.59</b>
corps professoral	-	0.12	3.11	3.23
collaborateur à l'enseignement	-	0.08	2.10	2.18
assistants	-	0.31	6.56	6.87
moniteurs	-	0.05	0.26	0.31

Uniquement compte de fonctionnement courant, sans fonds FNRS ou privés de recherche



## Annexes

### SOURCES STATISTIQUES

Les **données financières** proviennent de différentes sources :

- Le compte d'Etat (Direction du budget de l'Etat et de la planification financière [2005]. *Compte d'Etat de la République et canton de Genève pour 2004*), à partir d'une extraction des données du DIP produite par le CTI. Elles sont disponibles sur support informatique depuis 1997.
- Le compte d'Etat, publication du Département des finances, section du DIAE, pour le Centre de Lullier avant 1998.
- Les comptes de l'Université depuis 1996 (support informatique depuis 2000).
- Les comptes des HES depuis 2000 (support informatique).
- Les comptes des communes, consolidées par le DIAE puis le DF (pour les calculs de dépenses unitaires par élève).

Les biens et services sont comptabilisés sans les reports, ce qui revient à adopter l'optique des dépenses réelles (dans l'année civile) et non celle des dépenses comme charges inscrites (dans le compte annuel). Cela nous assure le même type de données d'année en année, au fil des changements du système d'écritures comptables et abstraction faite des mécanismes liés aux reports (crédit partiellement reporté d'une année à l'autre).

Le compte du DIP est consolidé avec les dépenses et revenus du Centre de Lullier avant 1998.

Les dépenses et revenus de *bâtiments* ont été estimés de 1995 à 1998 pour le Centre de Lullier, en absence d'informations avant son rattachement au DIP. Pour la même raison, les dépenses respectives des enseignants et du personnel administratif et technique avant 1998 ont été réparties à partir des dépenses totales pour le personnel, selon la proportion observée en 1998 (première année d'enregistrement des données selon le modèle DIP).

Les dépenses et revenus pris en compte pour l'Université correspondent au fonctionnement ordinaire, et comprennent le financement du canton de Genève, des cantons non universitaires et de la Confédération *pour le fonctionnement courant*, que l'on trouve dans la comptabilité de l'Université sous le compte nommé « DIP » et complétés par la subvention hors enveloppe les années où elle n'est pas intégrée dans le compte « DIP ». Ces dépenses et revenus ne comprennent pas les comptes de recherche financés par le FNRS, par les fonds individuels ou institutionnels, ni les dépenses d'investissement, ni les charges pour la formation dispensée aux médecins par l'hôpital inscrites dans les comptes du DASS.

Les **données en personnes** et en postes EPT sont produites à partir de deux sources :

- la base de données GIP servant à réaliser les paies, à partir d'une large extraction produite par le CTI sur la situation en fin d'année (support informatique). La date du relevé était au 15 novembre jusqu'en 1997. Elle est passée au 31 décembre, après des tests réalisés en 1998

montrant l'impact négligeable du changement. Le passage au 31 décembre permet d'harmoniser ce relevé de données avec d'autres relevés.

- la comptabilité tenue par les SAFs permet d'obtenir des moyennes annuelles sur la base des résultats mensuels. Cette extraction mensuelle ne contient pas l'ensemble des données socio-démographiques contenues dans l'extraction annuelle du CTI. Les moyennes annuelles – par opposition aux résultats en fin d'année – correspondent à *l'occupation réelle des postes* sur l'année, que l'on peut rapporter aux postes budgétisés pour la même année et avec les dépenses annuelles.

Les résultats en postes et en personnes ne comprennent pas les traitements remboursés, ni les cachets et sont entendus sans les apprentis. Un certain nombre d'emplois exprimés en francs n'apparaissent pas dans les statistiques des postes en moyenne annuelle. Ce personnel est en revanche présent dans les statistiques de fin d'année. Dès l'année 2000, certains types de remplaçants de courte durée sont aussi enregistrés dans la statistique, en plus des remplaçants de longue durée déjà inclus.

Les données en postes, *moyennes annuelles*, du Centre horticole de Lullier ont été reconstituées pour les années antérieures à 1998 avec une estimation pour la répartition entre les personnels *administratif et technique* et *enseignant* car les enseignants n'étaient pas enregistrés comme tels. Pour les tableaux provenant de l'extraction de GIP, cette consolidation n'a pas pu avoir lieu dans la mesure où le Département de l'intérieur, de l'agriculture, de l'environnement et de l'énergie ne possède pas de système d'enregistrement des données comparable à ce qui existe au DIP. On en tiendra donc compte dans les interprétations.



## DÉFINITIONS

Le **calcul en francs constants** permet d'annuler l'effet de l'inflation dans les comparaisons temporelles. Les montants sont exprimés dans une unité, le franc constant, qui a la même valeur du début à la fin de la série chronologique. L'indice genevois des prix à la consommation, un peu différent de l'indice suisse, sert à calculer le taux de déflation qui est utilisé dans nos statistiques.

La différence du taux de déflation entre l'année considérée et l'année de référence donne la progression des prix dans l'intervalle (8.7 % entre 1995 et 2004, 7.9 entre 1996 et 2004, etc.).

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Indice des prix genevois OCSTAT (1982 = 100)	148.3	149.4	150.4	151.5	152.7	155.0	156.6	157.8	159.2	161.2
Taux de déflation calculé (2004 = 100)	108.7	107.9	107.2	106.4	105.6	104.0	102.9	102.2	101.3	100.0

L'indice des prix mesure l'évolution du niveau général des prix à la consommation dans le canton de Genève. Il permet de mesurer l'inflation et de calculer un déflateur qui sera utilisé pour produire des prix ou des flux monétaires en valeur réelle.

Cet indice n'est pas au sens strict un indice du coût de la vie ; il est néanmoins utilisé pour le calcul d'indexation des salaires.

**Centre d'enseignement des professions de la santé et de la petite enfance** : regroupe des formations professionnelles paramédicales et éducatives de différents niveaux. Ce centre est classé en CITE 3 (secondaire) et en CITE 4 ou 5 (tertiaire professionnel). Certaines filières contribuent à la création de la Haute école supérieure romande santé-social (HES-S2).

La **charge** représente la consommation de ressource durant un exercice comptable, apparaissant sur le compte de fonctionnement (inverse : revenu ou produit).

Le **corps enseignant de l'Université** est divisé en deux groupes :

1. le *corps professoral*, composé des professeurs ordinaires, des professeurs d'école, des professeurs adjoints, des professeurs associés, des professeurs titulaires, des professeurs suppléants, des professeurs invités, des chargés de cours et des suppléants chargés de cours ;
2. les *collaborateurs de l'enseignement et de la recherche*, parmi lesquels on trouve les maîtres d'enseignement et de recherche, les suppléants maîtres d'enseignement et de recherche, les chefs de clinique scientifiques (non répertoriés dans les statistiques de personnel), les chargés d'enseignement, les maîtres assistants, les assistants et les moniteurs.

**Cycle d'orientation** : recouvre le secondaire I (catégorie CITE 2) ; les centres pour adolescents de l'enseignement spécialisé sont rattachés à l'enseignement primaire.

La **dépense** est l'opération qui affecte le patrimoine administratif ou financier (inverse : recette) ; est aussi utilisé pour désigner les opérations sur le compte de fonctionnement (charge, inverse : revenu). Les **dépenses de fonctionnement** – ou charges de fonctionnement – regroupent les dépenses de personnel, de biens & services, les dédommagements et subventions (attribuées ou réattribuées), ainsi que les imputations internes relatives au fonctionnement (dépenses de bâtiment ou pour les prestations de service).

Les **dépenses d'investissement** regroupent les dépenses présentes *dans le compte d'investissement* ; ce sont des dépenses annuelles faites au profit du patrimoine administratif ou financier. Les **dépenses pour l'investissement** présentes *dans le compte de fonctionnement* – ou charges d'investissement – regroupent les dépenses pour les intérêts et amortissement, ainsi que les imputations internes relatives à l'investissement quand il y en a (intérêts).

Les **dépenses indirectes** ou **transferts** correspondent à des *subventions* et des *dédommagements* qui ne font que transiter d'un service à l'autre, ou vers des institutions ou personnes extérieures.

Les **dépenses pour le fonctionnement direct** recouvrent les dépenses de fonctionnement sans les transferts (subventions, dédommagements ou autres) dans le *compte de fonctionnement* ; correspondent aux dépenses pour les propres institutions.

La **dépense unitaire**, par élève ou étudiant, représente l'ensemble des charges relatives à un enseignement donné (un niveau d'enseignement, une filière) divisé par le nombre des élèves ou étudiants inscrits pour cet enseignement (effectifs pondérés sur l'année civile). A l'opposé de la dépense totale, la dépense unitaire a tendance à baisser avec l'augmentation des effectifs d'élèves (économie d'échelle).

**Effectifs d'élèves ou étudiants** : situation en fin d'année civile, correspond à des effectifs stabilisés, trois mois après la rentrée scolaire. Dans le calcul du coût unitaire, les effectifs d'élèves ou étudiants sont rapportés aux données comptables (exercice sur l'année civile) par une pondération de 8/12<sup>e</sup> des effectifs de l'année scolaire précédente et de 4/12<sup>e</sup> des effectifs de l'année scolaire en cours.

**Effectifs de personnel** : situation en fin d'année civile, correspond à des effectifs stabilisés, quatre mois après la rentrée scolaire. Ces effectifs correspondent à une année scolaire donnée.

L'**encadrement unitaire**, pour 100 élèves ou étudiants, représente l'ensemble du personnel (en postes équivalents plein-temps) destiné à un enseignement donné (un niveau d'enseignement, une filière) divisé par le nombre des élèves ou étudiants inscrits pour cet enseignement (un coefficient de 100 est utilisé pour rendre la lecture plus aisée). Ce calcul suit la même logique que la dépense unitaire, mais représente une photo instantanée (en fonction des relevés de fin d'année) plutôt qu'une valeur annuelle.

L'inverse de l'encadrement unitaire (sans le coefficient de 100) est appelé à Genève **taux d'encadrement** : nombre d'élèves ou d'étudiants par postes équivalent plein-temps. Ce taux s'apparente à un coefficient de productivité<sup>1</sup>.

**Enseignement postobligatoire** : recouvre le secondaire II (catégorie CITE 3) ainsi que certaines formations du tertiaire non universitaire (CITE 4) rattachées administrativement au secondaire II.

**Enseignement primaire** : à Genève, regroupe l'enseignement infantin et primaire, soit les catégories CITE 0 (sans jardins d'enfants) et CITE 1.

L'**enveloppe budgétaire** est une subvention forfaitaire. C'est le système introduit en 1996 pour les charges de *personnel* de l'Université. Une enveloppe existait auparavant, limitée aux *biens et services*.

**Equivalent plein-temps (EPT)** : pour un poste, signifie que l'on a pondéré l'unité de comptage de l'emploi (ou de la personne) en fonction du taux horaire pratiqué, c'est-à-dire qu'une personne travaillant à mi-temps entrera dans la statistique pour 0.5 unité de comptage ou pour un demi-poste.

---

<sup>1</sup> GRAVOT Pierre (1993), *Economie de l'éducation*, Ed. Economica, Paris, p. 91.

**Familles des fonctions du personnel administratif et technique :** familles de fonctions selon le modèle de classification des fonctions de l'Etat. Figurent uniquement les fonctions exercées au DIP.

1. GROUPE « TECHNIQUES » : assistant technique – technicien – ingénieur – architecte – électronicien – réalisateur de production MAV.
2. GROUPE « SCIENTIFIQUES » : programmeur – ingénieur de système – analyste – opérateur de saisie – chimiste – biologiste – physicien – économiste – statisticien – psychologue/pédagogue – sociologue.
3. GROUPE « JURISTES » : juriste – directeur adjoint de l'Office de la jeunesse.
4. GROUPE « ENSEIGNEMENT » : éducateur – animateur – directeur d'établissement scolaire – inspecteur de l'enseignement primaire – directeur d'internat ou d'externat.
5. GROUPE « ADMINISTRATIFS » : sténodactylographe – secrétaire – chef de service de personnel – secrétaire général – comptable – teneur de compte – chef comptable – magasinier – commis d'économat – bibliothécaire – standardiste – administrateur.
6. GROUPE « MANUELS » : électricien – employé de maison – cuisinier – horticulteur – entretien d'immeuble – gardien – imprimeur – chauffeur – photographe – aide de labo – technicien dentiste.
7. GROUPE « MEDICAUX-PARAMEDICAUX » : infirmier – auxiliaire soignant – hygiéniste dentaire – ergothérapeute – pharmacien – laborant – technicien en radiologie – psychologue – médecin – médecin-dentiste – éducateur pour la santé – assistant social – médecin directeur de service.
8. Pas de fonction.
9. GROUPE « AGENTS SPECIALISES » : agent spécialisé scientifique – stagiaire – apprenti – chargé de mission.

Pour les tableaux 12 et 13, des subdivisions ont été opérées. La catégorie « enseignement » est subdivisée en trois groupes dont les « *enseignants* », les animateurs et éducateurs, les inspecteurs et les directeurs regroupés respectivement au sein des « *autres fonctions éducatives* » et des « *cadres de l'enseignement* ».

Les programmeurs, ingénieurs-système, analystes et opérateurs figurent dans la famille « *informatiques* », le restant des scientifiques dans le groupe « *autres scientifiques* ».

Les juristes, agents spécialisés et chargés de mission figurent sous la rubrique « *divers* ».

#### Les groupes de cadres :

Cadres A : personnel qui occupe une fonction d'autorité se situant dans les classes 14 à 22 impliquant une responsabilité hiérarchique d'encadrement d'au moins 3 subordonnés directs.

Cadres B : personnel qui occupe une fonction se situant dans les classes 18 à 22 n'impliquant pas une responsabilité hiérarchique d'encadrement, mais avec une influence fonctionnelle forte.

Cadres supérieurs : personnel qui occupe une fonction à partir de la classe 23.

**Haute école spécialisée :** formations professionnelles tertiaires de longue durée (CITE 5). Dans nos statistiques, il s'agit des écoles *genevoises* de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO). Le financement de ces écoles se situe aux niveaux suisse, romand et genevois.

**Indexation :** mécanisme destiné à revaloriser les salaires dépréciés avec le renchérissement du coût de la vie. L'indexation vient après une certaine période de renchérissement, c'est-à-dire après plusieurs mois ou plusieurs années de pertes accumulées. C'est pourquoi il est admis qu'avec un renchérissement important, on peut procéder à des réajustements avant l'échéance habituelle d'une année. En période de crise budgétaire, cette indexation n'est pas ou pas entièrement accordée, ce qui produit des économies sur la masse salariale exprimée en termes réels (sans effet de l'inflation).

**Mécanismes salariaux de la fonction publique :** mécanismes salariaux qui concernent l'ancienneté (prime de fidélité, annuités) et qui visent à compenser la perte du pouvoir d'achat (indexation). Font l'objet d'accords entre l'Etat et les représentants du personnel.

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Annuités	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	partiel
Progression de la prime de fidélité	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	1/2
Indexation janvier	1.00%	–	–	–	–	0.28%	1.00%	0.65%	0.00%	0.10%
Indexation juillet	–	–	–	–	–	–	–	0.89%	0.78%	–
Complément d'indexation (allocation unique)	–	–	–	–	–	0.34%	0.90%	0.70%	–	–

En 1998, 2 échelons ont été versés (97-98) pour les annuités et la prime de fidélité. Le versement des annuités effectué normalement dès le 1<sup>er</sup> janvier pour le personnel administratif et technique, dès le 1<sup>er</sup> septembre pour le corps enseignant primaire et secondaire et dès le 1<sup>er</sup> octobre pour le corps enseignant universitaire, a été retardé de 7 mois en 1999, puis de 6 mois en 2000 et 2001.

Les compléments d'indexation (allocations uniques) de 0.34%, 0.9% et 0.7% versés en décembre de 2000 à 2002 ont été intégrés à l'échelle des traitements l'année suivante.

L'augmentation des annuités 2004 a été différée de six mois, sans compensation rétroactive.

L'indexation 2004, de 0.1%, a été versée dès juillet, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier.

La **nature** est la classification officielle, hiérarchique et numérotée, de l'opération comptable selon sa nature (fonctionnement ou investissement, charge ou revenu pour le fonctionnement, personnel, biens & services, amortissement, subvention, etc. pour la charge). La nature est subdivisée en sous-natures.

Le **poste budgétisé** est exprimé en EPT. C'est la ressource prévue au budget *pour l'année civile*, qu'il faut mettre en regard du poste *en moyenne sur l'année civile* pour comparer la charge prévue avec la charge réelle. Au total des postes budgétisés est appliqué un **taux de pondération** – différent d'une année à l'autre, et différent aussi pour les *enseignants* et pour le *personnel administratif et technique* – de manière à obtenir l'objectif de gestion des ressources en personnel.

Pour les enseignants, le budget en postes, voté ordinairement en fin d'année civile, correspond au nombre de postes attribués à la rentrée suivante (septembre ou octobre) ; c'est pourquoi le nombre de « postes budgétisés » est pondéré sur l'année civile en fonction des allocations intermédiaires.

Le **poste occupé** est exprimé en EPT. Il faut faire la distinction entre poste occupé à *une date précise* (situation en fin d'année) et poste occupé *en moyenne sur l'année* comme dans le **TABLEAU 11**.

Les **propres institutions** sont les écoles et autres institutions publiques faisant partie de l'administration du DIP et dont les comptes sont intégrés dans ceux de l'Etat (dépenses directes) que l'on retrouve sous le terme de « petit Etat », à l'exclusion des institutions financées par subventions ou toute forme de transfert (dépenses indirectes).

Le cas de l'Université est particulier. Avant 1996, celle-ci était considérée comme propre institution du DIP. Depuis l'introduction du système de « l'enveloppe budgétaire », l'Université est partiellement intégrée dans la comptabilité de l'Etat sous forme de dépenses directes (intérêts, amortissements, bâtiments), tandis qu'une grande partie des dépenses (personnel, biens & services) est couverte par une subvention forfaitaire. Un certain nombre de flux financiers n'apparaissent pas dans la comptabilité de l'Etat (financements fédéraux ou privés), mais seulement dans les comptes propres de l'institution.

**Statuts du personnel :** les chiffres et lettres se réfèrent à la loi générale relative au personnel de l'administration cantonale (B5.0.5), au règlement fixant le statut des membres du corps enseignant (B5.1.4) et au règlement fixant le statut des membres du corps enseignant des professions de la santé (B5.1.6).

Fonctionnaire : (art. 4. B5.0.5) est fonctionnaire toute personne ainsi nommée pour occuper une fonction permanente après avoir accompli comme employé une période probatoire dont le Conseil d'Etat, respectivement la commission administrative concernée, arrête la durée et les modalités.

Employé : (art. 5. B5.0.5) est employé :

- a) le membre du personnel occupant une fonction permanente qui n'est pas encore nommé fonctionnaire ou qui ne peut l'être;
- b) le membre du personnel engagé en cette qualité pour occuper une fonction non-permanente.

Auxiliaire : (art. 7. B5.0.5) est auxiliaire toute personne engagée en cette qualité pour une durée déterminée aux fins d'assumer des travaux temporaires dans l'administration ou dans l'établissement concerné.

Agent spécialisé : (art. 9. B5.0.5) est agent spécialisé toute personne engagée en cette qualité, en raison de ses connaissances particulières et de son expérience, pour accomplir une mission déterminée d'une durée limitée.

Pour les membres du corps enseignant non universitaire, les définitions sont les suivantes :

(art. 1. B5.1.4a) sont fonctionnaires les maîtres qui sont au bénéfice d'une nomination, d'une stabilisation ou d'une garantie de l'emploi du Conseil d'Etat ; (art. 2. B5.1.6) ...après avoir accompli comme suppléant une période probatoire qui est en principe de 3 ans (pour les enseignants du CEPSPE) ; les enseignants de l'Université au bénéfice d'un arrêté de nomination sont considérés comme fonctionnaires ;

(art. 1. B5.1.4b) sont candidats les personnes admises aux études pédagogiques ;

(art. 1. B5.1.4c) sont suppléants les maîtres secondaires engagés à l'année, pour autant qu'il y ait pénurie de fonctionnaires ou de candidats ; (art. 1A. B5.1.4) sont suppléants dans l'enseignement primaire, les enseignants qui sont engagés en cette qualité à l'année pour suppléer des titulaires d'une fonction permanente ou pour remédier à un manque circonstanciel d'enseignants au bénéfice de tous les titres requis pour l'enseignement ;

A l'Université, le corps enseignant se compose du corps professoral et de celui des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche ; les conditions de nomination et le statut du corps enseignant sont régis par la loi sur l'Université (C1.27.5) et les règlements d'application s'y référant (C1.27.6 & C1.27.7) ; Les procédures de nomination universitaires présentent les distinctions suivantes : – les membres du corps professoral universitaire sont nommés par un arrêté du Conseil d'Etat sur proposition de l'Université ; – les collaborateurs de l'enseignement (à l'exception des assistants et des maîtres-assistants) sont nommés par une décision de la Présidence du Département sur préavis de l'Université ; les maîtres-assistants et les assistants sont nommés par le rectorat pour une durée limitée.

Les **structures scolaires** : regroupement des formations au sein des institutions. Certaines écoles ont connu des modifications structurelles depuis 1990. C'est le cas des établissements touchés par la création des filières HES dès 1998 (Ecole d'enseignement technique, Ecole des arts appliqués, Centre de Lullier). C'est le cas également du Centre d'enseignement professionnel, technique et artisanal (CEPTA) issu de la restructuration en 1996 du Centre d'enseignement professionnel pour l'industrie et l'artisanat (CEPIA, apprentissage en emploi) et des Écoles techniques et de métiers (apprentissage à plein-temps en école). Quand la continuité des données ne peut pas être assurée, une rupture est introduite dans la série chronologique.



## SIGLES

<b>CEFOPS</b>	Centre de formation professionnelle santé-social (anc. CEPSPE)
<b>CEPSPE</b>	Centre d'enseignement de professions de la santé et de la petite enfance
<b>CEPTA</b>	Centre d'enseignement professionnel, technique et artisanal
<b>CIA</b>	Caisse de prévoyance du personnel enseignant de l'instruction publique et des fonctionnaires de l'administration du canton de Genève
<b>CO</b>	Cycle d'orientation
<b>CPC</b>	Cours professionnels commerciaux
<b>CTI</b>	Centre des technologies de l'information
<b>DAEL</b>	Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (anc. DTP)
<b>DASS</b>	Département de l'action sociale et de la santé
<b>DEP</b>	Direction de l'enseignement primaire
<b>DF</b>	Département des finances
<b>DG</b>	Direction générale
<b>EAA</b>	École des arts appliqués (anc. arts décoratifs)
<b>EC</b>	École de commerce
<b>ECG</b>	École de culture générale
<b>EET</b>	École d'enseignement technique
<b>EP</b>	Enseignement primaire (y compris infantin)
<b>EPIA</b>	École professionnelle industrie et artisanat (apprentissage en dehors du canton)
<b>EPT</b>	Équivalent plein-temps
<b>ESBA</b>	École supérieure des beaux-arts, devenue HES
<b>GIAP</b>	Groupement intercommunal pour les activités parascolaires
<b>GIP</b>	Gestion intégrée du personnel, logiciel et base de données pour la gestion
<b>GIR</b>	Groupe des indicateurs de ressources, DIP
<b>HES-GE</b>	Écoles genevoises de la HES-SO et de la HES-S2 (les HES dans le texte)
<b>HES-SO</b>	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
<b>HES-S2</b>	Haute école spécialisée romande santé-social (regroupe la Haute école de santé, HEdS, et la Haute école de travail social, HETS)
<b>IES</b>	Institut d'études sociales
<b>LPP</b>	Loi sur la prévoyance professionnelle
<b>OFS</b>	Office fédéral de la statistique, Neuchâtel
<b>OJ</b>	Office de la jeunesse
<b>OOFP</b>	Office d'orientation et de formation professionnelle
<b>OFPC</b>	Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (anc. OOFP)
<b>OPE</b>	Office du personnel de l'État
<b>PO</b>	Enseignement postobligatoire
<b>SCAI</b>	Service des classes d'accueil et d'insertion
<b>SG</b>	Secrétariat général du DIP
<b>SGIPA</b>	Société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents et d'adultes
<b>SGX</b>	Services généraux, DIP
<b>SMP</b>	Service médico-pédagogique de l'Office de la jeunesse





## BIBLIOGRAPHIE

Baudelot C., Leclercq F. & al. (2004). *Les effets de l'éducation*. Rapport à l'intention du Piref. Paris : Ecole Normale Supérieure (Laboratoire de sciences sociales).

DIP (2005). *13 priorités pour l'instruction publique genevoise*. Genève : DIP.

Direction du budget de l'Etat et de la planification financière [2005]. *Compte d'Etat de la République et canton de Genève pour 2004*. Genève : Département de finances.

Eurydice [2001]. *Le financement et la gestion des ressources dans l'enseignement obligatoire – Evolution des politiques nationales*. Bruxelles : Questions clés de l'éducation en Europe.

Eurydice [2004]. *L'évaluation des établissements d'enseignement obligatoire en Europe*. Bruxelles.

Maroy C. (dir.) (2002). *L'enseignement secondaire et ses enseignants*. Bruxelles : De Boeck..

OFS [2004]. *Statistique suisse d'éducation – Dépenses publique d'éducation 2002*. Neuchâtel.

Siniscalco Maria Teresa [2002]. *Un profil statistique de la profession d'enseignant*. Paris : BIT, UNESCO.

SRED [2003]. *L'enseignement à Genève – 15 indicateurs annuels du système genevois d'enseignement et de formation*. Genève.

SRED [2005]. *L'enseignement à Genève. Ensemble d'Indicateurs du système genevois d'enseignement et de formation*. Édition 2005. Genève.

SRED et SAFs [2004]. *Ressources humaines et financières du DIP – Edition 2004*. Genève.

Trigilia C. (2002). *Sociologie économique*. Paris : Armand Colin.

Wassmer Pierre-Alain [2002]. *Encadrement par élève, année 2000-2001*. Genève : SRED et SAFs.

Wassmer Pierre-Alain [non paru]. *Le financement de l'école publique à Genève 1997-2001*. Genève : SRED et SAFs.

Wassmer Pierre-Alain, Baertschi Claude [2002]. *Dépenses unitaires d'éducation – Méthode de calcul et analyse*. Genève : SRED et SAFs.

Wassmer Pierre-Alain, Baertschi Claude [2004]. *Encadrement unitaires d'éducation – Analyse et méthode de calcul*. Genève : SRED et SAFs.

